YAMAHA

CONQUÉRIR
LES SENTIERS

KODIAK 450 2018
4X4

GRIZZLY 700 2018
4X4

FINANCEMENT
à partir de 1,89% et TREUIL GRATUIT
+
RABAIS INSTANTANÉS
jusqu'à 300$*

Venez les voir en magasin!

RABAIS
jusqu'à 400$*

Applicable jusqu'au 30 novembre 2018

* Si vous êtes membre Costco.
Voir les détails en magasin.

Cosy Cabin YAMAHA
YAMAHA SERVICES FINANCIERS
YAMAHA Parts & Accessories Pièces et accessoires
Yamaha Protection Plus
YAMALUBE

418.852.2922
Tech Mini-Mécanique St-Pacôme
VENTE ET SERVICE
Patrick Lizotte, prop.

196, chemin Haut de la Rivière
Saint-Pacôme • 418 852-2922

www.techminimecanique.com

14093P3818

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

LE MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018

VOLUME 40, ÉDITION 38

40 PAGES

P.24 Un cégep en santé

De l'aide pour Charly

P.12

RÉPARATION ET REMPLACEMENT DE PARE-BRISE
Vérifiez nos promotions
AUTOMOD VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO KAMOURASKA
• Service professionnel reconnu • Réclamation à votre compagnie d'assurance

En cas de collision, pensez FIX AUTO!
• Véhicule de courtoisie
• Estimateur sur place
• Travaux garantis à vie
• Réclamation d'assurance
fix AUTO COLLISION KAMOURASKA
216, rue Rochette, Saint-Pascal • 418 308-1001 • kamouraska@fixauto.com • SÉBASTIEN MASSÉ, propriétaire
7082E3818

COMMERCIAL | INDUSTRIEL | INSTITUTIONNEL | RÉSIDENTIEL
CONSTRUCTION MARCEL CHAREST ET FILS
T 418 492-5911 | SF 1 800 561-5911
TÉLÉC 418 492-9705
mcfinc.ca | infos@mcfinc.ca
997, Route 230 Est, Saint-Pascal
ISO 9001 : 2008
RBQ : 1623-5558-35
0053E1517

DEGIRO MONTMAGNY
www.degiro.com
OUVERT LE SAMEDI
1214P1417

RONA Vous voulez. Vous pouvez.
DECO SURFACES
AIR MILE Des voyages et bien davantage
CENTRE DE RÉNOVATION
CAMILLE DUMAIS
Licence RBQ : #1185-5277-
1005, rue Lévesque, SAINT-PASCAL
Tél. : 418 492-2347 - Téléc. : 418 492-9603
www.camilledumais.com
0022E1417

ANTIROUILLE
à partir de 99,95$
VÉHICULE DE COURTOISIE
PARE-BRISE
Remplacement, réparation
Réclamation avec assurance
Contactez Louis Dépatie 418 492-3432
OLIVIER KAMOURASKA | CHRYSLER
255, av. Patry, Saint-Pascal
(aut. 20, sortie 465)
418 492-3432
1 800 363-3432
www.olivierkamouraskachrysler.com
0008E3818

rabaischocs.com

Café Azimut
Pour 14,00$ Obtenez 20,00$

Khazoo
Pour 16,00$ Ob 2

DOSSIER
ÉLECTIONS PROVINCIALES 2018

Entretien avec Guillaume Dufour, candidat de Québec solidaire

Le Journal a rencontré les principaux candidats à la prochaine élection provinciale du 1er octobre 2018 dans le comté de Côte-du-Sud. Les candidats ont été invités à se prononcer sur les mêmes enjeux, qui touchent la population de cette circonscription.

STÉPHANIE GENDRON

Avenir de l'hôpital de La Pocatière et des soins de santé en région

C'est important qu'il y ait une décentralisation de la gestion. C'est important aussi de s'assurer que la profession d'infirmière soit valorisée. On a perdu beaucoup par rapport aux CLSC. On prône un renforcement des CLSC, car il y a un rôle important de prévention.

Quai de Kamouraska

Au niveau des quais, ce n'est pas facile, car le fédéral est là-dedans. Quand on parle du Québec comme un pays, c'est un exemple que l'on va donner. Il faut plus d'accès au fleuve.

Pénurie de main-d'œuvre

C'était prévisible, on a manqué de vision. Dans la région, on a perdu beaucoup de services de proximité et de petits commerces, ce qui fait que la région est moins attrayante pour les gens qui veulent s'installer ici. On parle de faire venir des immigrants de l'extérieur du Québec, mais il y a beaucoup de gens au Québec qui pourraient venir travailler ici. On propose également qu'au niveau de la formation continue, qu'il y ait de l'aide financière qui tient compte de la réalité des régions, pour les gens qui doivent partir temporairement pour une formation.

Retard dans les projets d'aqueduc dans la région : Il s'agit d'un exemple chronique des gouvernements qui ne prennent pas l'environnement au sérieux et qui sous-financent le ministère de l'Environnement, qui n'a pas assez de ressources. Je comprends les municipalités. C'est le travail du député d'aller voir au niveau des ministères et faire la courroie de transmission avec les citoyens. Ce problème ne date pas des élections, il y a quelque chose qui n'a pas été fait.

Soutien à l'éducation

On veut offrir de l'aide aux municipalités dévitalisées, parfois une école a besoin de soutien seulement quelques années pour qu'elle reste ouverte. On ne veut pas fermer des écoles pour finalement devoir agrandir d'autres écoles. Aussi, Québec solidaire propose d'augmenter le budget global des Cégep. Ça prend des installations intéressantes pour attirer des élèves.

Agriculture

On veut soutenir les petits producteurs qui sont innovants. On ne remet pas en question la place des gros joueurs, mais il n'y a pas assez de soutien pour les petites productions. Ce sont souvent des jeunes qui n'ont pas accès aux terres ou pour passer à la certification biologique, ça coûte cher. On veut favoriser une nourriture produite locale et distribuer localement.

Accueil et intégration des nouveaux arrivants/ immigrants

Ça prend une structure d'accueil et d'intégration structurée, un pôle régional d'intégration.

Environnement : le grand absent?

Le développement économique se fait souvent sur le dos de l'environnement. Il faut une transaction économique pour que l'économie se fasse de façon plus écologique. Il faut commencer à se retirer de tout ce qui est hydrocarbures. Il faut favoriser le passage à la voiture électrique ou hybride. On fait des routes partout, les gens vont prendre la route. On fait des trottoirs, il y a des piétons, des vélos. Quand on fait des infrastructures, les gens vont les utiliser.

Québec solidaire croit qu'il faut reprendre la gestion du transport régional, que ce soit géré par l'État. SI c'est vu comme un service social, c'est normal que l'État contribue à cela. Si on favorise l'achat local, c'est une mesure économique intéressante, mais c'est aussi écologique.

Subvention au fonctionnement des organismes culturels

On considère que les organismes communautaires font un travail énorme avec peu de moyens, on veut donc plus de financement pour les organismes communautaires, culturels, en environnement, en santé. Il faut qu'ils restent indépendants, donc pas de financement par projet. Il faut augmenter leur financement et s'assurer de leur indépendance.

Contenu local dans les grands projets gouvernementaux

On a plus une vision d'exiger du contenu local. Les appels d'offres publics, on dirait qu'il faut toujours que ce soit le plus bas prix, mais je crois qu'il faut qu'il y ait des points qui donnent des avantages à des entreprises locales. Qu'il y ait autre chose que juste le moins cher possible.

Pourquoi vous vous êtes présenté à l'élection?

Je regarde ce qui se passe et ça «m'écoeurait» un peu. Je me suis dit : ce n'est pas vrai que je vais rester chez nous, à ne pas voter. Dans la plate-forme de Québec solidaire, ce sont des mesures pour tout le monde. En plus, les gens qui profitent le plus de nos mesures, ce n'est pas nécessairement ceux qui nous appuient.

À quoi devrait ressembler Côte-du-Sud dans 10 ans?

J'aimerais que l'on ait réussi à attirer des gens de l'extérieur pour contrer la baisse démographique et pour dynamiser le comté. Des écoles remplies de jeunes, des commerces ouverts, des services pour les citoyens et une qualité de vie... et qu'on ait entrepris la transition écologique que l'on doit faire.

Québec solidaire et l'agriculture

«Québec solidaire a un programme ambitieux en matière d'agriculture !», affirme M. Guillaume Dufour, candidat de Québec solidaire dans le comté Côte-du-Sud. Le plan de transition en agriculture, Cultiver mieux, bien manger, vise à fournir des aliments sains, à les distribuer localement et à limiter les dommages causés par les hydrocarbures tout en permettant à des productions innovantes de se développer.» «Le virage vers le biologique est essentiel, soutient monsieur Dufour. Non seulement s'agit-il de manger des aliments sains, mais aussi de limiter le recours aux hydrocarbures. En effet, les pesticides et les engrais non biologiques proviennent de combustibles fossiles. Pour permettre ce virage, un gouvernement solidaire apportera une aide financière et technique aux agricultrices et agriculteurs qui feront la transition et remboursera la certification biologique.»

Entretien avec Michel Forget, candidat du Parti québécois

Le Journal a rencontré les principaux candidats à la prochaine élection provinciale du 1er octobre 2018 dans le comté de Côte-du-Sud. Les candidats ont été invités à se prononcersur les mêmes enjeux, qui touchent la population de cette circonscription.

Stéphanie Gendron

Avenir de l'hôpital de La Pocatière et des soins de santé en région

Il faut éliminer les irritants de la réforme Barrette. On ne veut pas re-brasser les structures, mais au niveau des CISSS, le président est nommé par le ministre. Je suis membre de conseils d'administrations et ça ne se fait pas comme ça. Pourrait-on nommer un représentant de chaque établissement sur le C.A? Aussi, Côte-du-Sud, ce sont deux régions administratives et un mur de Berlin, tout de suite après La Pocatière! Deux régions différentes, donc un médecin spécialiste ne peut pas aller exercer à La Pocatière et vice versa, c'est complètement fou. Donc, éliminer cela.

Quai de Kamouraska

Il faut réaliser que l'on a toujours quelqu'un dans les jambes qui nous nuit. Dès qu'on met l'orteil à l'eau, c'est fédéral. Est-ce qu'on peut prétendre que le fédéral nous a aidés? On se promène le long de la côte et on voit plus d'anciens quais ou de ce qui reste de quais, que de quais en bon état. Il y a des investissements, il y a des croisières et des possibilités.

Pénurie de main d'œuvre

Comme enseignant en informatique, on s'est attaqué au problème de pénurie de main d'œuvre dans notre domaine. On reçoit les étudiants internationaux, mais on a été plus loin. On accueille des étudiants français qui ont une formation de deux ans, on les reconnaît et passent une année avec nous. J'ai étudié la suite des choses, en les rencontrant sur leurs motivations. J'ai été plus loin que ça, pour qu'ils aient des ateliers de préparation de lettre de présentation et de C.V.

Il y a beaucoup de gens qui font des efforts, mais est-ce qu'on sait tous ce que chacun des autres font ? Il faut développer une stratégie Côte-du-Sud. Est-ce qu'on peut relier ça pour que ce soit plus efficace ?

Retard dans les projets d'aqueduc dans la région

Il manque de monde (dans les ministères) et on prévoit en réengager.

Soutien à l'éducation

Quand on pense qu'on a tout fait avant de fermer une école, il faut réviser cela. Impliquer les municipalités ou être imaginatif, il ne faut pas que ça arrive, car c'est le début de la fin. Au niveau démographique, on est dans un creux mais les prévisions prévoient que ça remonte un peu.

Agriculture

On ne veut rien savoir d'aucun recul, les agriculteurs ont déjà subi des reculs. Comment ça se fait que l'agriculture est le seul ministère est le seul qui a moins d'argent ? Pour le gouvernement libéral, ce n'est pas une priorité. Ici, il faut aller plus loin avec le développement d'entreprises innovantes, mais il faut protéger bec et ongles le secteur de base.

Accueil et intégration des nouveaux arrivants/ immigrants

On attire des nouvelles familles, oui faut le faire, mais nos jeunes qui sortent des écoles, est-ce qu'on peut essayer de les garder? Il y aura toujours une concurrence de Québec, une pression salariale. Donc il faut se mettre beau. Dès qu'il y a des services, on a un bout de chemin de fait. Il faut maintenir et améliorer nos services.

Environnement : le grand absent?

Les gens me parlent de l'été qu'on a passé. Ça les préoccupe. Il y aussi l'électrification des transports. On a des surplus d'électricité, avant de les exporter, peut-on s'en servir pour l'électrification des transports? Il y a des mesures pour réembaucher des agents de la faune, respecter les objectifs de zones protégées, supporter les municipalités qui veulent faire du transport actif.

Subvention au fonctionnement des organismes culturels

Je suis sur le C.A du Cégep et la Salle André-Gagnon a besoin d'amour. Nous (Le PQ) avons des sommes dévolues pour davantage pour les rénovations et pour l'augmentation des budgets des diffuseurs pour qu'ils soient plus attractifs. Aussi, au niveau des élèves, au primaire, un livre par année et au secondaire 3,4,5, 50 $ pour des activités culturelles ici en région.

Contenu local dans les grands projets gouvernementaux

Si on avait fonctionné comme ça se passe normalement ailleurs, il y aurait eu une exigence de contenu local, on ne serait pas dans cette situation-là (Construction du REM qui a échappé à Bombardier). La prolongation des voitures du métro de Montréal pour Bombardier est un prix de consolation d'une situation qui n'aurait pas dû arriver.

Pourquoi vous vous êtes présenté à l'élection?

J'ai été candidat en 2008. 10 ans plus tard, j'ai analysé ce que j'ai (à offrir) de plus 10 ans après. Il y a plein de choses sur lesquelles j'ai travaillé localement, régionalement. Je ne veux pas d'une CAQ qui est une version du Parti libéral 2.0. Je trouve que le PQ a un programme mature.

À quoi devrait ressembler Côte-du-Sud dans 10 ans?

Que la région ait plus de moyens pour travailler avec moins de contraintes. Se structurer davantage, aider les régions et ne pas leur nuire. C'est plus au niveau agroalimentaire, plus au niveau du bois, de miser sur les forces mais plus améliorées.

Bruno Hudon et son fils plaident coupables

L'ex-membre des Hells Angels, Bruno Hudon, et son fils Ralph Hudon, tous deux accusés de trafic de stupéfiants, ont plaidé coupable lors de leur procès tenu jeudi dernier, selon ce que rapporte le Journal de Québec. Les deux hommes de Sainte-Anne-de-la-Pocatière avaient été arrêtés en janvier 2017. À l'époque, une enquête de l'Escouade régionale mixte de Québec avait permis d'établir que le père et le fils transportaient d'importantes quantités de cocaïne et d'argent dans une cache située à proximité de la résidence de Bruno Hudon à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Lors de leur arrestation, les enquêteurs avaient saisi la somme de 50 000 $ en argent comptant. En plaidant coupables, Bruno et Ralph Hudon écopent d'une peine d'emprisonnement de trois ans. Cependant, comme ils se trouvaient derrière les barreaux depuis leur arrestation, ils n'auront qu'à purger six mois de plus au pénitencier. (M.P)

Entretien avec Simon Laboissonnière, candidat du Parti libéral du Québec

Le Journal a rencontré les principaux candidats à la prochaine élection provinciale du 1er octobre 2018 dans le comté de Côte-du-Sud. Les candidats ont été invités à se prononcer sur les mêmes enjeux, qui touchent la population de cette circonscription.

Stéphanie Gendron

Avenir de l'hôpital de La Pocatière et des soins de santé en région

Il faut revaloriser le rôle de l'hôpital et du personnel soignant. Je propose d'amener un service supplémentaire, une clinique de gestion de la douleur, ce qui va créer du volume pour le personnel de l'hôpital. Ça va solidifier les emplois et maintenir ce qu'on a déjà.

Quai de Kamouraska

Le quai de Kamouraska est une infrastructure importante et c'est pourquoi nous avons fait une annonce pour sa mise en valeur cet été. Nous allons travailler très fort avec Patrimoine maritime de Kamouraska afin d'arrimer leur projet avec les programmes existants et futurs. Le quai possède un fort potentiel touristique ainsi que culturel et nous devons nous assurer de le mettre en valeur.

Pénurie de main-d'œuvre

On agit déjà. Cet enjeu-là, il est présent partout. On propose notamment plus de flexibilité pour les travailleurs qui sont déjà à la retraite et qui voudraient suspendre leur Régie des rentes. On propose aussi, au niveau de l'immigration, de savoir combien des 100 000 emplois disponibles au Québec sont ici en région. Il faut se coller le plus possible sur ce que l'on a de besoin, en terme d'immigration. C'est un dossier qui vient me cher, c'est l'enjeu de la campagne. Si on ne s'y attaque pas, ça aura une incidence sur notre milieu, ça peut dévitaliser des municipalités.

Retard dans les projets d'aqueduc dans la région

C'est clair que les élus trouvent que les délais sont longs, je crois qu'ils ont raison. Ce que ça me fait dire, c'est que l'on ne doit pas diminuer les ressources, on doit améliorer les délais de traitement. La solution n'est pas de couper des fonctionnaires.

Baisse démographique dans les écoles

C'est important de maintenir le plus possible les petites écoles, un modèle traditionnel, qui fonctionne. On doit aussi faire attention à la démographie. Le Cégep, c'est important ce qu'ils font, attirer des gens de l'extérieur dans notre milieu. Ils sont capables de les attirer et dans une certaine mesure, de les retenir, comme le programme de Soins infirmiers. Quand ils (les étudiants) viennent étudier en Soins infirmiers et ont leur stage à l'hôpital de La Pocatière, on a plus de chances de les garder ici. On veut donc favoriser les petites cohortes. Normalement, il n'y aurait pas assez de personnes pour ouvrir le cours (en Soins infirmiers), mais on leur a permis de le faire. Je m'engage à défendre ces programmes-là.

Agriculture

L'agriculture et la forêt, c'est le cœur de notre économie. C'est comme ça que notre économie a été bâtie et ils sont encore très présents. Les producteurs nous demandent de leur assurer la plus grande stabilité possible pour leur permettre de se développer.

Accueil et intégration des nouveaux arrivants/ immigrants

On va donner des montants (aux MRC) pour aider l'attraction et surtout la rétention. On doit faire un effort de plus, au niveau gouvernemental, pour appuyer les communautés pour mieux les intégrer et les retenir (immigrants). La clef du succès est d'intégrer toute la famille.

Environnement : le grand absent?

Oui, on me parle d'environnement, mais on parle plus de pénurie de main-d'œuvre. L'environnement, ce n'est pas seulement local, c'est tout ce qu'on fait au national. Le Parti libéral s'inscrit dans des projets de mobilité durable qui vont faire baisser les gaz à effet de serre.

Subvention au fonctionnement des organismes culturels

Nous avons mis en place une Politique culturelle où l'on injecte 600 millions sur cinq ans. Oui, il y a des défis, mais les montants globaux que l'on donne aux organismes communautaires ont augmenté substantiellement au cours des dernières années. On les appuie déjà et on veut continuer à en faire plus à la hauteur de ce qu'on peut contribuer.

Contenu local dans les grands projets gouvernementaux

Le projet du REM est un projet de la Caisse de dépôt et placement du Québec. On mélange des pommes et des oranges. Si on a les moyens pour s'impliquer dans des projets d'envergure au Québec, c'est parce que on a laissé la Caisse de dépôt être porteur de ce projet. C'est important de prendre du contenu local quand c'est le gouvernement (qui mène le projet).

Pourquoi vous vous êtes présenté à l'élection?

Je pense être rendu à la bonne place. J'ai fait toutes les «jobs» dans les bureaux de comté ou les cabinets politiques. Je classais des dossiers quand j'ai commencé. Je crois que dans le contexte actuel, je suis convaincu que je suis la bonne personne pour aider la région. J'ai le comté tatoué sur le cœur.

À quoi doit ressembler Côte-du-Sud dans 10 ans?

La force du comté, c'est le monde qui l'habite. Cette force-là, de travailler ensemble, je vois encore ça dans 10 ans et se resserrer encore plus. C'est pour cela que c'est important d'appuyer les initiatives qui viennent du milieu. Je vois une population encore très solidaire.

Simon Laboissonnière s'engage à appuyer les démarches de réouverture du Camp Canawish

Lors de sa tournée en Côte-du-Sud avec le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais, le candidat du Parti libéral du Québec, Simon Laboissonnière, a souhaité rencontrer les membres du conseil d'administration du Camp Canawish pour discuter de leurs démarches visant la reprise de leurs activités. Lors de cette visite à Rivière-Ouelle, les membres du CA ont été en mesure d'expliquer la situation que vit présentement le camp de jour. Le candidat libéral s'engage à appuyer les démarches que les organisateurs auront choisies pour assurer la réouverture du Camp. « Le Camp Canawish est un site exceptionnel qui offre des séjours aux personnes devant composer avec des handicaps physiques ou intellectuels. C'est un emblème au Kamouraska et c'est pourquoi je vais travailler en collaboration avec les organisateurs pour assurer la pérennité du Camp », explique Simon Laboissonnière.

La DG de Saint-Onésime quitte pour Mont-Carmel

La directrice générale de Saint-Onésime-d'Ixworth, Mme Maryse Lizotte, quittera ses fonctions sous peu pour relever un nouveau défi à Mont-Carmel.

Maxime Paradis

L'information nous a été confirmée par le maire de Mont-Carmel, M. Pierre Saillant. Ce dernier a rappelé que leur précédente directrice générale avait quitté ses fonctions le 7 septembre dernier.

Dans le cas de Maryse Lizotte, elle doit être confirmée dans ses nouvelles fonctions ce soir, lors d'une réunion extraordinaire. « Mme Lizotte est une citoyenne de Mont-Carmel et elle a déjà beaucoup d'expérience dans le domaine municipal. Elle sera un atout pour notre équipe », de déclarer Pierre Saillant.

De son côté, le maire de Saint-Onésime, M. Benoît Pilotto, a précisé que le départ de Maryse Lizotte n'était pas motivé par un mauvais climat régnant au sein de sa municipalité. « C'est un départ volontaire. Mme Lizotte avait le goût de relever un nouveau défi professionnel, tout simplement », ajoutait-il.

M. Pilotto ajoutait que les gens pourraient postuler entre le 20 septembre et le 4 octobre pour le poste de directeur général à Saint-Onésime. L'entrée en fonction du futur candidat doit se faire vers la fin octobre, selon sa disponibilité.

Maryse Lizotte. Photo tirée de Facebook.

Entretien avec Marie-Eve Proulx, candidate de la CAQ

Le Journal a rencontré les principaux candidats à la prochaine élection provinciale du 1er octobre 2018 dans le comté de Côte-du-Sud. Les candidats ont été invités à se prononcer sur les mêmes enjeux, qui touchent la population de cette circonscription.

Stéphanie Gendron

Avenir de l'hôpital de La Pocatière et des soins de santé en région

L'hôpital est notre priorité. On veut assurer une couverture des soins de santé à tous les niveaux. On veut que ce soit davantage géré en région et donner plus de postes à temps plein aux infirmières. S'il faut aller chercher des spécialistes à Montmagny pour avoir les spécialistes ici, on va le faire.

Quai de Kamouraska

La CAQ a le Projet Saint-Laurent. On n'utilise pas assez le fleuve, on ne donne pas assez accès au fleuve à la population. C'est de juridiction fédérale, mais je pense qu'au provincial, on va être prêt à investir dans ce genre de projet là. Le tourisme est un moteur économique très fort dans notre région.

Pénurie de main-d'œuvre

On ne va pas aller dans de grandes tournées de consultation, on va agir. On doit remettre des organismes dans les régions comme les COFI (Centre d'orientation et de formation pour les immigrants), qui existaient dans les années 90 et qui visaient à accompagner les immigrants dans la francisation et l'intégration. Tu ne peux pas juste parachuter quelqu'un dans une entreprise, ce sont des humains.

Il y a aussi des gens qui ont des problèmes de santé mentale ou sur l'assistance sociale qui peuvent travailler. Ils sont loin du marché du travail, mais si on les accompagne, ces gens-là peuvent contribuer à la société, j'en suis convaincue. On peut maximiser les façons de faire.

Retard dans les projets d'aqueduc dans la région

Ce qui ressort de façon unanime chez les municipalités : délai avec la CPTAQ et avec l'Environnement. C'est inacceptable. C'est l'environnement qui écope. Il n'y a pas une approche horizontale dans l'intervention gouvernementale. Ce qu'il faut faire, c'est de la représentation intense et se battre pour que les délais soient moins longs pour assurer qu'il y ait une flexibilité dans les façons de faire du ministère.

Soutien à l'éducation

Les petites écoles, on les maintient toutes ouvertes. Ce qui manque au Québec, ce sont les technologies dans les écoles. Les enseignements à distance, pour les enfants de petite communauté, ce peut être avantageux. Le système n'a pas amené assez cette technologie-là.

L'éducation est au cœur de nos priorités. On n'a pas d'établissement d'enseignement universitaire, ça me préoccupe. Le Cégep de La Pocatière est une plaque tournante, c'est là qu'il faut investir.

Agriculture

On propose deux idées. Les entrepreneurs et les agriculteurs sont tannés de la paperasse. Est-ce qu'on peut faciliter leur vie? À la CAQ, on veut un fonds d'investissement de 50 M$ pour soutenir la relève et la productivité, ainsi que le bien-être animal.

Accueil et intégration des nouveaux arrivants/ immigrants

On n'a pas de vraies mesures d'intégration. Il faut que ces gens-là sentent qu'ils font partie prenante de notre communauté. Ça prend beaucoup de ressources pour les intégrer et 96,5 % de l'immigration restent à Montréal, il ne sont pas incités à aller ailleurs. Est-ce qu'on pourrait avoir des mesures incitatives pour qu'ils viennent s'établir en région?

Environnement : le grand absent?

C'est vrai que je n'entends pas beaucoup cette préoccupation sur le terrain, malheureusement. On est taxés à la CAQ de ne pas être environnementalistes, mais on a cette préoccupation majeure pour l'eau, soit une Politique de l'eau et sa protection. Les changements climatiques, il faut prendre ça au sérieux, il faut prévenir. Il faut investir dans les technologies vertes, c'est l'avenir.

Subvention au fonctionnement des organismes culturels

On le voit dans la lunette de l'éducation. L'importance d'inciter les jeunes à lire davantage... On augmente le budget pour les activités culturelles dans les écoles, ce qui aura une retombée directe sur les organismes. Les enfants doivent rapidement toucher la culture. Le Kamouraska est riche en culture, en musées, en événements. Ça va être important de miser là-dessus et mettre cela en valeur.

Contenu local dans les grands projets gouvernementaux

Toute la région est affectée si Bombardier n'a pas de contrat. On (La CAQ) a dit que c'était un minimum de 25 % dans nos appels d'offres. Pour nous, c'est nécessaire. C'est inacceptable ce qui est arrivé ici (échapper le contrat du REM). Il faut être fier et mettre un minimum de contenu québécois.

Pourquoi vous vous êtes présenté à l'élection?

François Legault est venu me chercher. Au départ, je suis partie à rire. J'ai accepté de réfléchir. Je me suis mis à regarder et étudier ce qui se passe autour de nous. J'avais arrêté de le faire depuis quelques années, parce que je trouvais ça difficile de voir que le Québec s'en va nulle part. Ç'a réveillé en moi l'idée que je pourrais participer à transformer cela.

À quoi doit ressembler Côte-du-Sud dans 10 ans?

Un dynamisme économique hors norme, comme Portland aux États-Unis. Un endroit qui n'a l'air de rien, mais qui est tellement dynamique. Un lieu de haute innovation, le fleuve qu'il faut utiliser. Un système d'éducation fort, un Cégep plein d'étudiants, des jeunes familles qui ont envie de venir ici, des immigrants intégrés et heureux d'être ici.

Bilan de mi-campagne

Marie-Eve Proulx dresse un bilan de mi-campagne extrêmement positif. La candidate de la CAQ peut se vanter d'avoir déjà rencontré 42 des 45 municipalités du comté en plus d'avoir visité plus de 2000 foyers. Dans une campagne dynamique, à l'image de sa personnalité énergique, Mme Proulx est allée à la rencontre d'agriculteurs, d'élus municipaux, d'entreprises, de familles, de personnes âgées sans oublier les organismes œuvrant sans le domaine de la santé et de l'éducation, entre autres. « J'avais déjà une très bonne connaissance des réalités de notre région, mais depuis le début de la campagne, j'ai eu l'occasion d'ouvrir un dialogue avec les citoyens, de les entendre et de comprendre de quoi ils ont réellement besoin. Je suis maintenant convaincue que le changement que propose la CAQ est celui dont a besoin la Côte-du-Sud. »

Les soins infirmiers ont moins la cote dans la région

À peine quatre étudiants sont inscrits en soins infirmiers pour la session d'automne au Cégep de La Pocatière. Ils étaient au nombre de 28 en 2014. Dans un article paru dans le Journal de Québec, la directrice générale du Cégep de La Pocatière, Marie-Claude Deschênes, attribue cette baisse d'inscriptions au fait que la profession est actuellement « malmenée » au Québec. « On est capable de savoir si des jeunes de notre bassin vont étudier ailleurs en soins infirmiers et ce n'est pas le cas. Ils ne vont pas à l'extérieur, ils ne vont juste pas en soins infirmiers », a-t-elle déclaré au journaliste Pierre-Paul Biron, excluant donc la thèse de la démographie défavorable dans le réseau collégial. Ailleurs au Québec, des baisses tout aussi importantes ont été enregistrées au cours des quatre dernières années dans au moins cinq autres établissements collégiaux de la province, dont Sorel-Tracy, Shawinigan, Matane et Beauce-Appalaches. (M.P)

Piédestal
Soins podologiques
Bas de compression

Nathalie Soucy
Infirmière en podologie
418.860.1283

Soins de pieds en cabinet et à domicile
1210, boul. Desrochers
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

www.piedestal.ca

8044E1417

Xavier Dany Girard : un peintre contemporain « porteur de sens »

Du 1er au 31 octobre 2018, PhénoménArt présente les oeuvres du peintre contemporain au cours de deux expositions à Saint-Jean-Port-Joli au profit de deux organismes de la région.

Exposition : *Le temps qui passe*
Chez *Sibuet*, 306 route de l'Église, au profit de la ***Maison d'Hélène à Montmagny***

1er au 5 octobre : encan silencieux d'une oeuvre dédiée et donnée par l'artiste, *L'Or du temps*

5 octobre : vernissage à 19 h et dévoilement du nom de l'acquéreur de l'oeuvre dédiée au plus offrant à 20 h 30.

Exposition : *Feu*
À *La Coureuse des Grèves*, 300 route de l'Église, au profit de ***La Remontée à Saint-Jean-Port-Joli***

1er au 7 octobre : encan silencieux d'une oeuvre dédiée et donnée par l'artiste, Feu de la compassion

7 octobre : vernissage à 14 h 30 et dévoilement du nom de l'acquéreur de l'oeuvre dédiée au plus offrant à 16 h.

Pour chaque oeuvre vendue au cours de chacune des expositions du 1er au 31 octobre, l'artiste fera un don en argent à la Maison d'Hélène et au Centre d'Équithérapie La Remontée.

Pour reprendre les mots de l'artiste : « ***Faisons de la collaboration un porteur de sens*** »

À 65 ans, l'artiste peintre saisit bien ce que son parcours de vie lui a enseigné et transmis. C'est avec coeur et émotion qu'il revient dans la région, après avoir poursuivi en 1983-84 des études de sculpture avec Roger Bourgault à Saint-Jean-Port-Joli et avoir exposé à la Coureuse des Grèves et au Manoir Couillard-Dupuis.

Sérieusement.

Michel Forget
Côte-du-Sud

Venez rencontrer Michel Forget au 608-B, 4e avenue, à La Pocatière, ce jeudi 20 septembre, à partir de 19 h.

Dans Côte-du-Sud, Michel Forget pour les familles :

- Retour à un tarif unique pour les CPE : 8,05$ pour le 1er enfant, 4$ pour le second, gratuit à partir du troisième.
- Répartir 20 jours des congés parentaux sur les premières années de vie d'un enfant.
- Ajouter 2 semaines de congés parentaux pour les pères.
- Implanter un service de repas dans toutes les écoles primaires.

La Pocatière : 418 856-6446
Montmagny : 418 248-0991
Sans frais : 1 833 991-0991

cote-du-sud@pq.quebec

10050P3918

PARTI QUÉBÉCOIS

Michel Boivin, agent officiel

Des histoires de pêche, une sardinière et de l'huile d'olive à Saint-André?

Des histoires de pêche sur la Côte-du-Sud et dans le Bas-Saint-Laurent, il y en a beaucoup. Jusque dans les années 1940, les habitants installaient des filets et des cages à marée basse pour prendre l'anguille, mais aussi l'éperlan, le hareng et la sardine.

Yves Hébert

Le village de Saint-André-de-Kamouraska vers 1900.

Devant Saint-André, comme à Rivière-Ouelle, la pêche a longtemps représenté une source de revenus complémentaire à l'agriculture.

Dans ses mémoires, Jos Phydime Michaud raconte qu'il y avait une pêche importante de marsouins (bélugas) dans l'anse de Saint-André. À Rivière-Ouelle, cette pêche était parfois miraculeuse. (Voir Le Placoteux, le 15 mai 2014). La pêche à l'anguille était également importante sur toute la côte.

Au XIXe siècle, les sardines abondent dans l'estuaire du Saint-Laurent. Afin de profiter de cette manne, l'épicier grossiste de Québec Jean-Baptiste Letellier implante une sardinière à Saint-André en 1892. Le 7 avril, il demande une exemption de taxes municipales pour l'implantation d'une usine de conserves de sardines qui sera connue sous le nom d'Union sardinière du Saint-Laurent.

L'entreprise connaît un certain succès dans les années suivantes. En 1893, le gouvernement du Canada lui accorde une exemption de frais de douanes pour l'importation d'une huile d'olive provenant de Bari en Italie, là où se trouve l'une des plus grandes concentrations d'oliviers au monde. Participant à l'exposition colombienne en 1893 à Chicago et à l'exposition agricole de Québec en 1894, l'Union sardinière du Saint-Laurent se fait remarquer pour la qualité de ses produits. Elle s'oriente même dans la « mise en bouteilles et en canistres d'huile d'olive vierge de Bari. » Jean-Baptiste Letellier la distribue aux épiciers de Québec et de Lévis à partir de son dépôt rue Saint-Paul. Sur le marché la grande bouteille est vendue 65 sous et la canistre d'un gallon, 3.25 $. Cette étonnante entreprise de Saint-André fermera ses portes en 1897.

Placotages

Collecte de sang

Une collecte de sang aura lieu à Saint-Pascal le mercredi 10 octobre de 13 h 30 à 20 h au Centre communautaire Robert Côté. L'objectif est de 110 donneurs.

Journée d'histoire

La journée d'histoire 2018 de la Société d'histoire et de généalogie de la Côte-du-Sud aura lieu le dimanche 30 septembre dans le Kamouraska sous le thème pêche et vie maritime. Pour informations et inscription : 418 856-2104.

Cadets

L'Escadron 761 des cadets de l'Air Région du Kamouraska tiendra une porte ouverte le 21 septembre 2018 de 18 h 30 à 21 h à la Salle Alphonse-Desjardins de Saint-Pascal. Informations: Roxane Martine Coutu au 418 354-2891.

Les archets s'animent

L'évènement musical Les Violons d'automne célèbre cette année son 20e anniversaire. Du 21 au 23 septembre prochains, l'ambiance sera à la fête et aux retrouvailles à La Vigie de Saint-Jean-Port-Joli.

Dépano-Meubles

Au Dépano-Meubles, nous recherchons des personnes qui ont un peu de temps pour faire des cueillettes et livraisons de meubles. En général, nous faisons une cueillette aux deux semaines et elles se font entre le mardi et le vendredi, selon vos disponibilités et celles de nos autres bénévoles. Kamouraska

Souper-Spectacle

Le Club des 50 ans et plus de Kamouraska a le plaisir de vous inviter à son souper spectacle pour ouvrir la saison 2018-2019 de ses activités. Ce souper aura lieu le samedi 29 septembre à 17 h 30 au Centre communautaire de Kamouraska.

Sur le web

La SADC du Kamouraska lance un nouveau projet pour les entreprises commerciales de son territoire afin de les rendre plus visibles et concurrentielles sur le web, et ce, en leur offrant la possibilité d'ajouter des visites virtuelles 360° de leurs installations via leur fiche Google Mon entreprise. Infos: www.sadckamouraska.com/projetvisitesvirtuelles.

Fête famille

Le samedi 15 septembre dernier avait lieu la Fête de la Famille de Saint-Onésime-d'Ixworth. L'organisme Participation familles tenait à remercier tous les bénévoles et collaborateurs qui ont permis la réussite de cette fête familiale.

Érablières

Gens de chez nous, n'oubliez pas de participer en grand nombre, dès maintenant, en racontant l'historique de votre érablière des débuts à aujourd'hui par un texte agrémenté de photos avec légende, qui témoigne de votre passion, de votre labeur et tout cela sans frais. Vous avez des photos souvenirs (avec description), des anecdotes ou des saviez-vous que? La parole est à vous. Laissez couler votre plume en prévision d'un volume sur les acériculteurs, les acéricultrices pour la MRC de L'Islet. Rejoignez l'équipe de La Plume d'Oie Édition. 418 259-1363 ou par

CLINIQUE Physio LA POCATIÈRE

Confiez vos maux à votre physio !

Pour vos problèmes de :
- Dos ou de cou
- Nerf sciatique
- Tendinite, bursite, capsulite, arthrose
- Maux de tête
- Blessures sportives
- Vertiges positionnels

Paule Bélanger
Jacinthe Chiasson
Physiothérapeutes
Accréditée par la CSST, la SAAQ et les assurances privées
401, rue de l'Hôpital, La Pocatière
Tél.: 418 856-2122

3709P1417

LEMIEUX LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

0793P2417

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentes, REER

0050E1417

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706 • Téléc. : 418 492-9706

901C, 4e Avenue,
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
418 856-5172 • Téléc. : 418 856-5734

www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

TIRAGE CERTIFIÉ HEBDOS QUÉBEC INC.

Impression tc • IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL

Distribution publisac

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTE PIGISTE
Stéphanie Gendron

WEBMESTRE
Maxime Paradis (poste 103)
web@leplacoteux.com

VENTES
Pierre Dumais (poste 122)
pierre@leplacoteux.com

Édith Lévesque (poste 108)
edith@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Brigitte Dionne (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

Marjorie Ouellet (poste 111)

RÉCEPTION
PETITES ANNONCES
Brigitte Dionne (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : **Métyvié**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Claude Gagnon, président
Luc Morneau, vice-président
Louis Grenier, directeur
Édith Lévesque, directrice

TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

Édition Kamouraska-L'Islet **18 505 copies**

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85$/année. TPS et TVQ incluses

hebdos QUÉBEC

Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

Guichets non disponibles

le jour de l'installation

Heures d'ouverture prolongées*

Travaux en cours

Besoins d'accompagnement?

Notre personnel se fera un plaisir de vous assister lors de vos 1res transactions.
Informez-vous auprès de votre caisse Desjardins!

Anse de La Pocatière

St-Pacôme	12 septembre
La Pocatière	22 octobre

Centre de Kamouraska

St-Philippe-de-Néri	17 septembre
St-Pascal	25 septembre

Champs et des Bois

St-Alexandre	25 septembre

Nord de L'Islet

L'Islet	10 septembre
St-Aubert	18 septembre
St-Jean-Port-Joli	25 septembre

Sud de L'Islet et des Hautes-Terres

Ste-Perpétue	19 septembre
St-Pamphile	16 octobre

Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer

Berthier-sur-Mer	11 septembre
St-François-de-la-Rivière-du-Sud	20 septembre
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	27 septembre

Parc régional des Appalaches

St-Fabien-de-Panet	13 septembre
St-Paul-de-Montminy	16 octobre

0197P3818

*Les heures d'ouverture pour les services au comptoir seront prolongées le jour de l'installation des nouveaux guichets. Informez-vous auprès de votre caisse Desjardins, les heures peuvent varier.

Desjardins

ÉDITORIAL

PAR STÉPHANIE GENDRON

Côte-du-Sud sera en voiture

Peu importe quel candidat ou quelle candidate sera élu(e) à l'élection du 1er octobre 2018 dans la circonscription de Côte-du-Sud, la région sera en voiture.

Sans diminuer la qualité des candidats des précédentes élections, force est de constater que la connaissance des dossiers, la facilité de communication, l'apparente sincérité et le désir de représenter la circonscription unissent les quatre principaux candidats à l'élection. Le comté a droit à une lutte à quatre individus de qualité.

Tous semblent animer du désir de vouloir représenter la région, même si c'est peine perdue pour certains d'entre eux. Questionnés pendant une heure sur des enjeux précis, tous sans exception avaient une grande connaissance des dossiers et parfois des engagements concrets à proposer.

Ce qui rend la tâche difficile pour les indécis.

Guillaume Dufour de Québec solidaire connaît la plate-forme de son parti. Il a réussi à la régionaliser. Son discours est cohérent et accessible.

Michel Forget du Parti québécois a l'expérience et les convictions. Il est passé à l'action dans le cadre de son travail pour contrer la pénurie de main-d'œuvre, ce qui le rend crédible dans ses propositions, puisque c'est l'enjeu de la campagne.

Simon Laboissonnière du Parti libéral de Québec a une connaissance du fonctionnement politique qui ne s'achète pas, de par son passé d'attaché de presse. On ne sent pas que ses adversaires ont des années de plus que lui.

Marie-Eve Proulx de la Coalition avenir Québec semble s'être présentée pour les bonnes raisons et a une facilité à vulgariser les enjeux qui amène la confiance.

Tous se présentent comme de futurs députés qui sauront défendre leur région. Évidemment, nous sommes en campagne électorale et l'électorat doit être courtisé, mais reste que leur grande connaissance des enjeux de la région ne s'invente pas.

Quand les quatre candidats ressortent du lot de cette façon, cela rend la tâche plus ardue pour les indécis, qui sont très nombreux cette année.

Le travail du parti au national pourrait venir trancher la décision pour plusieurs, ce sur quoi les candidats n'ont aucun contrôle. Le dernier droit de la campagne commence tout juste. Les candidats auront arpenté du mieux qu'ils ont pu le grand comté de Côte-du-Sud, du fleuve aux terres, de la ville de Montmagny au petit village de Saint-Alexandre. Un comté de grandes disparités avec des enjeux parfois différents, parfois similaires, mais auxquels les candidats ont du s'adapter.

Sans passer à l'histoire, la campagne propre et durant laquelle on parle des vraies affaires laissera sans doute des traces positives.

Saint-André-de-Kamouraska

La récolte de moustiques a été bonne

Depuis que le village de Saint-André-de-Kamouraska a mis en place ses mesures écologiques pour diminuer le nombre de maringouins sur son territoire en mai dernier, plus d'un million de moustiques ont été capturés.

STÉPHANIE GENDRON

La méthode de calcul des prises de moustiques par volume. Un millilitre contient 38 moustiques.

28 pièges ont été installés dans le village au début de la saison. Chaque semaine, des bénévoles et un employé municipal ramassaient les cadavres de moustiques et estimaient leurs nombres.

Sur le principe que 1 ml de moustiques correspond à 38 moustiques, il a été déterminé qu'au début septembre, on avait réussi à éliminer un million de moustiques au sein du village. Le décompte permet aussi de connaître les meilleurs endroits pour positionner les pièges.

«C'est un succès, mais il ne faut surtout pas arrêter. Il faut que ça continue plusieurs années, pour que ça fasse un effet domino», a dit Jacques Bodard, citoyen impliqué à la lutte antimoustique.

Pour le moment, difficile de conclure si cela a eu un impact sur la qualité de vie, car il y a eu plusieurs vagues de présences de moustiques dans la région en raison de l'été chaud. «Il y en avait un million en moins assurément», ajoute monsieur Bodard.

Les cadavres de moustiques ont été mis au congélateur et ils seront donnés à une entreprise en aquaculture pour nourrir des truites.

Les pièges attirent les moustiques en projetant du CO_2 recyclé (les bonbonnes sont changées chaque mois), puis de l'acide lactique alimentaire, qui imite la présence d'humains. Les femelles qui se sont reproduites sont donc attirées et se font aspirer par le piège.

L'ÉVÉNEMENT
LIQUIDATION TOTALE
sur les modèles 2017-2018 en inventaire

RABAIS jusqu'à 12 750$ selon le modèle

Financement à 0% sur certains modèles

QUELQUES DÉMOS À LIQUIDER

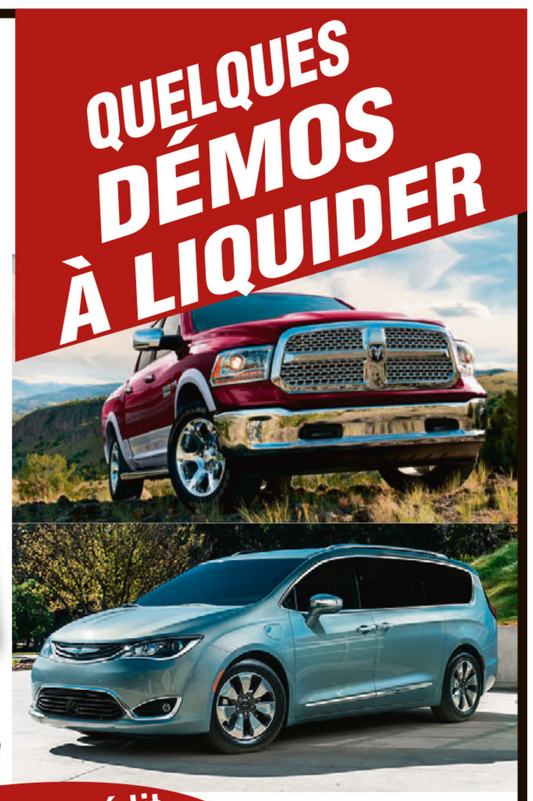

*Voir les détails chez

LORDetFRERES
DODGE Jeep RAM

Très bon choix de véhicules

VENEZ VOIR NOTRE INVENTAIRE DE VÉHICULES USAGÉS

2e chance au crédit sur véhicules neufs et usagés

1001, Principale, Tourville
418 359-2244 | 1 866 959-2244

0876P3718

www.lordetfreres.com

Pour 10$00 Obtenez 15$00
LE SAINT-PASCAL RESTO PUB
Pour 16$00 Obtenez 20$00
CARQUEST PIÈCES D'AUTOS SAINT-PASCAL
Pour 16$00 Obtenez 20$00
CENTRE DE RÉNOVATION CAMILLE DUMAIS
Pour 17$50 Obtenez 25$00
Esthétique Linda Hains
Pour 40$00 Obtenez 50$00
L'ÉCHIQUIER
Pour 20$00 Obtenez 25$00
Boulangerie LA POCATIÈRE
Pour 18$75 Obtenez 25$00
CHAUSSURES POP SHOES
Pour 10$00 Obtenez 20$00
Centre santé-détente Otium

Santé : des employés craintifs au sujet de la mobilité

Le personnel professionnel et technique en santé au Kamouraska (orthophonistes, travailleurs sociaux, psychologues, nutritionnistes, etc.) craint de devoir être plus mobile et travailler loin de chez eux. C'est du moins une demande de l'employeur qui ne fait pas l'unanimité dans les négociations syndicales.

Stéphanie Gendron

Actuellement, le personnel est appelé à être rattaché au territoire dans anciens CSSS, soit par MRC. Avec la création du CISSS basé à Rimouski et la pénurie de personnel, l'employeur proposerait que les employés se déplacent un peu plus loin, par exemple être basé dans Kamouraska-Rivière-du-Loup, au lieu de juste Kamouraska. C'est du moins ce que déplore l'APTS, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux qui en est au dernier droit des négociations avec le CISSS. Le point de la mobilité est l'élément le plus problématique aux yeux du syndicat.

«C'est épeurant quand tu dis, le matin, je me lève, je ne sais pas où je vais travailler. Et si je suis amenée à travailler plus loin, c'est à mes frais. Le jeune qui commence dans le réseau doit se dire : je ne suis pas certain que ça me tente de me promener tant que ça», dit Mélanie Bernier, de l'APTS. Elle donne en exemple qu'une technologiste médicale au laboratoire de La Pocatière pourrait devoir être assignée à Rivière-du-Loup, selon ce que propose l'employeur. «On comprend que c'est le service à la clientèle qui est important, mais les gens sont épuisés, parce qu'on est déjà en pénurie de main-d'œuvre. On leur demande en plus de se déplacer, ce qui va à l'encontre de la conciliation travail-famille», ajoute-t-elle. Pour le moment, le rayon de mobilité proposé serait de 50 kilomètres. Mercredi, le syndicat a tenu une activité de mobilisation auprès de ses membres et de la population pour dénoncer tout spécialement cette idée d'augmenter la mobilité du personnel.

Cours de dessin et de peinture personnalisés
Débutant ou intermédiaire
• Apprentissage de techniques
• Adaptés à votre goût et votre niveau
• Suivi personnalisé
La Pocatière, tél. : 418 871-8250
Site Internet : Nicoletardif.com
9997P3818

POULETS DE GRAIN DU KAMOURASKA
Vente au détail et en gros directement du producteur
126, chemin du Village, Saint-Onésime
418 856-3306
Alcide Ouellet producteur
Poulets de grain, inspectés, sans facteur de croissance (100% végétal), sans antibiotique, sans médicament et sans gras animal (POULETS DE GRAIN NATURELS)
Poulets entiers, poitrines, cuisses, demi-poulets, hauts de cuisse désossés, pilons, poulet haché, carcasses et abats.
Le tout emballé sous vide.
Disponible à partir du 22 septembre.
3818P3818

LES HABITATIONS SAINT-BRUNO
Résidence pour personnes retraitées autonomes
321, rue de l'Église, Saint-Bruno de Kamouraska
www.habitationssaintbruno.ca
À LOUER
Logements 3½ et 4½
2 repas par jour
Balcon, stationnement, câble, électricité
Accessible au programme Allocation-logement
Pour informations communiquez avec Lisette Talbot au 418 308-0838.
Venez nous visiter!
7557E3818

« Au Kamouraska, sans ma voiture! »
Soulignons la Journée « sans voiture »
le vendredi 21 septembre
5993E3818
➡ GRATUIT pour ceux et celles qui prennent le transport collectif aux points d'embarquements prévus et qui est sans réservation.
➡ DÉPARTS de Saint-Pascal vers La Pocatière : 9 h 30 et 13 h 30
➡ DÉPARTS de La Pocatière vers Saint-Pascal : 12 h et 16 h 30
➡ Arrêts à Saint-Philippe et Saint-Pacôme
Pour plus d'informations : 418 308-0956
Trans-apte inc.
Services de transport adapté et collectif

rabaischocs.com

Café Azimut
Pour 14,00$ Obtenez 20,00$

Khazoo
Pour 16,00$ Ob 2

De l'aide financière réclamée pour Charly

Depuis sa naissance, Charly souffre d'une forme de spina-bifida qui s'attaque à tout le bas de son corps. À l'aube de son 7e anniversaire, Charly devra peut-être être opéré pour la cinquième fois depuis sa naissance afin de conserver l'usage minimal de ses jambes. Autrement, il sera condamné définitivement à son fauteuil roulant. Ce que redoutent ses parents qui auront besoin de soutien financier, le cas échéant.

MAXIME PARADIS

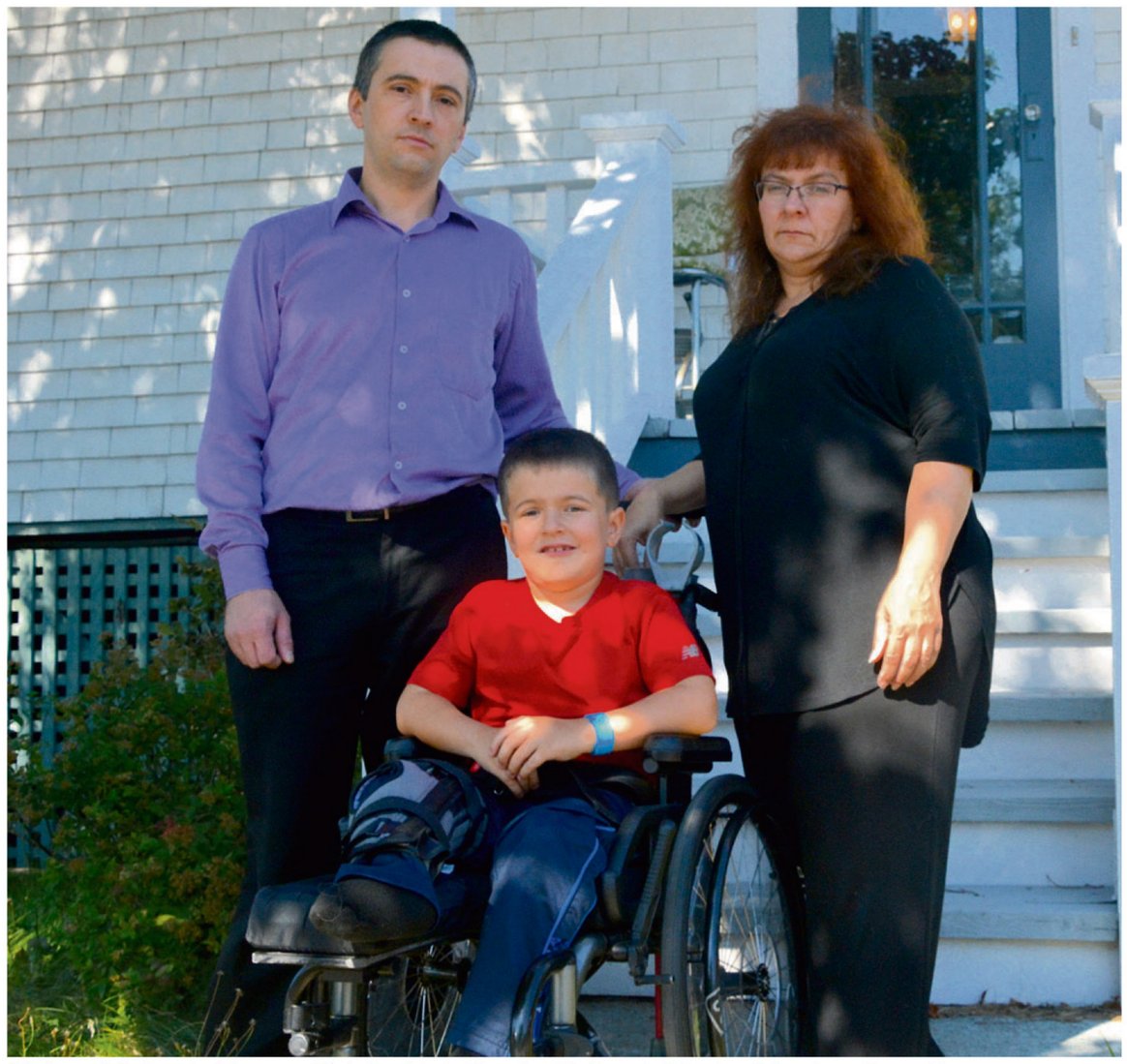

Jérôme Mahaut, Maryse Thériault et Charly Mahaut. Photo : Maxime Paradis.

Spina-bifida lypomyéloméningocèle. Un diagnostic qui n'a pas tardé après la naissance de Charly et qui signifie que lorsqu'il était dans le ventre de sa mère, sa moelle épinière s'est prise dans le bas de sa colonne vertébrale, permettant à du gras de se loger autour. « Naturellement, après la naissance, sa moelle aurait dû remonter. C'est le processus normal chez tous les enfants, jusqu'à l'âge d'un an », d'expliquer la maman de Charly, Maryse Thériault.

Cela n'a pas été le cas chez son fils. En empêchant la moelle épinière de remonter, le gras qui s'agrippe autour vient également l'écraser, ce qui nuit au bon fonctionnement de son système nerveux. « Ça affecte l'usage de ses jambes, de sa vessie et de ses intestins. Notre fils va avoir sept ans et il doit encore porter des couches parce que sa condition le rend incontinent », d'indiquer la mère.

Quatre opérations

À l'origine, Charly devait être opéré une première fois à l'âge de six mois. Parce que le spina-bifida lui causait des problématiques majeures, l'opération a été devancée à trois mois. « L'opération consistait à dégager la moelle, dans son dos. On nous avait dit à l'époque qu'il n'aurait sûrement pas besoin de se faire réopérer avant l'adolescence », d'ajouter Maryse Thériault.

Pourtant, en mars 2017, Charly est repassé sur la table d'opération pour une chirurgie similaire. Une opération qui ne s'est pas bien déroulée, aux dires de sa mère. « Il a été hospitalisé 19 jours parce qu'il a eu des complications après l'opération. C'est une autre conséquence de son spina-bifida, sa peau est fragile et ses plaies s'infectent facilement », de mentionner le père de Charly, Jérôme Mahaut.

En plus de ces deux opérations à la moelle, Charly a aussi subi deux autres opérations. La première dans le but de corriger une forme de pied-bot du côté droit et la deuxième à la cuisse, toujours à la même jambe, afin de la redresser. D'autres conséquences de cette forme de spina-bifida.

Campagne de financement

Malgré ces quatre opérations, l'état de Charly n'a cessé de se dégrader récemment. « Avant, il pouvait marcher avec des orthèses, mais là il n'est plus capable. Il se promène en fauteuil roulant ou on le transporte dans nos bras », de préciser son père.

Pour cette raison, une cinquième opération pourrait être nécessaire à court terme, mais rien n'est moins sûr. « Le gras continue toujours de s'accumuler et les chirurgiens ne peuvent pas tout enlever. Autrement, Charly risquerait de demeurer paralyser », de confier Maryse.

Si l'opération n'a pas lieu, Charly devra rester en fauteuil roulant définitivement. Une situation à laquelle Maryse et Jérôme s'attendaient, mais pas aussi tôt. « Il faudra adapter notre maison en conséquence et acheter un autre véhicule. Il y a des aides gouvernementales qui existent, mais elles ne couvrent pas tout », de déplorer Jérôme.

En désespoir de cause, la famille Mahaut-Thériault a décidé de lancer une campagne de financement sur le web, le 9 septembre dernier. En date du 13 septembre, déjà 420 $ avaient été amassés. Maryse et Jérôme espèrent que les gens seront généreux. « Tout le monde dit que Charly est un enfant qui rayonne et qu'il fait du bien autour de lui. On espère que les gens voudront lui rendre tout ce qu'il apporte », de conclure Maryse Thériault.

Pour donner à Charly, rendez-vous au https://www.paypal.com/pools/c/87KMD-VkGf7.

CÉGEP de La Pocatière
Centre d'études collégiales de Montmagny

**AVIS DE MISE EN CANDIDATURE
POUR DEUX (2) POSTES
DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉTUDIANTS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CÉGEP DE LA POCATIÈRE**

Aux **parents d'étudiants** du Cégep de La Pocatière
et du Centre d'études collégiales de Montmagny

Le Cégep de La Pocatière (incluant le Centre d'études collégiales de Montmagny) invite les parents d'étudiants résidant dans la zone 1 desservie par la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et les parents d'étudiants résidant dans la zone 2 desservie par la Commission scolaire Kamouraska–Rivière-du-Loup, à poser leur candidature en tant que **représentant des parents au conseil d'administration du Cégep de La Pocatière**.

La durée du **mandat de parent d'étudiant est de deux (2) ans.**

Le parent qui désire se porter candidat pour le poste de représentant des parents au conseil d'administration doit présenter sa candidature au moyen d'un bulletin de présentation[1] ; à noter que ce bulletin doit être signé par la personne qui propose le candidat ET porter l'acceptation de celui-ci. **Les candidatures seront acceptées jusqu'au jeudi 27 septembre 2018, à 16 h.**

Soulignons enfin que seuls les parents inscrits au registre des parents d'étudiants du Cégep de La Pocatière (incluant le Centre d'études collégiales de Montmagny) la veille de la période de mises en candidature **ET** qui ont remis au Secrétaire général, dans les délais prévus, un bulletin de présentation dûment complété peuvent être élus comme personnes désignées pour faire partie du conseil.

Secrétariat général
Concours C.A. – Parents
140, 4e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Télécopieur : 418 856-4589 • Courriel : jpunde@cegeplapocatiere.qc.ca

[1] Le bulletin de présentation est disponible au Secrétariat général du Cégep (418 856-1525, poste 2257) et au Centre d'études collégiales de Montmagny (418 248-7164, poste 3100)

0228P3818

10 ans pour le Domaine des pivoines

C'est en présence d'une centaine de personnes que le conseil d'administration de la résidence pour personnes âgées, le Domaine des Pivoines de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, a tenu à souligner le 9 septembre dernier son 10e anniversaire d'ouverture.

L'événement s'est tenu dans le cadre d'un dîner quatre services réunissant les résidents, leur famille, des employés actuels et anciens, des membres fondateurs, des dignitaires ainsi que les commanditaires. « Ce 10e anniversaire permet de se rappeler l'immense contribution de ceux et celles qui ont mis l'épaule à la roue afin que ce projet se réalise. La mise en place d'un établissement comme le Domaine des Pivoines était essentielle à la qualité de vie des aînés de notre communauté », de dire la mairesse, Mme Louise Hémond.

L'occasion a également permis de tenir une porte ouverte en début d'après-midi, permettant alors de découvrir la mise en beauté que s'est refaite la résidence notamment par des travaux de peinture à l'ensemble du rez-de-chaussée, le cirage de tous les planchers et le rafraîchissement de la décoration. D'une valeur estimée à 11 000 $, cet entretien était devenu nécessaire après 10 ans d'existence. « Nous sommes fiers de notre résidence, les gens se sentent comme chez eux. L'arrivée de nouveaux résidents apporte de nouvelles idées, une autre énergie. C'est vraiment excitant de travailler ici », de s'exclamer la directrice générale, Mme Lynda Lorion.

Mentionnons que le Domaine des Pivoines est construit sur trois étages occupés actuellement par 22 résidents. Il a reçu le certificat d'excellence Bonjour Résidences 2017, notamment pour son certificat de conformité du CISSS du Bas-Saint-Laurent, son respect des normes de sécurité en matière d'incendie et la sécurité permanente 24 heures et 7 jours qui y est offerte.

Jean-Denis Guignard à la présidence du Camp Canawish

Le vice-président du Camp Canawish, M. Sylvain Thiboutot, annonce la nomination de M. Jean-Denis Guignard à la présidence du conseil d'administration de Canawish. M. Guignard, natif de Rivière-Ouelle possède une feuille de route impressionnante dans le domaine de l'éducation et particulièrement auprès des clientèles ayant des limitations d'ordre intellectuelles.

M. Guignard s'est senti interpellé par la survie du Camp Canawish et au sortir de l'exercice de réflexion tenue le 28 août dernier, il a décidé de s'impliquer et de jouer un rôle actif dans la relance du camp d'été. M. Guignard se joint à M. Pierre Larocque, qui lui aussi, a décidé de s'engager dans cette relance et occuper l'autre siège encore disponible au sein du conseil d'administration.

Saint-Jean-Port-Joli

Le nouveau McDonald's ouvrira le 27 septembre

Le nouveau McDonald's de Saint-Jean-Port-Joli ouvrira le jeudi 27 septembre prochain. Déjà la semaine dernière, les enseignes extérieures étaient installées en bordure de l'autoroute 20. À la recherche de 70 employés pour opérer ce restaurant, lors de l'annonce faite le printemps dernier, le propriétaire franchisé, M. Pierre Dubillard, mentionnait qu'une soixantaine avait déjà été recrutée.

« On sera pleinement opérationnel, 24 h sur 24 en ce qui a trait au service au volant, mais en prévision du printemps et de l'été prochain, l'idéal serait de monter à 80 employés », confiait-il. En terme de capacité, le nouveau restaurant de M. Dubillard doit se situer entre celui de La Pocatière et de Témiscouata-sur-le-lac. « Ça sera un hybride entre les deux, bâti selon les modèles des nouveaux restaurants McDonald's », a-t-il déclaré. (M.P)

Liberté provisoire refusée pour Donatien Beaulieu

Donatien Beaulieu, accusé d'agressions sexuelles, a vu sa demande de liberté provisoire être refusée au Palais de justice de Montmagny.

Selon nos collègues de CMATV, l'homme qui a déjà été déclaré coupable d'agression sexuelle sur une adolescente en 2016 au Kamouraska sera de retour en cour le 19 septembre pour la suite des procédures.

FERBLANTERIE DE L'EST INC.
les Bardeaux TM
REVÊTEMENT
Tél.: 418 492-1384
Téléc.: 418 492-6432
Cell.: 418 860-6432
260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL
Pliage - Recouvrement
Service d'installation
Moulures de tôle
Tôles à toitures à l'ancienne

Gaétan Ouellet, prop.
3335E1417

5280E3017
PEINTURE de TOITURES
Spécialités :
toitures de tôle et
bardeaux de cèdre
GESTION
DONALD GARON inc.
Saint-Denis 418 498-2283

MAISON À VENDRE
VISITE LIBRE
Samedi / Dimanche
les 29 et 30
septembre
2018
de 13 h
à 16 h 30
765, rue St-Joseph, Saint-Pascal

9998E3818-2
Pour information : 418 863-3612 • Kijiji #1360834733

L'Équipe Lagacé-Boutin-Pelletier,
des conseils avisés,
un service personnalisé

Aider nos clients en établissant un plan personnalisé qui tient compte non seulement de leurs besoins financiers et personnels, mais aussi de leurs objectifs de vie et de retraite : voilà la pierre d'assise du processus d'investissement que propose notre équipe.

Équipe Lagacé-Boutin-Pelletier
315, boul. Thériault, bureau 100
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 0C5
418 862-4772 ou 1 877 716-6660

Desjardins
Gestion de patrimoine
Valeurs mobilières

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

1157053818

RIVIÈRE DU LOUP

vous présente la

CHRONIQUE

Chasse et pêche

Conseils pour sortir un orignal du bois sans trop d'effort

Par Louis Turbide

Vous venez de récolter un orignal et c'est l'euphorie dans votre groupe de chasseurs. C'est tout à fait normal mais la joie doit rapidement faire place à la planification de sortie de la bête du bois. Avec les automnes de plus en plus chauds que l'on connait depuis quelques années, l'animal doit être transporté rapidement au frais pour que la carcasse refroidisse le plus rapidement possible. Bien entendu, l'animal doit être éviscéré dès qu'il a été retrouvé pour que le processus de refroidissement de la viande débute.

Traîneau de transport

Pour sortir efficacement un orignal du bois en entier, il existe sur le marché des traîneaux de transport en plastique ultra rigides. C'est tout à fait génial car cela permet de transporter votre animal sans que celui-ci ne soit en contact direct avec le sol ce qui, sur une longue distance n'est pas l'idéal pour votre venaison. L'important, c'est de bien attacher la bête pour qu'elle glisse le moins possible sur le traîneau. Pour ce faire, la corde doit être passée d'un bord à l'autre du traîneau dans les trous prévus à cet effet. De cette façon, l'animal est littéralement ficelé comme un saucisson et demeure à sa position dans le traîneau. Si vous avez récolté un mâle au panache imposant, il est préférable d'installer la bête en prenant soin de mettre la tête à l'arrière du traîneau. De cette façon, le panache risque moins de s'accrocher inutilement. Il est toujours important qu'il y ait un membre du groupe qui suive le convoi à pied. De cette façon, si le traîneau accroche quelque part, il pourra rapidement régler la situation.

Ce type de traîneau permet aussi de pouvoir utiliser un VTT d'à peine 350 cc pour tirer votre orignal car le traîneau glisse beaucoup plus facilement qu'une bête inerte au sol donc le VTT est moins sollicité. En fait, ces traîneaux glissent tellement qu'il faut prendre certaines précautions si vous avez à descendre une pente abrupte. En effet, il est préférable en pareille situation qu'un deuxième VTT soit attaché derrière le traineau pour contrebalancer le tout. De cette façon, cela empêche le traîneau d'être constamment accoté sur le derrière du VTT qui tire la charge ou de glisser d'un côté ou de l'autre en prenant de la vitesse en pente descendante. Cela est doublement important lorsque le convoi longe un côté escarpé d'une montagne. Il est aussi intéressant de savoir qu'un orignal peut être traîné sur une longue distance dans un chemin forestier sans endommager le traîneau et bien sûr la venaison.

Treuil portatif

Un autre outil qui peut être très utile est un treuil portatif qui peut se fixer à un arbre. Si l'orignal est tombé à l'eau le treuil portatif est génial tout autant que si l'animal est tombé au fond d'une coulée abrupte où un VTT ne peut s'aventurer. Le treuil portatif est aussi fort utile pour palanter un orignal ou le hisser dans votre boîte de camion ou dans une remorque et ce, sans effort. Je vous avouerai que je possède ces deux outils pour sortir mes orignaux du bois et aucun terrain ou situation particulière ne peut m'empêcher de rapporter mon gibier à bon port.

Bonne chasse!

RIVIÈRE DU LOUP

159 A, Fraser, Rivière-du-Loup
418 862-3222
www.riviereduloutoyota.com

TOYOTA

0859E2218

Rivière-Ouelle

Le chemin de la Petite-Anse en voie d'être dézoné par la CPTAQ

Après plusieurs années de représentations, la Municipalité de Rivière-Ouelle vient d'obtenir une décision préliminaire de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour que le chemin de la Petite-Anse, situé sur les terres agricoles de M. Normand Dumais, puisse devenir le principal lien d'accès au développement domiciliaire du Boisé de l'Anse.

Maxime Paradis

À moins que cette décision ne soit contestée à court terme, le dézonage devrait être officialisé par la Commission d'ici au moins un mois. Pour le maire de Rivière-Ouelle, Louis-Georges Simard, il s'agit là d'une belle victoire. « C'était un dossier important à la Municipalité depuis près de 10 ans. Notre vision était d'offrir un chemin sécuritaire pour les citoyens de ce secteur. Quand on a une vision et qu'on y croit, il faut être persévérant », déclarait-il.

À trois reprises, entre 2011 et 2016, la Municipalité a essuyé des refus de la CPTAQ pour faire de cet accès le chemin permanent devant mener au Boisé de l'Anse, un développement domiciliaire au potentiel de 60 maisons, dont une douzaine sont actuellement construites. Au fil de ses représentations, tout ce qu'elle avait obtenu, c'était de faire de ce chemin un lien d'accès temporaire, autorisation qui devait prendre fin l'an prochain en 2019, ce que la Municipalité jugeait inconcevable. « Nous avons décidé de faire une autre demande dans laquelle on a expliqué à la CPTAQ que toutes les autres possibilités qu'elle nous avait suggérées ces dernières années étaient irrecevables. Notre nouvelle demande comprenait aussi l'appui de la MRC de Kamouraska et de l'UPA du Bas-Saint-Laurent. La Commission s'est finalement rendue à nos arguments », d'ajouter Louis-Georges Simard.

Si la décision est entérinée prochainement, la Municipalité procèdera à l'acquisition de cette emprise de 1,3 km située sur les terres de Normand Dumais. Une saga qui, en date de 2016, avait déjà coûté plus de 110 000 $ à Rivière-Ouelle pour l'aménagement du chemin et les différents frais versés aux professionnels étant intervenus dans le dossier.

Plainte au MAMOT

De plus, toujours en lien avec ce chemin d'accès, Rivière-Ouelle a été rappelée à l'ordre par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) récemment en raison d'une plainte qui reprochait alors à la Municipalité de faire l'entretien d'un chemin dont elle n'était pas propriétaire. « Pour faire l'entretien d'un chemin qui n'est pas la propriété de la Municipalité, nous devons avoir l'approbation de 50 % des occupants riverains ou il doit donner accès à des commerces ou des lieux publics comme un parc, par exemple. Aux yeux du MAMOT, nous ne respections pas la deuxième raison. Ce n'est pas notre interprétation », d'indiquer Louis-Georges Simard.

Du côté du MAMOT, le relationniste de presse, Sébastien Gariépy, confirmait qu'un simple rappel du cadre de loi avait été réalisé auprès de la Municipalité et qu'il demeurait à elle de se conformer à la loi désormais.

Louis-Georges Simard à l'entrée du chemin de la Petite-Anse. Photo : Archives Le Placoteux.

NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU
DÉNEIGEMENT DC
Résidentiel et commercial
avec petit tracteur compact
SECTEUR SAINT-PASCAL
Plus de 22 ans d'expérience
en déneigement
Pour une soumission, contactez-moi :
David au 418 866-8644 (cell.)
ou 418 492-1074
9998E3718_2

Laflamme®
PORTES & FENÊTRES
DERNIÈRE CHANCE
pour commander
vos fenêtres
Valide jusqu'au 29 septembre 2018
ON PAYE LES 2 TAXES
SUR PRODUITS LAFLAMME
Profitez du programme
de crédit d'impôt
RÉNOVERT
• Fenêtres en PVC
• Fenêtres en BOIS
• Fenêtres HYBRIDES
• Portes en ACIER
0022E3818
RONA
DECO SURFACES
CENTRE DE RÉNOVATION
CAMILLE DUMAIS!
Licence RBQ : #1185-5277-70
accord D Desjardins
PAYABLE DANS 3 MOIS
1005, rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 Tél. : 418 492-2347
www.camilledumais.com
LIVRAISON PARTOUT AU QUÉBEC
RESTEZ AU CHAUD TOUT L'HIVER!

Sept pompiers honorés pour leurs années de service

Sept pompiers de la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet ayant plus de 20 ans de service ont reçu, le 12 septembre dernier, un certificat de mérite signé par le gouverneur général du Canada. Ils ont également reçu des médailles ou des barrettes selon le nombre d'années de service.

Pour l'occasion, la municipalité avait invité les citoyens à venir remercier ceux qui veillent à leur sécurité en cas d'incendie et pour d'autres événements demandant le support d'une aide communautaire. La mairesse, Mme Anne Caron, a souligné « l'engagement exemplaire des pompiers de Saint-Damase-de-L'Islet, élément essentiel au maintien de nos services afin d'assurer la sécurité de nos citoyens. » Celle-ci s'est dite très fière de la réalisation des échéanciers des actions, sous la direction du chef, M. Langis Gamache, qui recevait une barrette pour sa 41e année de service, dont 27 ans à titre de directeur.

La reconnaissance des pompiers est une action de valorisation de leur travail qui nécessite de nombreuses heures de pratique, de formation et d'intervention. Le maire a également souligné l'engagement de jeunes de la relève qui ont joint la brigade depuis quelques années.

Mme Anne Caron, mairesse de Saint-Damase-de-L'Islet, M. Sylvain Dubé, M. Daniel Jean, M. Claude Jean, M. René Laverdière, préfet de la MRC de L'Islet, M. Langis Gamache, directeur du service de sécurité incendie de Saint-Damase, M. Damien Jean, M. Dominique Lord et M. Richard Bélanger.

Mademoizelle Philippe sous le gazebo

Le Comité art et culture, en collaboration avec la Ville de Saint-Pascal présente un spectacle musical sous le gazebo dans le cadre des Journées de la culture. Initiées et orchestrées par Culture pour tous, les Journées de la culture sont trois jours d'activités gratuites et ouvertes à tous qui favorisent un plus grand accès de la population aux arts et à la culture. Pour l'édition 2018, le Comité art et culture vous propose une prestation musicale de Mademoizelle Philippe au parc Ernest-Ouellet le dimanche 30 septembre à 14 h.

Influencée par les artistes tels que Ariane Moffatt, The Beatles, Nine Inch Nalis et Radiohead, Mademoizelle Philippe offre un métissage d'images fortes et d'ambiances musicales diverses, des mélodies pop, des arrangements matures et des atmosphères viscérales. En cas de mauvais temps, l'activité se tiendra au centre communautaire Robert-Côté. Dans l'esprit des Journées de la culture, le spectacle est offert gratuitement.

Soyez des Journées de la culture

C'est sous le thème « Les mots » que se tiendront les Journées de la culture au Kamouraska, du 28 au 30 septembre prochains. Soutenues par la MRC de Kamouraska, les activités des Journées de la Culture se dérouleront à Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Saint-Germain, Saint-Gabriel, Saint-Pascal et Saint-Joseph-de-Kamouraska. Toutes les activités sont gratuites.

« Nul doute que cette programmation saura charmer petits et grands, d'un univers à l'autre. J'invite la population du Kamouraska à y participer en grand nombre », de déclarer le préfet, M. Yvon Soucy. Tous les détails des activités financées par la MRC de Kamouraska sont disponibles sur la page Facebook des Journées de la culture au Kamouraska ou sur le www.quoifaireaukamouraska.com.

Une deuxième pratique des services incendie du Kamouraska

Le 12 septembre en soirée, une deuxième pratique commune des services incendie du Kamouraska, réunissant une quarantaine de pompiers, s'est tenue à l'usine Bombardier Transport de La Pocatière. Pour cette seconde pratique commune, la deuxième en deux ans, la Régie intermunicipale Kamouraska-Ouest, le service incendie Kam-Est ainsi que les services incendie intermunicipaux de Saint-Pascal et de La Pocatière étaient sur place pour simuler une intervention dans un bâtiment industriel. Cette dernière servait également d'exercice d'évacuation en cas d'incendie pour les employés de l'usine. « Ce bâtiment est excellent pour une simulation puisqu'il comporte des risques particuliers, tels que l'utilisation de matières dangereuse, des espaces clos, etc. Le nombre d'employés ajoute également un défi supplémentaire qui influence l'approche en cas d'incendie. La pratique d'aujourd'hui s'en trouve donc optimisée », de mentionner M. Christian Chénard-Guay, coordonnateur en sécurité incendie à la MRC de Kamouraska.

« Nous avons tous à cœur la protection de nos citoyens et l'application de bonnes pratiques en matière d'intervention d'urgence comme celle-là. Ce type d'actions préventives est nécessaire pour une meilleure mise en place des actions prévues au schéma de couverture de risque, dont la MRC est responsable », de dire le préfet, M. Yvon Soucy.

Fumée artificielle

Sur place, un camion échelle, un camion pompe et des unités d'urgence ont été déployées. De la fumée artificielle a également été utilisée pour reproduire une situation la plus réelle possible.

Par cet exercice, il était aussi question d'arrimer les techniques et les équipements de travail de tous et de travailler ensemble, et ce, le plus efficacement possible.

QUÉBEC SOLIDAIRE

UN PROJET AMBITIEUX
AU SERVICE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

LE 1ER OCTOBRE, VOTEZ
GUILLAUME DUFOUR
POUR LA CÔTE-DU-SUD

Québec solidaire

Autorisé par Alain Tremblay, agent officiel de Québec solidaire.

10041P3818

JOURNÉE DES AÎNÉS

La Ville de La Pocatière invite tous ses aînés à célébrer leur joie de vivre en participant à l'activité spéciale « Chantez, Dansez! »

Vendredi 28 septembre
de 13 h à 16 h
Centre Bombardier

Gratuit

Chantez « La Bonne Chanson » avec le pianiste Serge-André Jones.
Workout avec Isabelle Dionne
Danse avec Micheline et André
Animation et prix de présence

☎ : 418 856-2222, poste 2017

La Pocatière

0343P3818

NOUVEAU SERVICE
LIVRAISON RÉSIDENTIELLE DE GRANULES EN VRAC

Profitez de notre **OFFRE DE LANCEMENT*** pour vous procurer **UN RÉSERVOIR** à partir de **295,95$**
*pour un temps limité

EnergieGR
Granules de bois

418 358-1133 • energiegr.com

10033P3818

Damien le magicien accroche sa baguette

35 ans après ses débuts professionnels, Damien Charest, mieux connu sous le nom de Damien le magicien, a décidé d'accrocher sa baguette de façon définitive. Serein avec sa décision, Damien ne tourne pas le dos à la magie pour autant. Il lui reste encore plusieurs tours dans son sac…

Maxime Paradis

S'il n'avait pas perdu sa mère à l'âge de 6 ans, Damien Charest ne serait jamais devenu Damien le magicien. Lorsqu'il voit pour la première fois Michel le magicien à la télé, Damien a 12 ans et il est fasciné par sa capacité à faire apparaître des oiseaux. « À ce moment-là, je me suis dit que je voulais devenir magicien et faire réapparaître ma mère pour ma famille », se souvient-il.

Damien a vite compris qu'il serait impossible pour lui de ramener sa mère, mais qu'il était possible pour lui de devenir magicien. Afin d'apprendre les rudiments du métier, il s'est commandé le livre de magie de Patrick Page à la Tabagie Astérik de Saint-Pascal, aujourd'hui LUNIK. Cette brique de 400 pages allait lui enseigner les bases de la magie. « Le livre valait 35 $. Une fortune à l'époque. Mon père me donnait 1 $/jour pour que je puisse manger à la polyvalente le midi. Pendant sept semaines, je me suis privé de dîner pour me payer ce livre-là », raconte-t-il.

Durant l'été, Damien ramassait des bleuets. Lorsqu'il a réussi à amasser suffisamment d'argent de cette façon, il s'est payé un billet d'autobus pour Montréal. Il avait 15 ans. « À l'époque, l'autobus prenait 8 h pour se rendre à Montréal à partir de Sainte-Hélène », se rappelle-t-il.

Huit heures bien investies qui lui ont permis de suivre des cours avec les premiers magiciens à l'avoir inspiré, Michel le magicien et Le Grand Marcis. « C'était des cours intensifs. J'ai fait ça durant plusieurs étés. J'étais hébergé chez Le Grand Marcis. Je dormais sur le divan dans son sous-sol. »

Lorsqu'il a atteint la majorité, Damien Charest a fait la rencontre de Mehdi Talbi avec qui il a complété sa formation de magicien. Encore aujourd'hui, Damien considère l'homme comme son mentor et le meilleur magicien au Québec. « Il me disait toujours de faire des spectacles gratuits quand je n'avais pas de contrats et c'est comme ça que je me suis fait connaître, principalement en faisant des spectacles pour des œuvres caritatives », mentionnait-il.

À l'âge de 25 ans, Damien Charest a joint le spectacle Les fantômes à la Cape où il jouait le rôle de Merlin l'Enchanteur. « On était une troupe de 35 personnes. C'était gros. On a fait des spectacles au Vieux-Port de Montréal et dans les grands hôtels du Québec. C'est vraiment ce qui a lancé ma carrière », reconnaît-il.

Dans les années qui ont suivi, Damien le magicien s'est fait connaître dans tout le Québec en étant le seul magicien à faire apparaître 12 colombes consécutives en début de spectacle. « Pendant un moment, j'avais le plus gros spectacle au Québec et je faisais les premières parties de France D'Amour, Marc Dupré, Isabelle Boulay et André-Philippe Gagnon. »

En plus de se produire dans les plus grandes salles de la province, il a eu la chance de présenter des spectacles en Allemagne, en Russie, à Prague, à Paris et même à Las Vegas. Il a également pu côtoyer quelques-uns des plus grands magiciens du monde comme Paul Harris et Lans Burton.

Malgré toutes ces années de succès, Damien Charest estime que le temps est venu d'accrocher sa baguette. D'une part, à 60 ans, la santé ne lui permet plus de maintenir ce rythme. « J'avais au-dessus de 1000 lb de matériel à transporter à chaque spectacle. C'était exigeant », commente-t-il. D'autre part, la peur de se retirer au mauvais moment le hantait depuis un moment. « Les gens disaient qu'ils me trouvaient encore bon. C'est mieux de se retirer dans ce contexte. Quand t'es obligé de le faire parce que les gens ne veulent plus de toi, là ça fait mal », confie-t-il.

Lors d'un spectacle-bénéfice pour la maladie de Lyme donné à La Nouvelle Salle, le 11 août dernier, Damien le magicien a présenté son ultime performance. « J'avais annoncé que ça serait mon dernier spectacle. C'était émotif. J'ai pleuré après, mais là c'est correct. Je suis serein avec ma décision. »

Propriétaire du restaurant Opéra à La Pocatière depuis quelques années, Damien Charest entend maintenant se consacrer à son commerce. Néanmoins, il ne tourne pas le dos à la magie pour autant. « Je continue de faire des numéros aux tables. Ça permet à mes clients de passer un bon moment, et moi, de continuer à entretenir ma passion. »

Damien le magicien, en compagnie du chanteur Sylvain Cossette. Photo: Facebook.

Rosalie Vaillancourt et Christian Marc Gendron : comme à la maison!

Tour à tour, l'humoriste de la relève Rosalie Vaillancourt et l'auteur-compositeur-interprète Christian Marc Gendron déposeront leurs valises à Montmagny, le temps de quelques représentations.

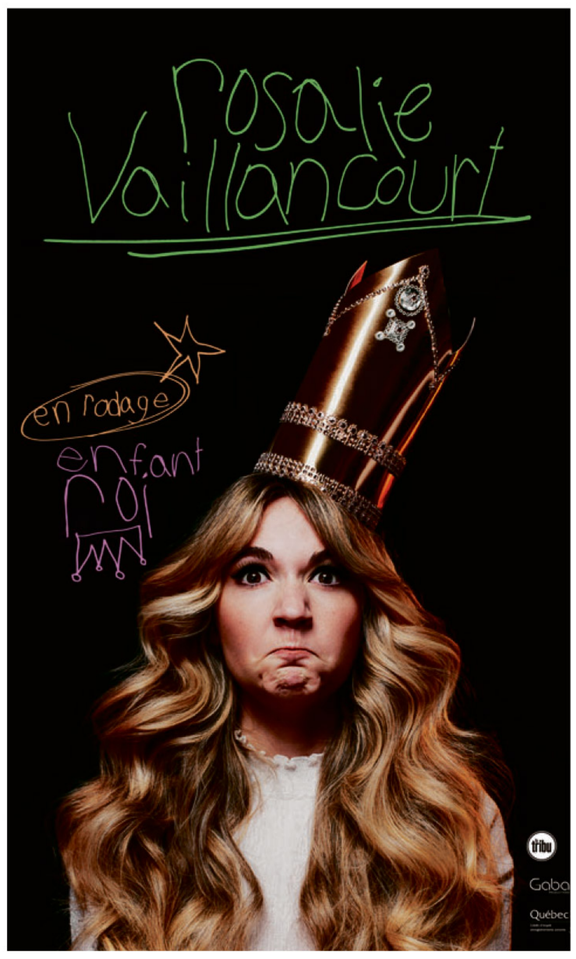

Rosalie Vaillancourt viendra roder son premier spectacle solo le jeudi 20 septembre, à 20 h, au Cabaret Cogeco. Toutefois, elle sera en ville dès le début de la semaine en résidence pour peaufiner ses textes. Un spectacle caché avec les partenaires des Arts de la scène est prévu à son agenda. « Pour les gens qui aiment voir des processus créatifs, je pense que le rodage est vraiment une belle façon de découvrir un artiste », a partagé cette adepte d'humour absurde fortement inspirée par Les Denis Drolet.

Après une prestation magistrale au lancement de saison et un engouement qui ne dérougit pas depuis, Christian Marc Gendron présentera son spectacle Piano Man Expérience deux soirs plutôt qu'un à Montmagny. Pour les intéressés, il reste des billets pour le vendredi 28 septembre 20 h à la salle Promutuel Assurance, car c'est déjà complet pour le samedi 29 septembre.

Procurez-vous vos billets sans tarder au bureau des Arts de la scène, par téléphone au 1 866 641-5799, chez Jean Coutu Montmagny et en ligne au www.adls.ca.

« Merci » pour ton 3e spectacle, Philippe Bond

Après les succès de « Philippe Bond » et « Philippe Bond 2 », l'humoriste aux mille et une surprises a décidé d'intituler ce nouveau one man show « Merci ». Il sera de passage à Montmagny le vendredi 3 mai 2019 à 20 h à la salle Edwin-Bélanger. Philippe Bond revient en force dans son troisième spectacle avec des histoires incroyables sur la famille Bond.

Famille qui s'agrandit avec la naissance de son fils, des grands-parents âgés de 95 ans qui s'entêtent à rester en vie et son père qui prend bien soin de l'appeler chaque semaine pour le nourrir en anecdotes croustillantes. Les billets seront en vente auprès des membres VIP du 13 au 17 septembre et aux membres Privilèges du 18 au 20 septembre. Les entreprises et clubs sociaux de 20 personnes et plus pourront acheter leurs billets le jeudi 20 septembre de 13 h à 17 h.

L'admission générale se fera quant à elle à compter du vendredi 21 septembre, minuit, en ligne, dès 9 h au bureau des Arts de la scène, par téléphone au 1 866 641-5799 et chez Jean Coutu Montmagny.

Salon de quilles Saint-Pascal

0724E3817

• Party de Noël
• Party d'entreprise
• Party de famille
• Fête d'amis
• 5 à 7
• Cosmic Bowling
• 3 écrans géants avec video clips
• Salle pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes
• Bon choix de repas chauds ou froids

Contactez Robin

418 492-2146
418 894-8434

327, av. de l'Amitié, Saint-Pascal

www.quillesstpascal.ca

Faites vite vos réservations pour les Fêtes!

Chalet d'Ixworth

Culture • Loisirs • Détente

418-856-6556

RESTAURANT
BAR/SPECTACLE
HÉBERGEMENT

Party de bureau-Événements-Mariages-Détente-Groupes-Réunions

HÉBERGEMENT : 45 PERS.
RÉCEPTION: 150 PERS
CUISINE ÉQUIPÉE & BAR
LA NATURE À SON MEILLEUR
MANGEZ, BUVEZ,
CÉLÉBREZ,DORMEZ &
RELAXEZ

POUR CONNAÎTRE NOTRE PROGRAMMATION

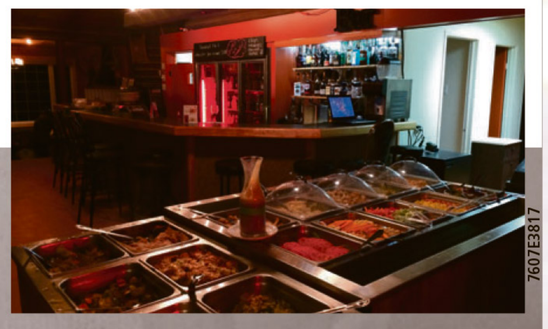

7607E3817

95 Chemin d'Ixworth, St-Onésime d'Ixworth G0R 3W0

Le temps des Fêtes vous semb
loin? Détrompez-vous : c'est dé
l'heure d'effectuer vos réserva
tions!

Que vous organisiez un simp
cinq à sept, une réception grand
ose, un souper entre amis ou u
longue fin de semaine de festiv
tés, vous devez impérativeme
vous y prendre à l'avance. Loin
vous l'envie de vous démener à
dernière minute pour trouver u
salle de réception pour vos invité

Contactez donc dès maintenant l
professionnels avec qui vous so
haitez faire affaire : traiteurs, re
taurateurs, hôteliers, pâtissier
décorateurs, animateur
musiciens, DJ, coiffeurs, maqui
leurs, etc. Après tout, un *par*
réussi est un *party* bien planifié!

De tout pour vos Buffets des fêtes

Commandez votre buffet avant le 1er décembre 2018 et OBTENEZ 15% de RABAIS

Bière et vin disponibles sur place

Réclamez votre carte et profitez des promotions

optimum

Alimentation Louis Grenier inc.
501, av. Patry, Saint-Pascal 418 492-1034

Provigo

0002E3818

Ouvert de 7 h à 21 h tous les jours • Service de livraison à domicile

Préparez-vous à

CÉLÉBRER!

Réservez pour vos réceptions des fêtes!

Jonathan Lajeunesse souhaite la bienvenue à Monsieur Jean-Philippe Michaud à titre de directeur-adjoint

Venez le rencontrer à Saint-Pascal…

6784E3818

IGA Saint-Pascal

md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Sobeys Québec inc.

400, av. Chapleau, Saint-Pascal 418 492-2902

Livraison disponible, vin, bière de microbrasserie et commerciale disponibles à votre IGA

Soyez pilote d'un jour

samedi 29 septembre dès 9 h
Autodrome Montmagny

Toute la gamme de véhicules Hyundai vous attend

Kona 2018
50$ / semaine

location 60 mois
260 versements
comptant 2 645$

Inscrivez-vous gratuitement dès maintenant au
www.montmagnyhyundai.com

0877P3818

MONTMAGNY HYUNDAI

La nouvelle direction

75, boulevard Taché Est
418 248-7877 | 1 866 410-5877

0877P3818

www.montmagnyhyundai.com

Nécrologie

Avis de décès

Georgette Soucy (1938-2018)
Saint-André

À la résidence Desjardins de Saint-André, le 12 septembre 2018, est décédée à l'âge de 79 ans et 10 mois Mme Georgette Soucy, épouse de feu M. Chanel Lavoie; fille de feu Mme Marie Banville et de feu M. Gérard Soucy. Elle demeurait à Saint-André.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 90, rue Principale, Saint-André, le jeudi 20 septembre de 19 h à 22 h et le vendredi 21 septembre de 12 h à 13 h 50. Le service religieux sera célébré le vendredi 21 septembre 2018, à 14 h, en l'église de Saint-André et de là au crématorium. Les cendres de madame Soucy seront inhumées ultérieurement au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Robert (Julie Robichaud), Marise (Alain Morin), Carole (Richard Lemieux); ses petits-enfants : Samuel, Jessica, Tricia, Maxime, Séléna, Maria, Marie-Julie; ses arrière-petits-enfants : James-Lucas, Jayden Romeo, Rayan Eduardo, ses frères, sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés à Mme Johanne Daris et au personnel de la résidence Desjardins de Saint-André pour leur dévouement et les excellents soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec, 151, rue St-Louis, C. P. 4151, Rimouski (Québec) G5L 0A4.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Avis de décès

Lyne Paradis (1962-2018)
Saint-Pascal

À la Petite-Villa de Saint-Pascal, le 17 septembre 2018, est décédée à l'âge de 56 ans et 10 mois Mme Lyne Paradis, fille de Mme Monique Lizotte et de M. Benoit Paradis; épouse de M. Denis Dumais (fils de feu Mme Cécile Rivard et de feu M. Ernest Dumais). Elle demeurait à Saint-Pascal de Kamouraska.

Selon ses volontés il n'y aura pas d'exposition. Le service religieux sera célébré le samedi 22 septembre 2018, à 10 h, en l'église de Saint-Pascal et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal où les cendres seront déposées.

Elle laisse dans le deuil son époux, Denis Dumais; ses parents : Monique Lizotte et Benoit Paradis. Elle était la soeur de : feu Brigitte (Jay Hébert), Marie-Josée (Paul Dubé), Richard, Jean-François, Isabel-Ann (Adil Sadiki). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Sclérose en Plaques du KRTB Inc, 75, rue St Henri, 3e étage, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2A4.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Avis de décès

Antoine Bérubé (1927-2018)

À l'Hôpital de Montmagny, le 31 août 2018, à l'âge de 90 ans et 11 mois, est décédé monsieur Antoine Bérubé, époux de feu madame Eugénie Giasson et compagnon de feu madame Jeanne-D'Arc Gaudreault. Il demeurait à Saint-Jean-Port-Joli.

Il laisse dans le deuil sa fille Carole (Philippe St-Pierre) et ses deux petites-filles : Isabelle St-Pierre (Jean-Sébastien Morin) et Josianne St-Pierre. Il était le frère et le beau-frère de : Sœur Lydia (S.S.S.C.M.), feu Alphonse (feu Noëlla Tardif), feu Marthe (feu Antoine Caron), Gérard (feu Annette Pelletier) et feu Paul-Émile Bérubé (Marguerite Pelletier) ; de la famille Giasson : feu Arthémise (feu Philippe Pelletier), feu Ida (feu Robert Bédard), feu Philippe (feu Gilberte Pelletier - Louisette Lebel), feu Georges (Marie-Ange Sénéchal), feu Cécile (feu Adrien Bélanger), feu Paula (feu Alexandre Langlois), feu Joseph (feu Marguerite Michaud), feu Lucien, Feu Émilio, feu Élie (feu Cécile Picard), feu Paul (Rita Baron), feu Raoul (Béatrice Deschênes), feu Lucille et feu Gilberte (feu Roger Rémillard). Sont aussi affectés par son départ, les membres de la famille de madame Jeanne-D'arc, plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces, autres parents et amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3R8, ou à la Société Parkinson du Québec 1080-550, rue Sherbrooke Ouest, Tour Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B9, www.parkinsonquebec.ca . Des formulaires seront disponibles au salon.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire De la Durantaye & Fils, 4, ch. du Roy Ouest, Saint-Jean-Port-Joli, samedi le 22 septembre 2018 à compter de 12 h 30. Une célébration liturgique et commémorative aura lieu ce samedi 22 septembre 2018 à 14 h 30 à la résidence funéraire. Ses cendres seront par la suite déposées au cimetière paroissial « sous les étoiles ».

Maison funéraire De la Durantaye et Fils inc.

Cap-Saint-Ignace, L'Islet,
Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Pamphile

Pour renseignements ou messages de condoléances : 418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, télécopieur : 418 246-5115, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

0101P4117

Moisan Heuriste
216, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup

Dites-le avec des fleurs
Livraison gratuite dans les salons funéraires de Saint-Alexandre, Saint-André et Sainte-Hélène
418 862-2115
Ouvert tous les dimanches
Service de livraison 7 jours/semaine
FTD
Livraison partout

Baptêmes

Saint-Gabriel
2 Septembre 2018

- Méane enfant de Marilyne Lévesque et Daniel Lévesque-Michaud.
- Aden enfant de Brigitte Minguy et Sylvain Lévesque.

Avis de décès

Jacques Pelletier (1954-2018)
Saint-Pascal

À Varennes, le 8 septembre 2018, est décédé subitement à l'âge de 64 ans M. Jacques Pelletier, vice-président comptes majeurs du Groupe Morneau, époux de Mme Thérèse Laplante; fils de Mme Gemma Bernier et de feu M. Charles Pelletier. Il demeurait à Varennes, natif de Saint-Pascal de Kamouraska. Une liturgie de la Parole a eu lieu le lundi 17 septembre 2018, à 11 h à Boucherville.

Il laisse dans le deuil son épouse, Thérèse Laplante; ses filles : Mélanie (Bruno Desjardins), Marie-Pier (Jean-Philippe Veilleux), ses petites-filles : Maïka, Élodie, Éloïse et Adèle; sa mère, Gemma Bernier (feu Charles Pelletier). Il était le frère de : Sylvain (Nicole Frenette), Serge (Maryse Lévesque), feu Michel. Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents des familles Pelletier et Laplante ainsi que plusieurs amis.

Avis de décès

Jacques Martin (1929-2018)
La Pocatière

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme le 15 septembre 2018, est décédé à l'âge de 89 ans et 5 mois M. Jacques Martin, époux de Mme Aldéa D'Anjou; fils de feu Mme Éva Boucher et de feu M. Camille Martin. Il demeurait à La Pocatière, natif de Rivière-Ouelle de Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison Funéraire Viateur Gallant, 192, boulevard Bégin, Saint-Pacôme le vendredi 21 septembre de 19 h à 21 h 30 et le samedi 22 septembre de 12 h à 13 h 40. Le service religieux sera célébré le samedi 22 septembre 2018, à 14 h, en l'église de Rivière-Ouelle, suivi de l'inhumation au cimetière de la Montagne de La Pocatière.

Il laisse dans le deuil son épouse, Aldéa D'Anjou; ses enfants : Claude (Madeleine Ouellet), Réal, Yves (Nicole Beauchesne), Chantal (Michel Nadeau), Pauline (Yves Servais), Lise (Richard Lévesque); ses petits-enfants : Luc, Alex, Caroline, Julie, François, Éric, Bruno; ses arrières petits-enfants : Laurence, Raphaëlle, Érika, Thomas, Viviane. Il était le frère de : feu Raymond, Gisèle (feu Charles-Eugène Lizotte), feu Claudette (feu Paul-André Labrecque), Françoise, André (Rita Desmeules), feu Paul-Denis (Feu Liliane Mercier), Sr Camilla, Christian (Clémence Godmer). Il était le beau-frère de : Adrien (feu Emma Ruest), feu Armand (Cécile Lebel), feu Marcel (feu Jeannette Michaud), Alfréda (Ghislain Massicotte). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au personnel de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière et du Centre D'Anjou pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Messe anniversaire

Marcellin Bernier

« Cher Marcellin, il y a un an tu nous quittais. Ton souvenir sera à tout jamais gravé dans nos cœurs. Tu nous manques! De là-haut, continue de veiller sur nous. »

C'est donc à ta douce mémoire que sera célébrée une messe anniversaire en l'église de Saint-Philippe-de-Néri, ce dimanche 23 septembre, à 9 h 30.

Merci aux parents et amis qui se joindront à nous pour cette célébration.

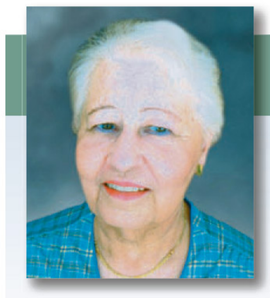

Remerciements de sympathie

Lise Richard

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Mme Lise Richard, survenu le 12 juillet dernier.

Toutes les marques de sympathie manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées.

La famille.

Guy Nantel à la Salle André-Gagnon

La Corporation régionale de la Salle André-Gagnon entame sa programmation 2018-2019 avec le spectacle Nos droits et libertés de Guy Nantel, humoriste social numéro un au Québec, le samedi 22 septembre à 20 h. Suite au récent succès de sa tournée Corrompu pour laquelle il a vendu plus de 125 000 billets, Guy Nantel est de retour sur scène avec ce nouveau spectacle. L'humoriste mise une fois de plus sur un style d'humour périlleux. Nos droits et libertés est un spectacle très étoffé dans lequel Guy Nantel va droit au but et tire à boulets rouges, d'un même souffle, sur les sujets les plus chauds. Les billets sont disponibles au www.salleandregagnon.com, au 1 866 908-9090 et chez Métro Plus Lebel de La Pocatière.

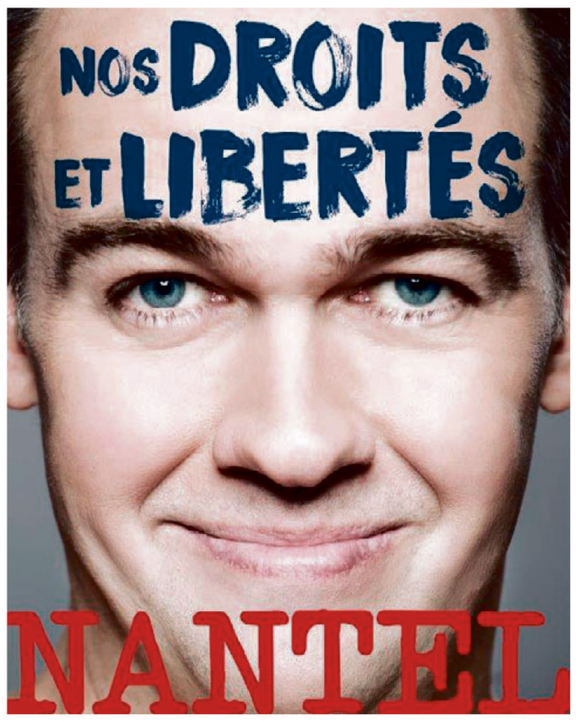

Activités à la Chapelle du quai

Le Centre communautaire et culturel de la Pointe-aux-Orignaux tiendra trois événements en une fin de semaine à la Chapelle du quai : une exposition et vente de produits par les artisans et les fermières. Plusieurs artisans de Rivière-Ouelle seront sur place pour exposer et vendre leurs produits à la Chapelle du quai lors de cette fin de semaine Simplement Artisans, samedi 22 et 23 septembre de 10 h à 16 h, ensuite projection du film documentaire « Fermières », samedi 22 septembre à 19 h30 et atelier d'initiation au tricot avec le Cercle de Fermières de Rivière-Ouelle, 23 septembre, 13 h.

Le retour en force du Ciné-Club

Les Arts de la scène de Montmagny annoncent que les films de répertoire seront de retour dans une programmation cinéma bonifiée. Bonifiée autant en nombre de représentations qu'en types de films présentés. Le premier film de répertoire présenté est le documentaire environnementaliste La Terre vue du cœur, mettant en vedette le scientifique Hubert Reeves et ses efforts pour protéger la biodiversité. À voir le dimanche 16 septembre 13h30 ainsi que le lundi 17 septembre 10h (Matinée Parents Poupons), 13h30 et 19h30. Les films québécois La chute de l'empire américain de Denys Arcand ainsi que La disparition des lucioles de Sébastien Pilote prendront l'affiche un peu plus tard cet automne. Des représentations seront ajoutées quelques dimanches par mois. Ces représentations s'ajoutent aux Matinées Parents Poupons offertes tous les lundis matins 10h, aux lundis après-midi à 13h30, aux mardIGA 13h30 et 19h30, ainsi que les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 13h30 et à 19h30 (selon la disponibilité de la salle Promutuel Assurance).

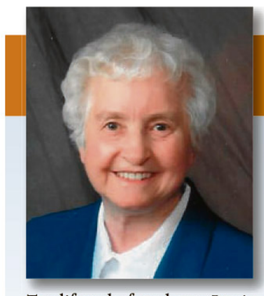

Avis de décès

Sr Lucille Tardif, r.e.j. (1930-2018)

À la Maison provinciale des Soeurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles à Rivière-du-Loup, le 10 septembre 2018, à l'âge de 88 ans et 3 mois, dont 67 ans et 7 mois de vie religieuse, est décédée Sr Lucille Tardif, en religion, Sr Thérèse-de-Lisieux. Originaire de St-David de Lévis, elle était la fille de feu M. Antoine Tardif et de feu dame Lucie-Anna Hallé.

La Communauté ainsi que les membres de la famille recevront les condoléances à la Maison provinciale des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles, le jeudi 20 septembre de 19 h à 21 h et le vendredi, jour des funérailles à compter de 9 h. La messe des funérailles sera célébrée, le vendredi 21 septembre, à 14 h, en la chapelle de la Communauté et de là, au cimetière de Saint-François-Xavier.

Sr Lucille était la soeur de : feu Anne-Marie, feu Jean-Paul, feu Raymond-Marie, feu Clément (Pauline Giguère), Thérèse, r.e.j., Clémence (Réal Paquette), Antoinette (Clément Boucher). Sont affectés par son départ, les membres des familles Tardif et Hallé et de la communauté des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles.

Les services professionnels ont été confiés à la

Maison funéraire Marc-André Rioux Ltée
169, Lafontaine, C.P. 934, Rivière-Du-Loup
Tél. : 418 862-2668 Téléc. : 418 862-0939
Courriel : info@m-a-rioux.qc.ca www : m-a-rioux.qc.ca
Entreprise funéraire membre de la
Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise funéraire reconnue Distinction de la C.T.Q.

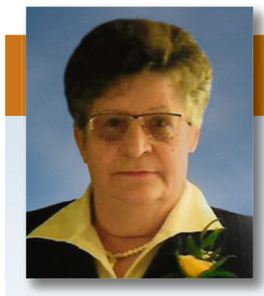

Avis de décès

Alice Landry (1940-2018)

À la Maison Desjardins de Soins Palliatifs du KRTB, le 13 septembre 2018, à l'aube de ses 78 ans, est décédée dame Alice Landry, épouse de M. Nil Dumais, fille de feu M. Joseph Landry et de feu dame Rose-Alma Lavoie. Elle demeurait à Rivière-du-Loup et autrefois de Saint-Pascal.

La famille recevra les condoléances au funérarium Marc-André Rioux Ltée, 169, Lafontaine, Rivière-du-Loup, le samedi 22 septembre 2018, à compter de 9 h. Le service religieux sera célébré, le samedi 22 septembre, à 10 h 30, en l'église de Saint-Patrice et de là, au cimetière de Saint-Pascal.

Elle laisse dans le deuil, son époux Nil, ses enfants : Diane (Patrice Coutu), Serge; ses petits-enfants : feu Bobby, Francesca (Philippe Phaneuf), Alexandra (Batis Chouinard); ses arrière-petits-enfants : Jack et William. Elle était la soeur de : feu Armand, feu Léon, feu Thérèse (feu Victorien Réhaume), Rita (feu Laurent Ouellet), feu Fernand (Rita Rhéaume), Jeanne-D'Arc, feu Rolland, feu Cécile, Angélina (feu Jean-Louis Bouchard), feu René. Elle était la belle-soeur de : Yolande (Roméo Daoust), feu Jean-Louis (feu Micheline Ethier), Lauraine (Germain Godbout), feu Gilles, Céline (Gilbert Beaudoin). Sont aussi affectés par son départ, ses neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et amis des familles Landry et Dumais.

Vos marques de sympathie peuvent s'exprimer par un don à la Fondation de la Maison Desjardins de Soins Palliatifs du KRTB, 44, de Chauffailles, Rivière-du-Loup, G5R 4E1. Formulaires disponibles au funérarium.

Les services professionnels ont été confiés à la

Maison funéraire Marc-André Rioux Ltée
169, Lafontaine, C.P. 934, Rivière-Du-Loup
Tél. : 418 862-2668 Téléc. : 418 862-0939
Courriel : info@m-a-rioux.qc.ca www : m-a-rioux.qc.ca
Entreprise funéraire membre de la
Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise funéraire reconnue Distinction de la C.T.Q.

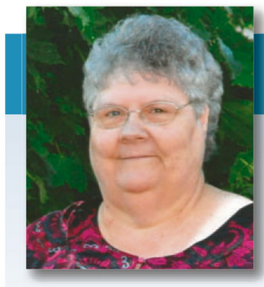

Messe anniversaire

Cécile Beaulieu
Louis Gagnon (Ti-Pit)

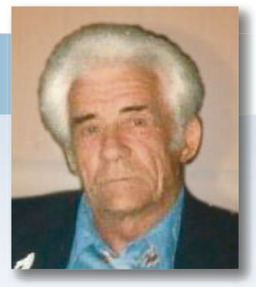

« Chère maman, 5 ans et cher papa, 25 ans se sont écoulés depuis votre départ. Votre souvenir sera à tout jamais gravé dans nos cœurs. Vous nous manquez beaucoup. De là-haut, continuez de veiller sur nous. »

Pour honorer la douce mémoire de Cécile Beaulieu et Louis Gagnon, une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Rivière-Ouelle, ce dimanche 23 septembre 2018, à 9 h 30. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille pour cette célébration.

Nous remercions parents et amis qui s'uniront à nous par leur présence, leur pensée ou leurs prières.

Les enfants : Daniel, Guylaine, Mélanie et Robin.

Ce n'est pas seulement le prix que vous allez aimer.

Le Tiguan 2018 avec traction intégrale 4MOTION{MD} en option.

L'INCONTOURNABLE
D VOLKSFEST

Tiguan 2018
Trendline TSI 2,0 L à traction avant et boîte automatique

Financement 72 mois‡ à partir de 99$ /SEMAINE AVEC 0$ D'ACOMPTE

Prix de détail* de 30 870$^

L'offre se termine le 1er octobre.

Volkswagen

RINFRET Volkswagen

LÉVIS, 5355, boul. Guillaume-Couture
418 833-2133
www.rinfretvw.ca

‡Cette offre est applicable au financement d'un modèle de Tiguan Trendline 2018 neuf et non immatriculé avec moteur turbo de 2,0 L, traction avant et boîte automatique à 8 vitesses. Un acompte de 0 $ ou un véhicule d'échange d'une valeur équivalente est requis à la signature. Les frais liés à l'enregistrement au RDPRM de 46 $, les ^droits (pneus), le permis, l'assurance, l'immatriculation, les frais exigés par le concessionnaire et autres frais, les options et les taxes applicables sont en sus. 312 paiements hebdomadaires seront exigés. SAC par Volkswagen Finance. Les frais de transport et d'inspection de prélivraison de 1 845 $ et les droits d'accise du climatiseur de 100 $ sont compris dans le montant du paiement hebdomadaire. Contrat de 72 mois à un TAP de 0 %. Le coût d'emprunt est de 46 $, pour une obligation totale de 30 916 $. * La valeur au détail indiquée correspond au prix d'achat au comptant du véhicule. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Les offres prennent fin le 1er octobre 2018 et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Visitez le site offresvw.ca ou votre concessionnaire Volkswagen pour connaître les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Volksfest », « Tiguan », « 4MOTION », « TSI » et « Trendline » sont des marques déposées de Volkswagen AG.© Volkswagen Canada, 2018.

7608P3818

Le Cégep de La Pocatière démocratise ses installations sportives

Les installations sportives du Cégep de La Pocatière sont désormais gratuites pour tous ses étudiants. Cette volonté s'inscrit dans le cadre du projet « Cégep en santé », réalisé en collaboration avec l'association étudiante de l'établissement (AGEECLP).

Maxime Paradis

L'initiative « Cégep en santé » rassemble un ensemble de services mis de l'avant par le Cégep de La Pocatière au fil des ans dans le but d'améliorer les saines habitudes de vie de ses étudiants. Désormais, ils peuvent compter, entre autres, sur un service de zoothérapie à l'année, la mise en place prochaine d'un nouveau local de décompression appelé « local bien-être » et une clinique-école en soins infirmiers pour changer des pansements ou même prendre un taux de glycémie.

L'an dernier, le Cégep a décidé de pousser cette offre un peu plus loin en prévision de la rentrée 2018, en collaboration avec l'AGEECLP. Ainsi, « Cégep en santé » a pu voir le jour en ajoutant la démocratisation de l'ensemble des installations sportives du Cégep de La Pocatière à ses élèves. « Désormais, il est possible pour les étudiants d'avoir accès à la salle d'entraînement du Cégep gratuitement. Même chose pour le gymnase ou la piscine », d'expliquer la directrice générale du Cégep, Marie-Claude Deschênes.

Universalité

Pour permettre cette universalité, le Cégep de La Pocatière a augmenté de 17 $ « les droits de toute autre nature » payés par les étudiants au début de chaque session. « Malgré cette augmentation, nos étudiants demeurent parmi ceux du réseau collégial qui paient les frais les moins chers », d'ajouter Marie-Claude Deschênes.

Avec cette nouvelle offre de services disponible sous le parapluie « Cégep en santé », le Cégep de La Pocatière espère se démarquer et demeurer à l'avant-garde par rapport aux autres établissements du réseau collégial. « Les jeunes sont plus sensibles à l'activité physique de nos jours. Ils ont aussi plus à cœur d'avoir de saines habitudes de vie. On voulait répondre davantage à ces besoins en faisant mieux appel à nos ressources actuelles pour améliorer la qualité de vie de nos étudiants », de conclure la directrice.

Sur la photo ci-contre: Marie-Claude Deschênes tient la carte des services « Cégep en santé. » Photo : Maxime Paradis.

Nouveaux! Tarifs **réduits** sur Internet **LTE**

Diffuser	Diffuser HD
49,99 $ par mois[3]	59,99 $ par mois[3]
Jusqu'à 10 Mbps | 200 Go	Jusqu'à 25 Mbps | 300 Go

Installation gratuite avec un contrat de 2 ans (valeur de 49 $)[2]
GARANTIE DE SATISFACTION de 30 jours[3]

Changez maintenant et économisez jusqu'à 530 $ en 2 ans!

J Turcotte
(418) 868-4954

[1]Les vitesses en ligne peuvent varier en fonction de votre configuration technique, du trafic Internet, du serveur et d'autres facteurs. Les prix reflètent une réduction de 20 $ par mois pendant les deux premières années. Les prix augmentent à compter de la 3e année. Les frais de service mensuels comprennent les frais de location de l'équipement, excepté ceux du routeur WI-FI Xplornet. Les taxes s'appliquent. Cette offre est valide jusqu'au 30 septembre 2018 pour les nouveaux clients et peut être modifiée à tout moment. [2]Des frais additionnels s'appliquent si les exigences d'installation dépassent la portée d'une installation de base. Sous réserve de la vérification du site, des frais pourraient s'appliquer. Voir le détaillant pour de plus amples renseignements. Les forfaits sont sujets à la disponibilité. [3]Si vous êtes insatisfait du service pour une quelconque raison, vous recevrez un remboursement de toutes les sommes versées à Xplornet à condition d'avoir annulé votre abonnement dans les 30 jours suivant l'activation. Un routeur est nécessaire pour l'option multi-utilisateurs. Xplornet® est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2018 Xplornet Communications inc.

XPLORNET
Branché à ce qui vous tient à cœur

4160N3818

IMPACT FORD

GROUPE BEAUCHESNE

7207E3718

ENSEMBLE, ON EST PLUS FORD

C'est avec un immense plaisir que M. Luc Beauchesne, président d'Impact Ford, accueille dans son équipe M. Tony Lefrançois à titre de directeur général, M. Hugo Soucy, superviseur aux pièces et représentant aux ventes, Mme Julie Berger, au poste de directrice des ventes ainsi que Mme Valérie Matteau à titre de responsable du financement et du renouvellement.

Ces acquisitions, qui font la fierté d'Impact Ford, représentent à elles seules plus de 60 années d'expérience dans le secteur de l'automobile.

Absente sur la photo: Mme Valérie Matteau

VOUS CHERCHEZ UN VÉHICULE NEUF OU D'OCCASION?
PASSEZ LES RENCONTRER POUR DES CONSEILS AVISÉS ET UN SERVICE HORS PAIR!

310, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup | 418 860-3673 | www.impactford.com

Un nouveau commanditaire majeur pour L'Impérial

IGA Saint-Pascal est désormais le commanditaire majeur de L'Impérial de Saint-Pascal. Ce nouveau partenariat entre l'équipe et le supermarché doit s'échelonner sur les trois prochaines saisons.

Maxime Paradis

De gauche à droite : Éric Lemelin, Louis-Martin Hénault (responsable des communications de L'Impérial), Benoît Dumais (vice-président de L'Impérial), Jonathan Lajeunesse, Jean-Philippe Michaud (directeur adjoint chez IGA Saint-Pascal et joueur de L'Impérial) et Maxime Beaumont. Photo : Maxime Paradis.

Pour le directeur général de L'Impérial, Éric Lemelin, ce nouveau partenariat permettra de consolider les activités de son équipe pour les prochaines années. « Il y aura aussi plusieurs promotions qui seront développées, au bénéfice des partisans de L'Impérial et des clients d'IGA », a-t-il ajouté.

De son côté, le nouveau directeur du supermarché IGA, Jonathan Lajeunesse, parle d'une belle opportunité. « Sobeys a racheté le IGA de Saint-Pascal en juin dernier et notre désir était de continuer à s'impliquer dans la communauté. Cet engagement financier envers L'Impérial en est un bel exemple », mentionnait-il.

Nouvel entraîneur

L'annonce de ce nouveau partenariat de L'Impérial a également permis de présenter le nouvel entraîneur de la formation, Maxime Beaumont, qui n'a pas caché ses ambitions pour la prochaine saison. « On ne vise rien de moins que de terminer dans le Top 3 des équipes de notre division lors de la saison régulière et de participer aux séries éliminatoires », confiait-il.

En effet, deux divisions doivent voir le jour cette saison au sein de la Ligue de hockey Côte-Sud, de nous confirmer Éric Lemelin. La division Est, dans laquelle évoluera L'Impérial, regroupera également les équipes de Montmagny, Saint-Jean-Port-Joli, La Pocatière et Trois-Pistoles. Ces divisions doivent permettre un nombre accru de matchs locaux entre les formations qui entretiennent déjà des rivalités naturelles. Une bonne nouvelle pour L'Impérial, selon Éric Lemelin. « L'an dernier, on avait connu une baisse d'achalandage. Avec l'apparition des divisions et le fait qu'on va jouer davantage de matchs les samedis et les dimanches, plutôt que les vendredis, on s'attend à avoir davantage de spectateurs cette année », concluait-il.

Des médailles aux championnats provinciaux d'été

Du 9 au 12 août dernier, se tenaient à Pierrefonds, dans la région de Montréal, les Championnats québécois d'Été. Du club de patinage artistique de La Pocatière, Pier-Alexandre Hudon et sa partenaire, Gabrielle Lévesque, sont revenus avec la médaille d'or dans la catégorie junior couple. Pour sa part, Alexandre Simard, est revenu avec la médaille d'argent dans la catégorie junior messieurs en simple, et il s'est classé en 5e place en junior couple, avec sa partenaire, Marine Pouliot.

À leur premier Junior Grand Prix de l'année, Gabrielle Lévesque, de Bridgewater, en N.-É., et Pier-Alexandre Hudon, de St-Roch-des-Aulnaies ont terminé en huitième position, les Russes ayant balayé toutes les médailles. « C'est déjà une grande amélioration par rapport à la saison dernière, a dit Gabrielle. Nous sommes satisfaits de comment nous avons rebondi après un programme court décevant. Nous devons travailler sur notre constance dans nos sauts et nos projections pour la prochaine compétition. »

Une première participation aux Jeux Invictus

Originaire de Saint-Pacôme, Julie Grandmaison participera aux Jeux Invictus à Sydney en Australie, du 20 au 27 octobre prochains. Pour sa première participation, l'athlète espère compétitionner dans au moins cinq disciplines différentes.

Maxime Paradis

Tenus pour la première fois à Londres en 2014, les Jeux Invictus sont une compétition multisports qui s'adresse aux vétérans de guerre blessés (physiquement ou psychologiquement) ou handicapés. Évoluant au sein des Forces armées canadiennes depuis 29 ans, c'est la première fois que Julie Grandmaison participera à une compétition d'envergure du genre. « Tout se déroule sur le site des installations olympiques des jeux de Sydney. Les athlètes sont aussi invités à demeurer dans l'ancien village olympique de l'époque », ajoute-t-elle.

Prenant la peine de préciser qu'elle n'a pas le physique type de l'athlète grand et élancé, Julie Grandmaison se considère chanceuse d'avoir été sélectionnée pour les Jeux Invictus. Sur 700 personnes inscrites au Canada, 40 ont été retenus pour faire partie de l'équipe canadienne. Au total, 18 pays doivent prendre part à la compétition qui réunira environ 500 athlètes du monde entier. « La beauté des Jeux Invictus, c'est un peu ça. On nous considère comme des athlètes, même si on n'a pas nécessairement le physique de l'emploi. Ça nous pousse à nous dépasser dans le sport et ça montre qu'on a une valeur en dehors de l'armée », de déclarer Julie.

Plusieurs compétitions

Inscrites à plusieurs compétitions, dont la force athlétique (powerlifting), l'ergomètre (rameur), la natation (dos, style libre et compétition à relais), rugby en chaise roulante et un possible défi routier, Julie Grandmaison s'attend à être sur le fil de départ tous les jours dans au moins cinq de ces disciplines. En préparation à ces jeux, elle a déjà participé à deux gros camps d'entraînement pancanadiens. Autrement, elle s'entraîne par elle-même en suivant les recommandations de ses entraîneurs. « Ça demande beaucoup d'autonomie. Nos entraîneurs ne sont pas avec nous, mais partout au Canada. Il faut donc être très discipliné et suivre nos plans d'entraînement à la lettre », expliquait-elle.

Pour cette première participation aux Jeux Invictus, Julie Grandmaison espère remporter au moins une médaille, dans l'une ou l'autre des compétitions auxquelles elle prendra part. « J'y vais pour ça, mais aussi parce que j'espère rencontrer le joueur de soccer David Beckham et le prince Harry qui ont confirmé leur présence », a-t-elle conclu, sur une note d'humour.

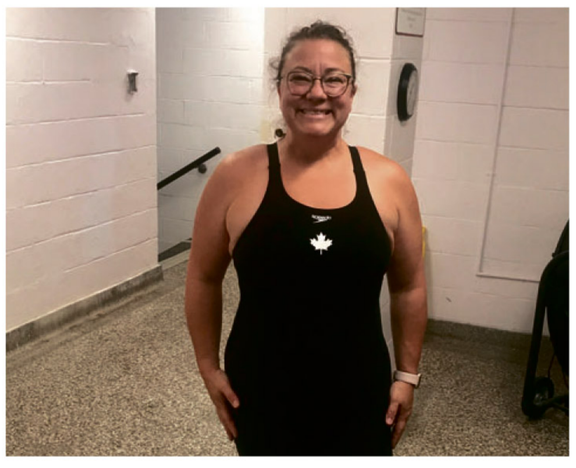

Julie Grandmaison. Photo : Courtoisie.

Plus de 200 participants à la 5e édition du Défi sept chutes

Un dimanche ensoleillé, des sourires à profusion et une ambiance amicale et familiale ont contribué à faire de la 5e édition du Défi sept chutes un succès. Cet événement, qui est devenu pour certains un incontournable, permet de faire bouger la population dans un type d'activité unique au Kamouraska : une course à obstacles dans le magnifique sentier des sept chutes de Ville Saint-Pascal. Benoît Dumais, le maître d'œuvre de l'événement, tient à remercier les nombreux bénévoles, les participants ainsi que les commanditaires qui permettent d'offrir cette activité gratuitement à chaque année.

NISSAN

Innover pour exalter

C'EST UN

RABAIS TOTAL

DE

4 000$

AU FINANCEMENT

SUR TOUTES LES SENTRA

FINANCEMENT À PARTIR DE

0% JUSQU'À 84 MOIS

SUR LA SENTRA S BOÎTE MANUELLE

SENTRAMANIA

18 | 19 | 20 | 21 | SEPT

LA GRANDE LIQUIDATION

ROGUE VUS #1 AU QUÉBEC EN 2017*

LOCATION À PARTIR DE **256 $** / MOIS
AVEC 2 495 $ EN COMPTANT INITIAL – PENDANT **39 MOIS**
TAUX DE LOCATION DE **0 %**[1]

C'EST COMME PAYER **59$**[≠]/SEM. | VALEUR AU DÉTAIL DE **28 208$**

sur le Rogue S 2018 à traction avant.

Rogue SL illustrée
Valeur au détail de 38 508 $

Déjà 5 ans

DU 1ER SEPTEMBRE AU 1ER OCTOBRE

TAUX AUSSI BAS QUE **0%**[1] SUR APPROBATION DE CRÉDIT. SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS.

OU

OBTENEZ JUSQU'À **6 000$**[+] **DE RABAIS**

AU FINANCEMENT À UN TAUX STANDARD, SUR AUTRES MODÈLES SÉLECTIONNÉS.

(LE RABAIS DE 6 000 $ EST OFFERT SUR LE PATHFINDER PLATINE.)

QASHQAI

FINANCEMENT À PARTIR DE

0%[1] JUSQU'À **36** MOIS sur le Qashqai S à T.A. à boîte manuelle.

OU OBTENEZ JUSQU'À

3 000$[+] **DE RABAIS**

au financement à un taux standard, sur autres modèles Qashqai. (Pour clients admissibles.)

SOLUTIONS DE CRÉDIT DISPONIBLES AVEC LE PROGRAMME AVANTAGE DE NISSAN

MONTMAGNY NISSAN

GROUPE PAQUET

(418) 248-3400 133, boul. Taché Ouest | montmagnynissan.com

Offres en vigueur du 1er septembre au 1er octobre 2018. L'offre de location par l'entremise de NCF est basée sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 65 000 km pour un terme de 39 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 $ / km. Le premier paiement est requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 $ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Pour les offres de location et de financement, les taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $) et assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. ≠ L'offre à la location pour les Rogue SL illustré est pour un terme de 39 mois et équivaut à 39 mensualités de 485 $. ≠≠ Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. + Le rabais de 6 000 $ / 3 000 $ / conquête ou le rabais pour nouveaux diplômés de 0 $ / 500 $ / 0 $) est applicable au financement à l'achat à un taux standard, uniquement par l'entremise de NCF, d'un modèle Pathfinder Platine / Qashqai SL 2018. Ce rabais ne peut être combiné à un taux de location ou de financement subventionné ni à aucune autre offre et il sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. * En fonction d'une comparaison des ventes et locations au détail (excluant les ventes pour les parcs de véhicules) entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017 de véhicules de la catégorie VUS 2017 (excluant les marques de luxe) au Québec faite par une firme indépendante de consultants.Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Modèles illustrés à titre indicatif. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2018.

3682P3818

Une course mouvementée pour Dion-Viens à St-Eustache

Simon Dion-Viens était de retour en piste dans le cadre d'une course de 250 tours, disputée devant les estrades bien remplies de l'autodrome de St-Eustache.

Après avoir livré de chaudes batailles en piste pour se disputer une place dans le Top 10 à bord de la voiture Castrol Canada, supportée par Bestbuy Pièces d'auto, WE-Finances et Olivier Kamouraska Chrysler, c'est finalement l'indiscipline d'un autre compétiteur qui aura mis un terme à sa course avant la fin de l'épreuve.

«En début d'épreuve, l'auto ne se comportait pas comme je l'aurais souhaité, mais après une vingtaine de tours, son comportement s'est rapidement amélioré et j'ai été en mesure de remonter graduellement le peloton pour me tailler une place dans le Top 10. Malheureusement, lors de la première relance après la vague d'arrêts aux puits, j'ai été envoyé en tête à queue par un compétiteur et j'ai été forcé de repartir de l'arrière du peloton», poursuit Simon.

Loin de baisser les bras, le pilote du Kamouraska a effectué une autre remontée si bien qu'il se pointait encore dans les 10 premiers avec une trentaine de tours à compléter.

«En fin d'épreuve, ma voiture était rapide et tous les espoirs étaient permis. Malheureusement, le geste téméraire d'un autre compétiteur qui a percuté l'arrière de ma voiture m'a une fois de plus envoyé en tête à queue et j'ai été frappé par une autre voiture ce qui a causé trop de dommages au bolide pour que je puisse rallier le fil d'arrivée», nous explique le pilote.

«J'aurais aimé conclure ma saison d'une autre façon, mais je dresse un bilan très positif de celle-ci. Nous avons démontré que nous pouvons être très compétitifs dans la série NASCAR Canada et le moment fort aura certainement été le Grand Prix de Trois-Rivières alors que j'ai livré de chaudes luttes en piste pour me tailler une place parmi le Top 5. Je tiens à remercier tous mes partenaires et mes équipiers pour leur précieux support ainsi que les gens du public pour leurs encouragements. Je travaille déjà mes plans pour être de retour en 2019 et mon objectif sera d'être encore et toujours plus compétitif», conclut Dion-Viens.

Bilan estival pour le Collège

La saison en athlétisme 2018 des Wisigoths du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière s'est terminée sur une note des plus positives au cours de l'été. Tout d'abord, les 8, 9 et 10 juin derniers, 17 athlètes des Wisigoths représentaient la région de Québec–Chaudière-Appalaches à Chicoutimi lors du championnat provincial d'athlétisme scolaire extérieur du Réseau du sport étudiant (RSEQ-QCA).

Ces 17 athlètes-étudiants ont remporté pas moins de 13 médailles provinciales, contribuant fortement aux trois titres de champions provinciaux par équipe remportés par le RSEQ-QCA dans les catégories benjamin masculin, cadet masculin et juvénile masculin. Julien Bourgault (Saint-Jean-Port-Joli) a terminé sa carrière au niveau scolaire en méritant pour la troisième année consécutive le titre de champion provincial au 100 mètres juvénile masculin, avec un temps de 10,96 secondes, restant ainsi invaincu au 100 mètres au niveau juvénile scolaire lors des trois dernières années. Anne St-Amand (La Pocatière) a, quant à elle, remporté le 3000 mètres marche avec un temps de 10 minutes 40 secondes, le meilleur temps au Canada sur la distance cette saison, se qualifiant ainsi au sein d'Équipe Québec pour les championnats canadiens jeunesse de cet été. Mentionnons aussi les médailles d'or pour Rosalie St-Amand (La Pocatière) au 800 mètres marche benjamin, Émile Pigeon (Saint-Pascal) au relais 4 X 100 mètres benjamin; les médailles d'argent pour Élisabeth Potvin (Saint-Pamphile) au lancer du poids, Samuel Thériault (La Pocatière) au lancer du disque juvénile, Philippe Morneau-Cartier (La Pocatière) au 3000 mètres, Anaïs Turmel (Saint-Jean-Port-Joli) au saut en hauteur cadet; ainsi que les médailles de bronze pour Jean-Thomas Mercier (Montmagny) au lancer du poids benjamin, Hugo Dionne (La Pocatière) au triple-saut cadet, Olivier Grégoire (Saint-Aubert) et Julien Bourgault au 4 X 100 mètres juvénile. Ce championnat a clôturé une autre saison remplie de succès pour les Wisigoths qui ont remporté deux bannières de championnats régionaux en athlétisme en salle (cadet et juvénile masculin) ainsi que quatre bannières de champions régionaux par équipe en athlétisme extérieur (cadet masculin et féminin, juvénile masculin et féminin). Par la suite, le 6 juillet dernier avait lieu le championnat canadien U20 (moins de 20 ans) à Ottawa, auquel participait Julien Bourgault. En effet, après une performance de 10,87 secondes en demi-finale, il a participé à la finale nationale où il a terminé huitième, affichant tout de même le cinquième meilleur temps de la compétition. Notons que son temps de 10,87 secondes est le meilleur temps junior au Québec dans les deux dernières années, lors de sa première année d'éligibilité sur trois au niveau junior (U20). Enfin, du 28 au 31 juillet, six athlètes des Wisigoths ont représenté leur région respective en athlétisme lors des Jeux du Québec à Thedford Mines, soit Rosalie Drapeau, Anne St-Amand, Philippe Morneau-Cartier, Olivier Grégoire, Lauriane Grégoire (Saint-Aubert) et Anaïs Turmel. Au total, ces jeunes sont revenus avec pas moins de quatre médailles. D'abord, Philippe Morneau-Cartier est revenu avec la médaille de bronze au 3000 mètres masculin tandis qu'Olivier Grégoire a obtenu la médaille d'argent au décathlon juvénile. Par la suite, deux athlètes féminines sont montées sur le podium lors du 3000 mètres marche. Ainsi, la médaille d'or est revenue à Anne St-Amand tandis que Rosalie Drapeau (Saint-Roch-des-Aulnaies) a mérité la médaille de bronze. Pour terminer, notons la magnifique performance d'Anne St-Amand qui s'est taillé une place au sein de l'Équipe nationale du Canada U20 (moins de 20 ans) pour le match Canada – États-Unis de 5 km marche, alors que le Canada a remporté le Challenge par équipe 2018.

JEAN MORNEAU INC.
735, rue Taché, Saint-Pascal • 418 492-3632

CENTRE MULTISERVICES JC INC.
51, 2e Rang Est, Saint-Jean-Port-Joli • 418 598-3047

LOCATION J.-C. HUDON INC.
86, rue de la Gare, La Pocatière • 418 856-2427

Stihl a plus de 900 détaillants de service autorisé à travers le Canada – visitez votre détaillant local dès aujourd'hui!

STIHL
www.stihl.ca

1153993818 5634E3818

Bloc-notes

ÂGE D'OR ET LES CLUBS DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Aubert

Souper dansant le dimanche 7 octobre, à 16h, à la Salle communautaire. Musique Jean-Paul et Sylvie.

Sainte-Louise

Soirée dansante le samedi 22 septembre, à 20h, à la salle du 125e. Musique Aline Talbot.

Saint-Onésime

Dîner le mardi 9 octobre, à la salle Les Générations. Réservations au 418 856-1701.

Sainte-Perpétue

Souper dansant le jeudi 27 septembre, à 16h, à la Salle de l'Âge-d'Or. Musique Jean-Yves et Denis. Réservation : 418 359-2626, 418 359-3558 ou 418 359-2888.

Saint-Philippe-de-Néri

Dîner le mardi 25 septembre à midi, à la salle municipale, suivi d'un après-midi de danse avec Mme Aline Talbot.

BINGO

Rivière-du-Loup

Bingo au profit de la Fondation de la sclérose en plaques du KRTB tous les samedis, à 19h30, à l'Hôtel Universel, 2e étage, escalier et ascenseur pour accès. Tour spécial de 500$ donné à toutes les semaines. Gros lot 1 000 $. Total des prix : 2 500$. Info : 418 551-0322.

Rivière-Ouelle

Bingo à la salle du Tricentenaire, le samedi 22 septembre, à 19h30. 2 375$ en prix.

Saint-Aubert

Bingo le mardi 25 septembre, à 19h30, à la salle de l'école Aubert de Gaspé, au profit de la Fabrique.

TOURNOI DE 500

La Pocatière et Saint-Roch-des-Aulnaies

Tournoi de 500, tous les vendredis, à 19h30, à la salle Guimond de l'Église de La Pocatière. Inscription à 19h. De plus, la même équipe continue ses tournois à Saint-Roch-des-Aulnaies, tous les dimanches, à 13h30, à la salle municipale. Inscription à 13h.

L'AUTOMNE DU 125e DE SAINT-GERMAIN

Saint-Germain

Le plaisir des festivités de l'été est encore dans le cœur des germainiens et germainiennes qui poursuivront la fête jusqu'à la fin de 2018.

-Exposition Ancrages. Les paroles d'attachement de quelques résidents sont exposées dans le parc au nord de l'église. Elles sont pleines d'émotions, en mots et en images. Cette exposition touchante oblige un arrêt incontournable au cœur du village cet automne.

Vous pouvez suivre les activités du 125e sur notre page Facebook et sur le site de la Municipalité.

LA JARDILEC

Saint-Jean-Port-Joli

Atelier pour la mémoire « Musclez vos méninges » 1/5, le mercredi 19 septembre, à 13h30. Brunch-causerie : Notre santé mentale et nos droits avec l'Adroit, le jeudi 20 septembre, à 9h30. Le vendredi 21 septembre, fermé en A.M. : réunion de travail (un vendredi par mois). Groupe d'entraide « Les Dames de cœur », groupe 1, le mardi 25 septembre, à 13h30.

SOIRÉE DU BEL ÂGE

Sainte-Perpétue

Une présentation des Doyens de Sainte-Perpétue, le dimanche 7 octobre, à 19h, ouverture des portes à 18h, à la salle de l'âge d'or. Avec Claudia Asselin (si on chantait ensemble) et le Duo Jean et Christiane (spécial Sweet People). Information et réservation au 418 359-3558

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Saint-Pascal

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop? De l'espoir et de l'aide… réunions hebdomadaires, les lundis, 20h, à la salle Ernest Ouellet du centre communautaire. Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél. : 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière

Groupe Revivre, réunion tous les jeudis, à 20h, à la Cathédrale, 203, 4e avenue Painchaud.

-Rivière-du-Loup

Groupe Courage, réunion tous les dimanches, à 19h30, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé.

Pour 10$ Obtenez 15$

LE SAINT-PASCAL RESTO PUB

CARQUEST PIÈCES D'AUTOS SAINT-PASCAL
Pour 16$ Obtenez 20$

CENTRE DE RÉNOVATION CAMILLE DUMAIS
Pour 16$ Obtenez 20$

Esthétique Linda Hains
Pour 17,50$ Obtenez 25$

L'ÉCHIQUIER
Pour 40$ Obtenez 50$

Boulangerie LA POCATIÈRE
Pour 20$ Obtenez 25$

CHAUSSURES POP SHOES
Pour 18,75$ Obtenez 25$

Centre santé-détente Otium
Pour 10$ Obtenez 20$

TOURNOI INVITATION OPEN ST-PACÔME

Dimanche 19 août 2018 (résultats)

Classe	Gagnants / Hommes	Pointage
AA	Pierre Coulombe /Jean-Philippe Cloutier	65
A	Normand Lachance / Dilan Chouinard	65
BB	Jean Grenier / Raphael Giguère	69
B	Gaétan Dubé / Dany Lord	71

Classe	Gagnantes / Dames	Pointage
A	Diane Dugas / Henriette Turbide	67
BB	Lise Émond / Céline Francoeur	78
B	Lyne Pelletier / Denise Lemieux	83

Merci à nos généreux commanditaires!

Les Arts de la scène de Montmagny

en collaboration avec

Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

vous présentent

Partenaire saison coop Montmagny 5 ans

Mike Love : L'homme-orchestre décontracté!

Mike Love puise son inspiration dans la tradition reggae, un univers musical où guitare et harmonies vocales ponctuent des arrangements musicaux complexes. Ayant partagé la scène avec Stephen Marley, Don Carlos, Dave Matthews et Jack Johnson, cet artiste international ne laisse personne indifférent!

Universel reggae

Les admirateurs de Bob Marley retrouveront sans aucun doute la même énergie et la même sincérité chez Mike Love qui s'avère une étoile montante de la musique reggae. Chacune de ses chansons comporte un message qui vise à amener un changement positif dans le monde. Sa musique s'avère porteuse de sa passion et de sa sagesse.

Originaire d'Hawaï, ce rasta blanc s'approprie le reggae et l'adapte à sa sauce avec brio. Habitué à travailler en solo en créant lui-même ses boucles à l'aide de pédales d'effet, Mike Love mélange la simplicité des rythmes du reggae à la complexité des variations de la musique classique ou du rock. Folk, rock, chanson, beat-box s'entremêlent à sa voix chaleureuse qui réchauffe les cœurs!

Venez vibrer au son du reggae avec cet homme-orchestre décontracté le samedi 13 octobre 20 h à la salle Promutuel Assurance!

Information : 418 241-5799
1 866 641-5799 | www.adls.ca

MOLSON CANADIAN

4560P3818

GRANDE SÉLECTION DE PNEUS POUR VÉHICULES DE TOUTES MARQUES

NOUS ÉGALONS LES PRIX DE LA CONCURRENCE.

METTEZ NOS EXPERTS AU DÉFI!

INSTALLATION COMPRISE
Voiture compacte
Goodyear Ultra Grip Winter
À partir de 99,95$[1] chacun

INSTALLATION COMPRISE
VUS compact
Pirelli Winter Ice Zero
À partir de 159,95$[1] chacun

INSTALLATION COMPRISE
Camionnette pleine grandeur
Firestone Winterforce 2 UV
À partir de 164,95$[1] chacun

Thibault LA POCATIÈRE
505, av. de la Grande-Anse
418 856-2621
www.thibaultgm.com

Remplacement des freins

PLAQUETTES DE FREIN AVEC INSTALLATION		PLAQUETTES ET DISQUES AVEC INSTALLATION	
Bon ACDelco® Advantage	À partir de 159,95$[1]	**Bon** ACDelco® Advantage	À partir de 349,95$[1]
Très bon ACDelco® Professional	À partir de 199,95$[1]	**Très bon** Disques ACDelco® Advantage avec enduit compris	À partir de 449,95$[1]
Excellent Pièce GM d'origine. Le prix varie en fonction de la marque et du modèle du véhicule		**Excellent** Pièce GM d'origine. Le prix varie en fonction de la marque et du modèle du véhicule	

Vidange d'huile, lubrification et filtres

Incluant une inspection en 15 points
entièrement synthétique dexos1[MC] de deuxième génération
À partir de 59,95$[1]

- L'huile moteur 100% synthétique de la plus haute performance
- Surpasse les normes de l'industrie nord-américaine
- Conçue pour prolonger la durabilité du moteur et améliorer le rendement du carburant

Entretien et produits

Inspection Service Certifié
Recommandée par le fabricant
Protégez la performance initiale de votre véhicule
74,95$[1]
- Inspection du système de freinage
- Inspection de la batterie
- Inspection de la direction, de la suspension, du système d'échappement et du système de refroidissement du moteur
- Inspection visuelle des courroies et des tuyaux flexibles
- Vérification du niveau des liquides et remplissage
- Vérification de l'usure et de la pression des pneus
- Recherche de fuites visibles
- Vérification des filtres à air du moteur et de l'habitacle
- Lubrification des pièces de carrosserie et du châssis
- Et plus encore

Forfaits d'inspection

Forfait triple économie
Bilan de santé de votre véhicule, vidange d'huile entièrement synthétique dexos1[mc] de deuxième génération et permutation des pneus au besoin
À partir de 109,95$[1]

Duo 2
Bilan de santé multipoint, réglage de la géométrie des 4 roues et permutation des pneus au besoin
À partir de 129,95$[1]

Trio
Bilan de santé multipoint, vidange d'huile moteur et installation de vos pneus
À partir de 164,95$[1]

2 balais d'essuie-glace profilés conventionnels
Excellent
De catégorie supérieure, simplifiés et profilés
À partir de 41,95$[1] la paire

Batteries
Remplacement de la batterie ACDelco® Advantage INSTALLATION COMPRISE
À partir de 139,95$[1]

Changement de pneus
Saisonnier
À partir de 79,95$[1]

0656P3818

VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS
Chevrolet Buick GMC Cadillac

LES AVANTAGES :
- Inspection en 150 points et plus
- Garantie du manufacturier
- Assistance routière 24 heures
- Privilège d'échange

rabaischocs.com

Café Azimut
Pour 14,00$ Obtenez 20,00$

Khazoo
Pour 16,00$ Ob 2

President

Les Pneus Lévesque

URGENT
OFFRES D'EMPLOI

Postes à combler immédiatement

Les Pneus Lévesque Inc. de La Pocatière

Est à la recherche de :

1 MÉCANICIEN D'EXPÉRIENCE
40 heures / semaine

1 PRÉPOSÉ À LA POSE DE PNEUS
40 heures / semaine

Salaire à discuter selon l'expérience et les compétences.

Contactez M. Serge Lévesque au : 418 856-2984
Ou en personne au 125, rte 230 Ouest à La Pocatière
Ou faites parvenir votre C.V au : lespneuslevesque@qc.aira.com

3433P3818

TERRAIN À VENDRE

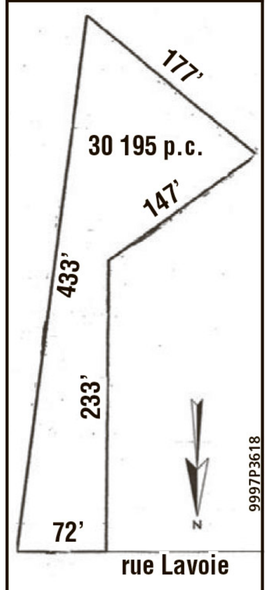

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Terrain situé rue Lavoie, accès par la rue St-Louis. En grande partie boisé, relief accidenté. Services d'eau et d'égout prévus prochainement.

418 856-2198

Petites annonces

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard (frais de 1,00 $)
En argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

1re parution (20 mots)	8,50$
Répétition	7,50$
1re parution encadrée	13,50$
Répétition	12,50$
Mots additionnels	0,25$
Prière (max. 20 mots)	8,50$
Prière longue	17,00$
Prière avec image	22,00$
Avis de décès	75,00$
Remerciements de sympathie	65,00$
Messe anniversaire	65,00$
Retour de photo	1,00$

Heure de tombée : vendredi 16 h 30
Par téléphone - Saint-Pascal : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Téléc. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
491, av. D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Point de service à La Pocatière:
Singer PFAFF, 502B, 4e Av.

PROMOTION - 20$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses

ACHAT

Achat de branches d'épinette noire, 240$ la tonne et branches de pruche, 300$ la tonne. Produits du sapin recyclés du Québec, 515 route 216, Sainte-Félicité. (26/09)
..... 418 222-9647

AGRICOLE

Porcelets de 35 livres et plus. Porcs de 260 livres. Perches de cèdre en 12 pi. Bois de chauffage mélangé en 8 pi. (14/11)
..... 418 493-2889

Pailles balles carrées, 6 ½ pi. Foin sec balles rondes, 1re coupe. Épandeur à fumier N-Y 195. Camion Dodge 1991. Silo Côté, 5 tonnes. 3 roues Honda Big Red. (3/10)
..... 418 492-3397

ASTROLOGIE

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. (Avec ou sans Visa/Mastercard). (3/10)
..... 514 613-0179

ÊTES-VOUS PRÊTS À PRENDRE PART À L'ACTION?

PRENEZ PART À DES VISITES D'ENTREPRISES ET TROUVEZ UN EMPLOI À VOTRE IMAGE!

- Transport fourni
- Repas du midi en compagnie d'employeurs
- 22 entreprises participantes dans les MRC de Montmagny et de L'Islet

Inscription avant le 5 octobre

C.A.R.E. : 418 248-9559
CJE MRC de Montmagny : 418 248-3522
CJE MRC de L'Islet : 418 247-7335

Avec la participation financière de : Québec
C.a.R.e. Centre d'aide et de recherche d'emploi Montmagny-L'Islet
Carrefour jeunesse-emploi MRC Montmagny
Carrefour jeunesse - emploi MRC de l'Islet

6935P3818

1636, 1er RANG EST, SAINT-ANTONIN
Résidence avec garage détaché, façade 200' de profondeur par 150' de largeur. Superficie 30 001 p.c. **Maison 24' x 42' + verrière 16' x 16', garage 48' x 42' + 8' x 22' partie arrière, porte électrique 14' x 14'.** 4 chambres, 2 salles de bain, salon, cuisine, sauna, chambre froide, salle de couture, garde-robe de cèdre, balayeuse centrale, secteur tranquille, à proximité de RDL.
Pour information : 418 867-1636 ou 418 863-2474

Technicien(ne) en finition de documents imprimés (petits et grands formats)

Base132 est présentement à la recherche d'un ou d'une technicien(ne) en finition de documents imprimés, petits et grands formats.

Profil recherché

- Avoir un bon sens de l'organisation et de la gestion des priorités;
- Avoir le souci du détail, de la minutie et de la débrouillardise;
- Capacité à travailler en équipe;
- Capacité à manipuler des charges jusqu'à 50 lbs (rarement);
- Bonne gestion du stress.

Description du poste

- Effectuer différentes tâches de reliure de petits documents (assemblage, trouage, collage, boudinage, pliage ou autre type de finition);
- Effectuer différentes tâches de finition de grands formats (découpage, laminage, collage, etc.);
- Poste principalement manuel;
- Formation et accompagnement donnés en entreprise.

Type de poste

- Poste permanent, temps plein de jour
- 30 à 40 h semaine

Postuler par courriel ou par téléphone
cthomassin@base132.com
418 856-4060 poste 1100

25 ANS BASE132 web design impression

1025P3818

Bas-Saint-Laurent, voyance, tarot, formation. Francine Ouellet. (inf) 418 371-1146

Médium Québec réunit toujours pour vous les meilleurs voyant(e)s du Québec, reconnu(e)s pour leurs dons, leur sérieux, la qualité de leurs prédictions...Écoutez-les au 1-866-503-0830 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le #(carré)5722. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com (10/10)

Nous recrutons présentement!

Votre Provigo Alimentation Louis Grenier Inc.
de Saint-Pascal est à la recherche de

BOUCHER(ÈRE) 40 heures / semaine

2 CAISSIERS(ÈRES) 25 heures et plus / semaine

Disponibilité de jour et de soir et possibilité de fin de semaine.

Salaire concurrentiel et avantages sociaux.

Venez rencontrer monsieur Louis Grenier au 501, av. Patry, Saint-Pascal
ou envoyez votre C.V. par courriel à **alimentationlg@bellnet.ca**

UNE CARRIÈRE VOUS ATTEND!

Provigo MC

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

0002E3718

7115E1417

SAMUEL LEBRUN
ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ

Téléphone : 418 860-5252
RBQ : 5660-7252-01
Courriel : info@samuellebrun.ca
Site Internet : samuellebrun.ca

- PEINTURE INTÉRIEURE
- PEINTURE EXTÉRIEURE
- PEINTURE PISTOLET
- PLÂTRE
- TAPISSERIE
- NACELLE
- BROYEUR
- ENTRETIEN
- NETTOYAGE

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

APPARTEMENTS À LOUER
À Saint-Pascal
2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
meublés ou non.
Pas d'animaux.
Dans différents secteurs de la ville.
À partir de 350 $/mois
Demandez Samuel Lebrun
418 492-1134 ou 418 860-5252

CENTRE DE RÉNOVATION
CAMILLE DUMAIS inc

OFFRES D'EMPLOI
VENDEUR/VENDEUSE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Le vendeur ou la vendeuse devra servir et conseiller la clientèle dans le département de quincaillerie et de matériaux de construction.

- ***Nous offrons une formation en entreprise pour ce poste***
- ***Poste de 40 heures par semaine, disponible immédiatement***
- ***Poste permanent***

- **Années d'expériences reliées à l'emploi : 1 à 2 années ou équivalent.**
- **La connaissance des matériaux de construction, de quincaillerie et de l'informatique serait un atout.**
- **Aimer travailler en équipe, facilité à communiquer, avoir de l'entregent, être responsable, être polyvalent.**

Faites parvenir votre curriculum vitae à :

par la poste : Camille Dumais Inc.
1005, rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

par courriel : info@camilledumais.com

Pour toutes autres questions ou informations, vous pouvez communiquer avec M. Raynald Dumais

0022E3818_2

SAE KAMOURASKA

Votre solution emploi!

18 ans et plus

Venez rencontrer

Annie Poirier

notre conseillère en emploi!

Un seul numéro pour la joindre directement :

418 856-4288, poste **204**

Pour votre recherche d'emploi, préparer une entrevue, recevoir des conseils pour votre curriculum vitæ, faire le point sur votre parcours professionnel, Annie saura vous conseiller!

unEmploi.ca

Avec la participation financière de:
Québec

Vous désirez faire des stages dans le but de décrocher un emploi? Nous avons le service qu'il vous faut!

Possibilité d'aide financière.

Appelez-nous!

5291E3818

CHAMBRES À LOUER

La Pocatière. Chambre située au 203, avenue de la Falaise, 265$/mois avec services (câble, téléphone, internet), meublée, buanderie sur place, service de conciergerie pour les espaces communs. Contactez Jean-Denis : (inf)
..... 418 860-8333
..... 418 856-4127

Saint-Philippe-de-Néri. Chambre dans maison unifamiliale, endroit très tranquille, accès à la cuisine, salle de lavage. Câble de Vidéotron et internet haute vitesse inclus. 100$/semaine. (26/09)
..... 418 860-6692

LOGEMENTS À LOUER

Saint-Pacôme. 4 ½ à 427$/mois, non chauffés, non éclairés, situés au 221, blv. Bégin, au cœur du village, disponibles immédiatement. Pour informations ou visites, Jean-Denis : (inf)
..... 418 856-4127

..... 418 860-8333

Saint-Pacôme. Beau grand 4 ½ propre, non chauffé, non meublé. Entrée laveuse/sécheuse, « locker », grand terrain, endroit tranquille, pas d'animaux. Libre immédiatement. (19/09)
..... 418 852-2172

Saint-Pacôme. Grand 5 ½ rénové, longeant la Rivière-Ouelle, prix compétitif, tranquilité assurée. (inf)
..... 581 888-1919
..... 418 492-2609

0341M3818

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

RÔLE TRIENNAL 2e ANNÉE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné,

QUE le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2018, 2019 et 2020 de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a été déposé à mon bureau le 5 septembre 2018;

QUE pour l'exercice financier 2019 du rôle d'évaluation foncière 2018, 2019 et 2020 de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 02-2014, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 02-2014 sont disponibles au bureau de la MRC de L'Islet;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de L'Islet, à l'attention du secrétaire-trésorier de la MRC;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Roch-des-Aulnaies, ce 12e jour de septembre 2018.

Cécile Morin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

0339M4417_5

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME
M.R.C. DE KAMOURASKA

RÔLE TRIENNAL 1re ANNÉE

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Pacôme pour les années 2019, 2020 et 2021.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné,

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Pacôme pour les années 2019, 2020 et 2021 a été déposé au bureau de la soussignée au 27, rue St-Louis à Saint-Pacôme, le 13 septembre 2018;

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, lesdits rôles ;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1er mai 2019;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles au bureau de la MRC à l'adresse mentionnée plus bas ainsi qu'au bureau de la municipalité de Saint-Pacôme;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska, Édifice Claude-Béchard, au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Christiane Lemire
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

18 septembre 2018

0620M3818_2

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 213-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 196 PORTANT SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE KAMOURASKA AFIN D'AGRANDIR LES LIMITES DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE DANS LE SECTEUR DE L'USINE BOMBARDIER

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Kamouraska tenue le 11 juillet 2018 à 20 h, au bureau de la MRC de Kamouraska situé au 235, rue Rochette à Saint-Pascal, a été adopté *le règlement numéro 213-2017* ***modifiant le règlement numéro 196 portant sur le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska afin d'agrandir les limites du périmètre d'urbanisation de la Ville de La Pocatière dans le secteur de l'usine Bombardier***.

1. Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC de Kamouraska situé au 235, rue Rochette à Saint-Pascal, et ce, durant les heures d'ouverture habituelles de bureau ou au bureau de chacune des municipalités de la MRC de Kamouraska.
2. Le règlement numéro 213-2017 est entré en vigueur le 10 septembre 2018.

DONNÉ À SAINT-PASCAL, CE 14e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018.

Yvan Migneault
Directeur général et secrétaire-trésorier

0620M3818

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 220-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NUMÉRO 134 RELATIF À LA GESTION DES ODEURS ET AU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DES USAGES ET ACTIVITÉS EN MILIEU AGRICOLE AFIN DE LEVER SON APPLICATION SUR LE TERRITOIRE DES MUNICIPALITÉS DE RIVIÈRE-OUELLE, DE SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE ET DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Kamouraska tenue le 13 juin 2018 à 20 h, au bureau de la MRC de Kamouraska situé au 235, rue Rochette à Saint-Pascal, a été adopté *le règlement numéro 220-2018* ***modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 134 relatif à la gestion des odeurs et au développement harmonieux des usages et activités en milieu agricole afin de lever son application sur le territoire des municipalités de Rivière-Ouelle, de Saint-Denis-De La Bouteillerie et de Saint-Joseph-de-Kamouraska***.

1. Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC de Kamouraska situé au 235, rue Rochette à Saint-Pascal, et ce, durant les heures d'ouverture habituelles de bureau ou au bureau de chacune des municipalités de la MRC de Kamouraska.
2. Le règlement numéro 220-2018 est entré en vigueur le 21 août 2018.

DONNÉ À SAINT-PASCAL, CE 10e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018.

Yvan Migneault
Directeur général et secrétaire-trésorier

0620M3818

0329M3818

Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE
MRC DE KAMOURASKA

RÔLE TRIENNAL 2e ANNÉE

AVIS AU PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Madame Anne Desjardins, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2018, 2019 et 2020 de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2018;

Que pour l'exercice financier 2019 du rôle d'évaluation foncière 2018, 2019 et 2020 de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 101, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 101 sont disponibles au bureau de la MRC de Kamouraska à l'adresse mentionnée plus bas;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska à l'attention du secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Denis-De La Bouteillerie, le 12 septembre 2018.

Anne Desjardins

Secrétaire-trésorière

6727E3818

COSMOSS KAMOURASKA
Pour que chaque jeune développe son potentiel

OFFRE D'EMPLOI

Chargé ou Chargée de projet

Le regroupement COSMOSS Kamouraska est à la recherche d'un chargé ou d'une chargée de projet qui sera responsable de la mise en œuvre d'actions de la planification stratégique COSMOSS Kamouraska, principalement en lien avec l'intégration socioprofessionnelle, ainsi que la diminution du stress chez les jeunes et les familles du Kamouraska.

Principales responsabilités :

Sous la responsabilité du coordonnateur de COSMOSS Kamouraska, le chargé ou la chargée de projets devra :

- Travailler en collaboration avec les différents partenaires COSMOSS dans l'élaboration de meilleures pratiques favorisant l'intégration et le maintien en emploi des jeunes;
- Développer un meilleur arrimage entre divers intervenants et les employeurs du Kamouraska;
- Sensibiliser, outiller et accompagner les employeurs dans le changement de pratiques pour faciliter l'intégration des jeunes avec des besoins spécifiques;
- Former les intervenants sur le stress et l'anxiété;
- Soutenir les intervenants et contribuer à une harmonisation des pratiques d'intervention;
- Préparer et animer des rencontres avec divers partenaires.

Exigences et compétences recherchées :

- Diplôme d'études collégiales ou universitaires dans un domaine approprié (gestion des ressources humaines, relations industrielles, marketing, gestion de projets collectifs, éducation spécialisée, travail social ou autres domaines connexes);
- Être dynamique, rassembleur et persuasif;
- Autonomie, leadership et capacité d'adaptation;
- Bon communicateur à l'oral et à l'écrit;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Bonne connaissance des organismes du Kamouraska et du milieu des affaires (un atout);
- Expérience dans la concertation et l'animation de groupes de travail (un atout);
- Capacité à se déplacer sur le territoire de la MRC;
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite.

Durée du mandat : Jusqu'en juin 2020, avec possibilité de prolongation
Horaire de travail : 35 heures par semaine
Lieu de travail : Saint-Pascal
Rémunération : À taux horaire, selon l'échelle en vigueur
Entrée en fonction : Octobre 2018

Faire parvenir votre CV et une lettre de motivation par courriel au coordonnateur de COSMOSS Kamouraska, François Lévesque **francois@cosmosskamouraska.com**

Date limite de réception des candidatures : 28 septembre 2018, 13 h.

Saint-Pacôme. 5 ½ style condo, entrée privée, grande fenestration, traitement eau, moderne! 800$/mois (30pi par 50 pi) non chauffé, non éclairé. À voir ! (inf) 418 852-3475

0343M3818_4

La Pocatière

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 12-2018

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2018, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 12-2018, ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin de modifier, pour la zone Rd7, les dispositions concernant le stationnement, et ayant aussi pour objet de modifier, à l'article 6.3 du règlement de lotissement numéro 22-90, pour cette même zone, les dispositions sur la superficie minimale de terrain requise.
2. Conformément aux dispositions de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi **9 octobre 2018, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière.
3. L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur les dispositions du projet de règlement numéro 12-2018, soit :
   - Règlement de zonage numéro 21-90 : Modification, pour la zone Rd7, des dispositions concernant le stationnement;
   - Règlement de lotissement numéro 22-90 : Modification, à l'article 6.3 pour la zone Rd7, des dispositions sur la superficie minimale de terrain requise.
4. La zone visée par ces modifications au règlement de zonage et au règlement de lotissement est la zone Rd7. Cette zone est située à l'ouest de la 9e rue boulevard Desrochers, entre la 4e avenue Painchaud au sud, et l'avenue du Plateau au nord.
5. Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement numéro 12-2018 et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
6. Le projet de règlement numéro 12-2018 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. L'illustration de la zone concernée et le projet de règlement numéro 12-2018 sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien joint au présent avis public.

Donné à La Pocatière, le 14 septembre 2018.

Danielle Caron, OMA
Greffière

0338P3818

Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE TRÉSORIER

Sous l'autorité du conseil municipal et en conformité avec les lois en vigueur, la personne recherchée sera responsable de l'administration de la municipalité. À ce titre, elle se verra confier les responsabilités suivantes :

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES :

Planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités de la municipalité. Assurer les communications entre le conseil, les différents comités et les employés de la municipalité. Aider le conseil dans la préparation du budget, des plans, des programmes et des projets de la municipalité et en assurer le suivi. Faire rapport au conseil de l'exécution des décisions de celui-ci, et notamment, de l'emploi des fonds aux fins pour lesquelles ils ont été votés. Contrôler les achats qui ont été autorisés par le conseil ou par délégation de pouvoir. Assurer la gestion des ressources humaines. Rédiger différents documents, notamment ceux reliés au greffe. Réaliser toutes autres tâches connexes ou dévolues par le conseil

EXIGENCES :

Formation en administration ou domaine connexe. Connaissance du domaine municipal sera considérée comme un atout. Maîtrise de l'environnement Windows, des outils et logiciels informatiques et des principaux logiciels en usage dans les municipalités. Connaissance du logiciel de Gestion financière PG sera considérée comme un atout.

Très bonne connaissance de la langue française et excellente capacité rédactionnelle. Autonomie, intégrité, efficacité et sens des responsabilités. Excellent sens politique et capacité à transiger efficacement avec les membres du conseil, les employés, les citoyens et les partenaires. Capacité à gérer simultanément et de façon organisée plusieurs projets de complexité variable. Esprit d'initiative, autonomie et esprit d'équipe.

Veuillez faire parvenir une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae **avant le 4 octobre 2018 à midi** à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth
a/s Comité de sélection
12, rue de l'Église, Saint-Onésime-d'Ixworth (Québec) G0R 3W0
Par courriel : municipalite@stonesime.com

**Note : Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront avisés. Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

0328E3818

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA
M.R.C. DE KAMOURASKA

APPEL D'OFFRES

La municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska demande des soumissions auprès d'entrepreneurs pour :

CONTRAT DE SERVICE POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA POUR LES ANNÉES 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) approuvé par le gouvernement du Québec pour l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Les soumissions seront reçues au plus tard le 27 septembre 2018 à 15 h, au bureau municipal à l'adresse suivante : 321, rue de l'Église, bureau 1, Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0, et seront ouvertes le même jour à 15 h 05.

Les soumissions doivent nous parvenir sous enveloppe cachetée portant la mention :

« SOUMISSION – CONTRAT DE SERVICES POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA ».

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 12 septembre 2018

Josée Thériault,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

0343M3818_1

La Pocatière

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 11-2018 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 5-2012 ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale**, AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière,

1. QUE, lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2018, un avis de motion a été donné en vue de l'adoption du règlement numéro 11-2018 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 5-2012 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de La Pocatière. Le projet de règlement numéro 11-2018 a été présenté et déposé séance tenante.
2. QUE l'article 5 du code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de La Pocatière est modifié par l'ajout, à la fin, du sous-article suivant :

   5.7 Après-mandat

   Il est interdit aux employés suivants de la Ville, dans les 12 mois qui suivent la fin de leur mandat à ce titre, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre de membre du personnel de la Ville, savoir :

   - Le directeur général;
   - Le trésorier;
   - Le greffier;
   - Le directeur des Services techniques;
   - Le directeur du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière;
   - Le directeur des Services récréatifs, culturels et communautaires;
   - Le directeur de la Cour municipale commune de La Pocatière.
3. QUE l'article 8.1 est ajouté après l'article 8 du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de La Pocatière relativement à l'emploi du masculin pour désigner tant les femmes que les hommes.
4. QUE les autres clauses du code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de La Pocatière, que les contribuables peuvent consulter sur le site Internet de la Ville, demeurent inchangées.
5. QU'il est prévu que le conseil municipal procède à l'adoption du règlement numéro 11-2018 lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 22 octobre 2018, à 20 h, à la salle du conseil.
6. QUE tout intéressé peut prendre connaissance du projet de règlement avec la copie du présent avis public déposé sur le site Internet de la Ville, ou en s'adressant au greffe de la Ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

Donné à La Pocatière, le 14 septembre 2018.

Danielle Caron, OMA
Greffière

Saint-Pascal. 2½ et 3½ situés au 672, avenue Langlais, meublés, chauffés, non fumeur, pas d'animaux. Libres immédiatement. (inf)
..... 418 492-3586
..... 581 337-1097

Saint-Pascal. 4 ½, idéal pour personne retraitée, meublé, chauffé, éclairé, salle de bain et de lavage rénovée, appareils neufs. Situé endroit tranquille. Possibilité d'autres services selon les besoins. Également, chambres à louer. (17/10)
..... 418 492-2499

Saint-Pascal. 5 ½ non chauffé, non éclairé, non fumeur si possible, pas d'animaux, libre immédiatement, 495$/mois. (inf)
..... 418 498-3597

Saint-Philippe. 4 ½, non chauffé, non éclairé, possibilité d'être meublé, fraîchement rénové, entrée laveuse/sécheuse, déneigé, situé près de tous les services. (inf)
..... 418 894-8709

Saint-Philippe. Grand 4 ½, non chauffé, non éclairé. 320$/mois. Libre immédiatement. (inf)
..... 418 498-2540

La Pocatière. 3 ½ situé au 426, 4e avenue, app.3, chauffé, éclairé, cuisinière et réfrigérateur inclus, pour étudiant(e), non-fumeur, stationnement extérieur inclus. Bail de 12 mois. 445$/mois. Libre immédiatement. (inf)
.... 418 894-2828 (Hugo)
418 856-5646 (Éric, poste 311)

La Pocatière. Grand 3 ½, situé au 501, avenue Mailloux, incluant demi sous-sol pour entreposage. 401$/mois. Disponible le 1er novembre. (17/10)
..... 418 493-1087

La Pocatière. 4 ½ chauffé, éclairé, révoné, situé au 1412, route 132. 538$/mois. Libre immédiatement. (inf)
..... 418 860-8333
..... 418 868-3136

La Pocatière. 4½, semi-meublé, chauffé et éclairé, 1 stationnement, près de tous les services, rénovations récentes, 4e Avenue, La Pocatière, non-fumeur. (3/10)
..... 418 354-2196

La Pocatière. 5 ½ au 1er étage, très propre, endroit tranquille, 560$/mois chauffé, éclairé, stationnement privé, déneigé. Disponible en novembre ou avant. (3/10)
..... 418 856-1204
..... 418 714-7631

LOCAL À LOUER

Espace à bureau et/ou commercial à louer de 7138 pc avec possibilité de diviser en 3 lots de 3065 pc, 2400 pc et 1672 pc., pouvant être aménagés en locaux personnalisés ou en coworking. Prix sur demande. Information : Jean-François Ouellet (inf)
..... 418 894-2290 (cell)
..... 418 856-2153 (bur.)

MAISONS À LOUER

Cherche maison à louer à long terme, environnement paisible, dans le Kamouraska ou Chaudière-Appalaches. (inf)
..... 450 679-4642

Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Maison 8 ½ pièces, située au rang 3 Est. 515$/mois non chauffée, non éclairée. Nous rejoindre après 13h (inf)

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
M.R.C. DE KAMOURASKA

RÔLE TRIENNAL
2e ANNÉE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par, Mychelle Lévesque, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Kamouraska :

Les sommaires reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2018, 2019 et 2020 de la Municipalité de Kamouraska a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2018;

QUE, pour l'exercice financier 2019 du rôle d'évaluation foncière 2018, 2019 et 2020 de la Municipalité de Kamouraska, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles à la MRC de Kamouraska à l'adresse mentionnée plus bas ainsi qu'à la Municipalité de Kamouraska.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise de la formule mentionnée dûment remplie ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska à l'attention du directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska, Monsieur Yvan Migneault, au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3YO;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 12e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018.

SOURCE :
Mychelle Lévesque, Directrice générale
& Secrétaire-trésorière

0337M3818_3

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
M.R.C. DE KAMOURASKA

0337M3818_2

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-05, MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2012-02 PAR L'AJOUT D'UNE NOUVELLE RÈGLE (PROJET DE LOI 155) APPORTANT AINSI UNE MODIFICATION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX.

Conformément aux dispositions de l'article 16.1 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, **AVIS PUBLIC** est par les présentes, donné aux contribuables de la Municipalité de Kamouraska par la soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Kamouraska :

1. **QUE** lors de la séance ordinaire tenue le 10 septembre 2018, un avis de motion a été présenté à l'égard du règlement numéro 2018-05, modifiant le règlement 2012-02, par l'ajout d'une nouvelle règle *(Projet de loi 155)* apportant ainsi une modification au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Kamouraska. Le projet de règlement numéro 2018-05 a été déposé séance tenante.
2. **QUE** l'adoption d'une modification au Code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux de la municipalité fait suite à une modification importante qui sera apportée par le gouvernement le 19 octobre prochain par le *Projet de Loi 155* (Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale afin d'obliger les municipalités à prévoir, dans le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, des règles «d'après-mandat» similaires à celles que l'on retrouve pour les élus. Le deuxième alinéa a ainsi été ajouté à l'article 16.1 de la Loi sur l'éthique et prévoira, à compter du 19 octobre 2018 une nouvelle disposition.
3. **QUE** la modification apportée par le projet de règlement numéro 2018-05 se lit comme suit :

   AJOUT DE L'ARTICLE 6.1 : MODIFICATION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

   Il est interdit d'occuper, pour une période de douze (12) mois qui suivent la fin de leur lien d'emploi avec la municipalité, un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte qu'il ou toute autre personne tire un avantage indu de leurs fonctions antérieures.

   L'interdiction prévue au paragraphe 7o du premier alinéa de l'article 6 prévoit qu'elle s'applique, compte tenu des adaptations nécessaires, aux employés suivants de la municipalité :

   1o le directeur général et son adjoint;
   2o le secrétaire-trésorier et son adjoint;
   3o le trésorier et son adjoint;
   4o le greffier et son adjoint;
   5o tout autre employé désigné par le conseil municipal.
4. **QUE** le règlement numéro 2018-05 sera présenté et adopté à la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra mardi le 2 octobre 2018 à 20 h à la grande salle du Centre communautaire située au 67, avenue Morel à Kamouraska.
5. **QUE** tout intéressé peut prendre connaissance du règlement en s'adressant à la soussignée, au bureau municipal, situé au 67, avenue Morel à Kamouraska, durant les heures d'ouverture régulières.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 12e jour du mois de septembre 2018.

Mychelle Lévesque,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANDRÉ

0327M3818

RÔLE TRIENNAL 2e ANNÉE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la directrice générale de la Municipalité de Saint-André.

Les sommaires reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2018, 2019 et 2020 de la municipalité de Saint-André a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2018;

Que pour l'exercice financier 2019 du rôle d'évaluation foncière 2018, 2019 et 2020 de la municipalité de Saint-André, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut-être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles au bureau de la MRC du Kamouraska, à **l'édifice Claude-Béchard au 235, rue Rochette Saint-Pascal G0L 3Y0** ainsi qu'à la Municipalité de Saint-André à l'adresse suivante : au 122A, Principale, Saint-André, G0L 2H0.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise de la formule mentionnée dûment remplie ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska, à **l'édifice Claude-Béchard au 235, rue Rochette, Saint-Pascal G0L 3Y0**, à l'attention du secrétaire-trésorier de la MRC;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-ANDRÉ, ce 13 septembre 2018.

Claudine Lévesque
Directrice générale

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GERMAIN

0334M3818

AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 2e ANNÉE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Hélène B. Bernier, directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Germain.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2018, 2019 et 2020 de la municipalité de Saint-Germain a été déposé au bureau de la municipalité le 14 septembre 2018;

QUE pour l'exercice financier 2019 du rôle d'évaluation foncière 2018, 2019 et 2020 de la municipalité de Saint-Germain, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles au bureau de la MRC de Kamouraska à l'adresse mentionnée plus bas ainsi qu'au bureau de la municipalité;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska, à l'attention du directeur générale de la MRC, monsieur Yvan Migneault, au 235, rue Rochette, Saint-Pascal, G0L 3YO;

Dans le cas où la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Germain, ce 17e jour du mois de septembre 2018.

Hélène B. Bernier
directrice générale & secrétaire-trésorière

..... 418 569-7378

OCCASION D'AFFAIRES

À votre compte. Offre du manufacturier, distributrice automatique garantie. Clientèle fournie gratuitement. Meilleur produit l'eau Naya. Investissement nécessaire. Oui c'est payant, votre territoire est favorable. Té.; 514-945-4599 (19/09)

OFFRES DE SERVICES

SAAQ-SAAQ-SAAQ. Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats 1 855 282-2022, www.sossaaq.com. (10/10)

PRIÈRES

Prière infaillible à Saint Antoine. « Béni soit Dieu dans ses Anges et dans ses Saints. » Oh! Saint Antoine, le plus aimable des saints, votre amour pour Dieu et votre charité pour ses créatures vous ont fait digne, lorsque vous étiez sur la terre, de posséder des pouvoirs miraculeux. Les miracles attendaient votre parole que vous étiez toujours prompt à dire pour ceux qui se trouvaient dans la peine ou dans l'anxiété. Encouragé par cette pensée, je vous implore d'obtenir pour moi (demande). La réponse à ma prière peut rendre nécessaire un miracle, même ainsi vous êtes le saint des miracles. Oh! Aimable et doux Saint Antoine, dont le coeur était toujours rempli de sympathie pour les hommes, murmurez ma demande dans les oreilles du doux Enfant Jésus, qui a aimé être embrassé dans vos bras, et la gratitude de mon coeur sera toujours à vous. 13 Pater, Ave, Gloria. D.L. (19/09)

RECHERCHE

Recherche ancienne maison à louer en campagne, dans un rang tranquille, personne sérieuse avec références. Lisa (26/09)
..... 418 434-7401

RENCONTRES

Contacts directs et rencontres sur le service # 1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1 866 553-5652 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le #(carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.les-seductrices.com (3/10)

DIVERS À VENDRE

Bois de chauffage à vendre. (inf)
..... 418 498-3597

À LOUER
2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2 meublés ou non, dans différents secteurs de Saint-Pascal. Appelez pour connaître nos disponibilités ou pour louer. Pas d'animaux. Priorité aux non-fumeurs.
Laurier Michaud
418 714-0707
4599E1417

ENTREPOSAGE
DOMESTIQUE ET COMMERCIAL
CHAUFFÉ et ÉCLAIRÉ
La Pocatière : espaces d'entreposage individuels, discrets, très propres et sécuritaires. Grandeurs disponibles à partir de 5' x 10' jusqu'à 15' x 20'.
Pour information :
418 894-3227
ENTREPOSAGE POCATOIS
(1000 – 5e avenue)
entreposagepocatois@bell.net
4621P1417

APPARTEMENTS À LOUER
Meilleurs prix en ville!
LA POCATIÈRE
3 1/2 et 4 1/2 chauffés, éclairés
près de tous les services
649, 651, 653, Du Verger
Très propres, service de conciergerie, buanderie, stationnement déneigé.
À partir de 430$/mois.
Références exigées.
Demandez Yannick Jean.
418 860-7731
6009E2817

À VENDRE

6 chambres | 2 salles de bain | 2 étages
GRANDE RÉSIDENCE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE de 2 étages de 2 770 pi² de surface habitable située sur un terrain de 28 500 pi². Le terrain est composé de trois lots distincts pouvant être redivisés par un futur acheteur. 289 000$
PISCINE INTÉRIEURE CHAUFFÉE : Un pavillon séparé de la résidence principale abrite une piscine intérieure creusée chauffée (18' x 32').
POUR OCCUPATION RAPIDE. SOUS L'ÉVALUATION MUNICIPALE.
805, rue Wilfrid Saint-Pascal 418 860-8717
duproprio.com/812097
2759E3818

LORDetFRERES
DODGE Jeep RAM
Venez voir notre inventaire d'usagés sur
www.lordetfreres.com
TOURVILLE 1 866 959-2244 418 359-2244
0876P1417

0343M3818

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 9-2018

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Objet du projet

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 10 septembre 2018, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le second projet de règlement numéro 9-2018, ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'ajouter, dans la zone Pa10, l'usage résidentiel multifamilial, et de modifier, pour cet usage et dans cette zone, les dispositions concernant le stationnement, la conservation des arbres et les usages domestiques autorisés, et ayant aussi pour objet de modifier, à l'article 6.3 du règlement de lotissement numéro 22-90, pour l'usage résidentiel multifamilial dans la zone Pa10, les dispositions sur la superficie minimale de terrain requise.

2. Demande de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient une disposition susceptible de faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée (Pa10) et des zones contiguës à celles-ci (Ca27, Pa3, Pa4, Pa9, Pa12, Pb3, Ra29, Ra30, Ra37, Ra41, Ra43, Ra53, Rb46, Rb50, Rb52, Rb53, Rb54, Rb59, Rb82, Rd11, Rd12).

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone visée par la modification et de celles de toute zone contiguë à celle-ci, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Les dispositions du second projet de règlement numéro 9-2018 qui peuvent faire l'objet d'une demande sont :

- L'ajout, dans la zone Pa10, de l'usage résidentiel multifamilial, et la modification, pour cet usage et dans cette zone, des dispositions concernant le stationnement, la conservation des arbres et les usages domestiques autorisés;
- La modification, à l'article 6.3 du règlement de lotissement numéro 22-90, pour l'usage résidentiel multifamilial dans la zone Pa10, des dispositions sur la superficie minimale de terrain requise.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- ❖ Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- ❖ Être reçue au bureau municipal de l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière, au plus tard le 8e jour suivant celui de la publication du présent avis, soit avant 16 h 30 le 27 septembre 2018;
- ❖ Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Conditions pour être une personne intéressée

Est une personne intéressée :

a) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 10 septembre 2018 :
   - ♦ Être domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande;
   - ♦ Être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec.

b) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 10 septembre 2018 :
   - ♦ Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande, depuis au moins 12 mois.

c) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 10 septembre 2018 :
   - ♦ Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans une zone d'où peut provenir une demande, depuis au moins 12 mois;
   - ♦ Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. La procuration doit avoir été produite avant ou l'être lors de la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il lui faut :

- ♦ Avoir désigné, parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 10 septembre 2018 et au moment d'exercer ce droit, est majeure, de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- ♦ Avoir produit ou produire en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5. Absence de demande

Si les dispositions susceptibles d'approbation référendaire du second projet de règlement numéro 9-2018 ne font l'objet d'aucune demande valide, ledit règlement 9-2018 n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet de règlement numéro 9-2018 peut être consulté avec la copie du présent avis public déposé sur le site Internet de la Ville, ou à l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

7. Description des zones

Le périmètre de la zone visée (Pa10) peut être sommairement décrit comme suit : contenu entre la 9e rue boulevard Desrochers au sud-ouest, la 12e avenue boulevard Dallaire au sud-est, la 13e rue Grondin et une rue projetée non réalisée au nord-est, et la 4e avenue Painchaud au nord-ouest. On retrouve dans cette zone, entre autres, l'hôpital Notre-Dame-de Fatima, la Villa St-Jean, la propriété des Ambulances Chouinard inc., l'édifice de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, l'École Polyvalente La Pocatière, l'École Sacré-Cœur, le Centre Bombardier, l'ancien aréna et des terrains récréatifs.

Le périmètre des zones contiguës (Ca27, Pa3, Pa4, Pa9, Pa12, Pb3, Ra29, Ra30, Ra37, Ra41, Ra43, Ra53, Rb46, Rb50, Rb52, Rb53, Rb54, Rb59, Rb82, Rd11, Rd12) peut être sommairement décrit comme suit : contenu entre la route 230 au nord-ouest, le prolongement imaginaire de la 14e rue Bérubé vers le sud-est jusqu'à l'avenue de la Gare, au nord-est, l'avenue de la Gare au sud-est, et la 8e rue Maurais et son prolongement imaginaire vers le sud-est au sud-ouest.

Donné à La Pocatière ce 14 septembre 2018.

Danielle Caron, OMA
Greffière

0337M3818

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
M.R.C. DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

SECOND PROJET de règlement numéro 2018-04, adopté le 10 septembre 2018, modifiant le règlement de zonage numéro 1991-02 de la municipalité de Kamouraska.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. OBJET DU PROJET

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 10 septembre 2018 sur le **PREMIER** projet de **« règlement numéro 2018-04 afin de créer la zone MiA12 à même une partie des zones MiA2 et MiA3 (secteur de la route Lauzier) et d'y permettre l'entreposage sous certaines conditions »**, le conseil a adopté un **SECOND** projet de règlement conformément aux dispositions de l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

2. DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Ce **SECOND** projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin que ce règlement soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Le **SECOND** projet de règlement vise :

1. (Article 1, par. 1) À créer la zone MiA12 à même une partie des zones MiA2 et MiA3. Une telle demande peut provenir des zones, MiA2 et MiA3 auxquelles la disposition s'applique et de toute zone contiguë à celles-ci, et vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones (MiA2 et MiA3) auxquelles le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë (R2, R3, MiA1, MiA4, AB1 et AB4) d'où provient une demande valide.
2. (Article 1, par. 2) À ajouter l'usage « entreposage » dans la nouvelle zone MiA12. Une telle demande peut provenir des zones, MiA2 et MiA3 auxquelles la disposition s'applique et de toute zone contiguë à celles-ci, et vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones (MiA2 et MiA3) auxquelles le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë (R2, R3, MiA1, MiA4, AB1 et AB4) d'où provient une demande valide.
3. (Article 1, par. 3) À ajouter les conditions selon lesquelles l'usage d'entreposage extérieur peut être permis dans la nouvelle zone MiA12. Une telle demande peut provenir des zones, MiA2 et MiA3 auxquelles la disposition s'applique et de toute zone contiguë à celles-ci, et vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones (MiA2 et MiA3) auxquelles le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë (R2, R3, MiA1, MiA4, AB1 et AB4) d'où provient une demande valide.

3. DESCRIPTION DES ZONES

Le projet de règlement vise les zones concernées MiA2 et MiA3 ainsi que les zones contiguës R2, R3, MiA1, MiA4, AB1 et AB4 illustrées sur les croquis suivants :

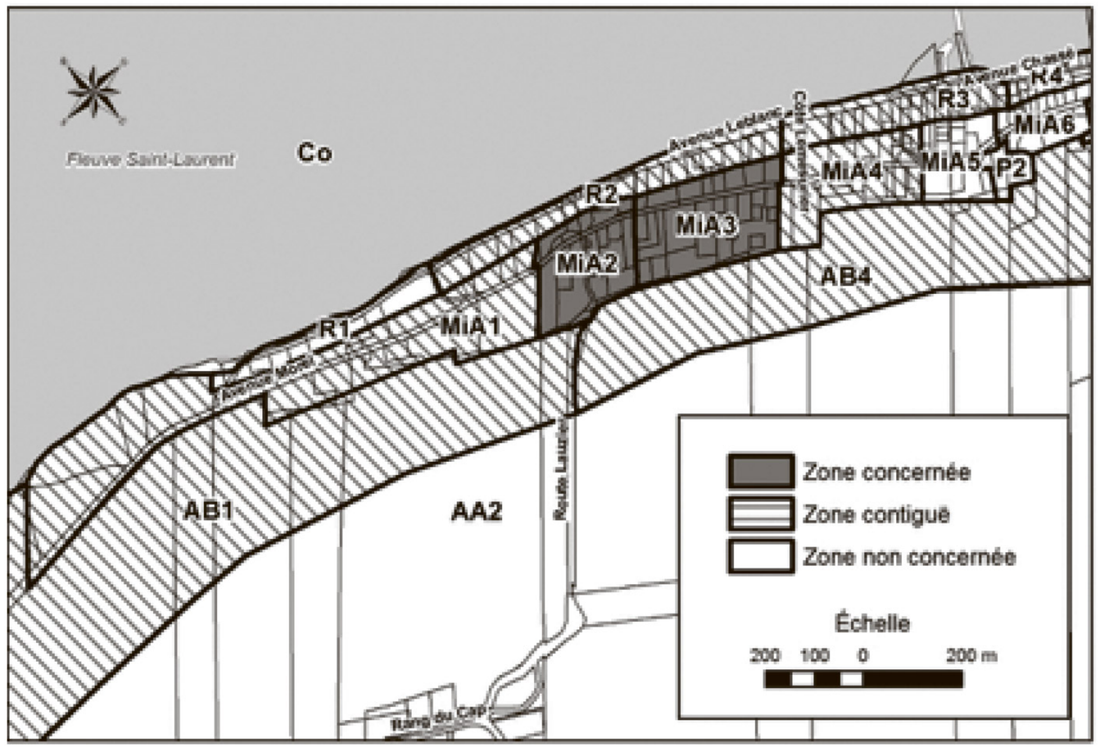

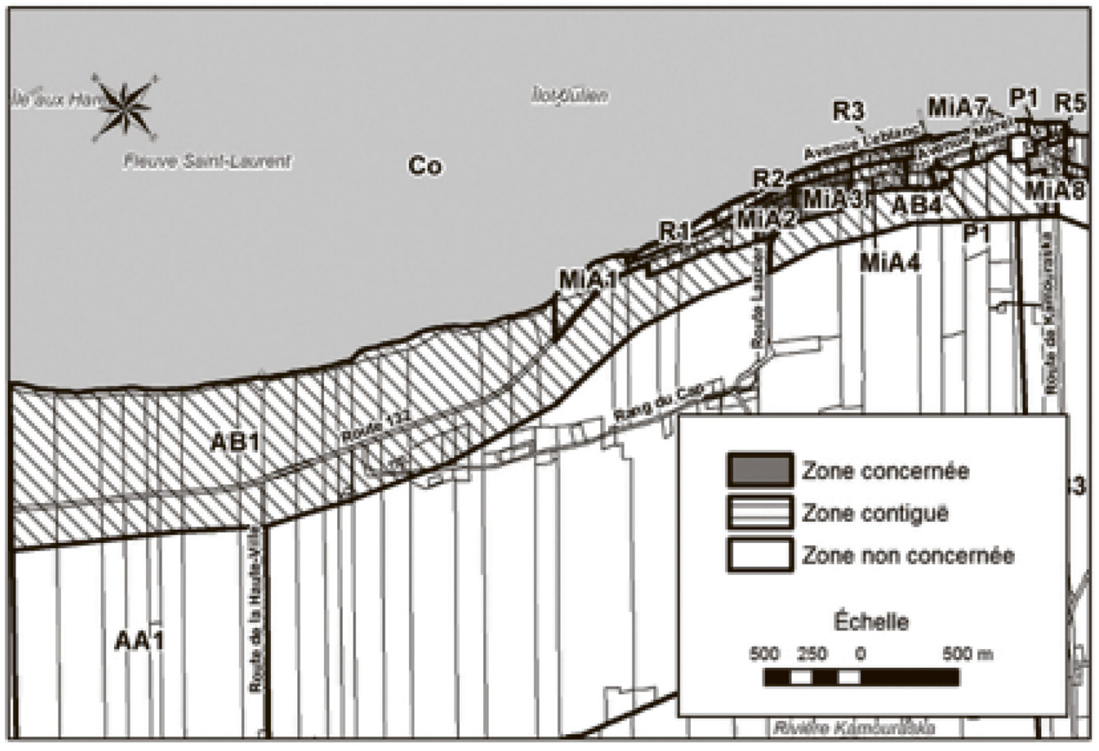

L'illustration des zones concernées peut être consultée au bureau de la municipalité de Kamouraska.

4. VALIDITÉ DES DEMANDES

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité, situé au 67, Av. Morel à Kamouraska, au plus tard le huitième jour qui suit la présente publication;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où provient une demande ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. CONDITION POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE À SIGNER UNE DEMANDE

1) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 10 septembre 2018:
   - Être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
   - Être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec.
2) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 10 septembre 2018 ;
   - Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois.
3) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 10 septembre 2018;
   - Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois;
   - Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. La procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- Avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 10 septembre 2018 est majeur, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi :
- Avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

6. ABSENCE DE DEMANDES

Si la disposition du SECOND projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DU PROJET

Le **SECOND** projet de règlement numéro 2018-04 peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 67, Av. Morel à Kamouraska, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 11e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018.

Source :
Mychelle Lévesque, secrétaire-trésorière

Le cancer peut faire peur, mais vous n'êtes pas seul.

418 683-8666 | cancer.ca

Société canadienne du cancer

Bois de chauffage (érable) en 8 pi., avec livraison. (inf)
..... 418 492-2522

Bois de chauffage (érable) débité en 16 po., corde de 4 pi. de haut X 24 pi. de long, à Saint-Pascal. 250$/corde. (19/09)
..... 418 714-6003

Couvercle de boîte en 3 sections pour camion Nissan Frontier. (inf)
..... 418 856-1549

Divan-lit et mobilier de chambre, à l'état neuf, à Saint-Pacôme. (26/09)
..... 418 852-3491

Équipement de hockey pour adulte, grandeur médium, en bonne condition et à bon prix. (inf)
..... 418 856-1549

Fournaise à bois Bélanger 232, en bon état. Mobilier de chambre antique acajou, avec poteaux de 6 pi. Mobilier de cuisine antique avec 6 chaises. (19/09)
..... 418 247-3786 (soir)

Lot de stores en bois à l'état neuf, verticaux ou horizontaux, de dimensions variées. Verticaux : 2 stores de 92 ½ po. large x 25 po. haut. Horizontaux : 2 de 28 ¼ po. large x 65 po. haut, 2 de 16 1/8 po. large x 65 po. haut. 2 de 22 ¼ po. large x 65 po. haut. 1 de 53 1/8 po. large x 65 po. haut. 1 de 45 1/8 po. large x 41 po. haut. Également, 1 lustre de cuisine 5 lumières, 1 lustre de cuisine 3 lumières et 1 lustre d'évier 2 lumières. Prix à discuter. (3/10)
..... 418 498-2418

Lot d'aspirateurs centraux usagers (reconditionnés). Plusieurs modèles disponibles : Beam, Duovac, Electrolux, Eureka, Aspiratex. Idéal pour chalet, garage, atelier. (inf)
..... 418 856-3712

Scieries mobiles à partir de 4 397$. Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portative. Info & DVD gratuits, www.ScieriesNorwood.ca/400QN. 1 800 408-9995, poste : 400QN. (19/09)

Au Québec, 1 personne sur 14 est atteinte d'insuffisance rénale

Par votre appui, vous contribuez au maintien de la recherche, des activités et services offerts tout en aidant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes et celle de leurs proches.

Donnez à La Fondation canadienne du rein
Merci de votre générosité

rein.ca/quebec • 1-800-565-4515 • 514-938-4515

1135M3818

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 2E ANNÉE

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE POUR LES ANNÉES 2018, 2019 ET 2020.

AVIS AU PUBLIC est par les présentes, donné par la soussignée, Isabelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière;

LE sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle d'évaluation 2018, 2019 et 2020 de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a été déposé au bureau de la soussignée au 395, chemin des Sables Est, le 12 septembre 2018;

QUE pour l'exercice financier 2019 du rôle d'évaluation foncière 2018, 2019 et 2020 de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un évènement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

LA demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles au bureau de la Municipalité au 395, chemin des Sables Est, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et au bureau de la MRC de Kamouraska situé au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

LE dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska, à l'attention du secrétaire-trésorier, monsieur Yvan Migneault.

DANS le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande sera réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ce 12e jour de septembre 2018.

Isabelle Michaud,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

137P1817

Frédéric D'Amours
Directeur et chargé de projet
418 868-9827
Division porte de garage

ferblanterie Ouellet (Qc) inc.
Licence RBQ # 8244-4159-58

GAREX La porte de garage

Partout au KRTB

VENTE-INSTALLATION-MAINTENANCE
www.ferblanterieouellet.com

110, route Martineau, Sainte-Anne-de-La-Pocatière
Tél.: 418.856.2153 • Courriel : ferblanterieouellet@bellnet.ca

0330M3818

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT
M.R.C. DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 3e ANNÉE

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marc Morin, secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité, QUE :

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2017, 2018 et 2019 de la municipalité a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2018;

Que pour l'exercice financier 2019 du rôle d'évaluation foncière 2017, 2018 et 2019 de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles au bureau de la MRC de Kamouraska à l'adresse mentionnée plus bas, ainsi qu'au bureau de la municipalité.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la M.R.C. de Kamouraska, à l'attention du Secrétaire-trésorier, au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-LALEMANT, CE 19e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018.

Marc Morin
Secrétaire-trésorier et directeur général

0343M3818_2

La Pocatière

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 10-2018

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 10 septembre 2018, ledit conseil a adopté le règlement numéro 10-2018 ayant pour objet de déterminer les modalités de publication des avis publics de la Ville;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 14 septembre 2018.

Danielle Caron, OMA
Greffière

« Film hommage, film mémoire, Pauline Julien, intime et politique est beaucoup plus qu'un film didactique. Documentaire aux visages multiples, il se fait autant morceau de l'histoire du Québec et que portrait intime d'un être à la fois fort et vulnérable. Et bien qu'il permette de connaître la vie de la chanteuse québécoise, il transmet avec justesse les émotions à fleur de peau qui l'ont habitée. »
(Catherine Lemieux Lefebvre, *Ciné-Bulles*)

Membre du RÉSEAU PLUS de l'Association des cinémas parallèles du Québec
Québec TELEFILM CANADA ASSOCIATION DES CINÉMAS PARALLÈLES DU QUÉBEC

CENTRE SOCIOCULTUREL GÉRARD-OUELLET

7-A, Place de l'Église
Saint-Jean-port-joli
418 598-7255
centresgo.com

SAMEDI 22, MERCREDI 26 ET JEUDI 27 SEPTEMBRE À 19 H 30

3610P3818

OFFRES D'EMPLOI

JOURNALIERS(ÈRES) EN PRODUCTION ALIMENTAIRE

Postes ouverts aux hommes et aux femmes

AUCUNE EXPÉRIENCE REQUISE

- **Postes TEMPS PLEIN DE SOIR, 4 jours/sem. du lundi au jeudi**
- **Salaire de l'heure entre 12$ et 18$**
- **Augmentation à tous les 6 mois**
- **Possibilité de plus de 32 000$ la première année**
- Propre de sa personne
- Bonne dextérité manuelle
- Dynamique

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Aliments Ludo
15, rue de la Fabrique
Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0
Téléc. : 418 498-2404 • Tél. : 418 498-2945

3583E3318

3592P3818

Le Scénario cinéma
CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319
100% NUMÉRIQUE real D 3D
★ www.cinemalescenario.com ★

Horaire du vendredi 21 au jeudi 27 septembre

LA RELIGIEUSE (13+VIO./HOR.)
Tous les soirs: 20h00 / Dimanche: 14h00 - 20h00

LE PRÉDATEUR (13+VIO./L.V.)
Tous les soirs: 19h45 / Dimanche: 13h30 - 19h45

RECHERCHE (G)
Tous les soirs: 19h45 / Dimanche: 14h00 - 19h45

DÉCHAINÉE (13+VIO./L.V.)
Tous les soirs: 20h00 / Dimanche: 13h30 - 20h00

0993P3818

SAINT-PACÔME
CINÉMA LOUISE
real D 3D
100% numérique
Représentation tous les jours à 19 h 30
DU VENDREDI 21 AU JEUDI 27 SEPT.
REPRÉS. SPÉCIALES : SAMEDI ET DIMANCHE 14 H

INFORMATION 418 852-2891
www.cinemalouise.com

2611P3818

RE/MAX Élégance inc.

AGENCE IMMOBILIÈRE

418 856-1352 • 418 598-6031 (Bureau)

Thérèse Rioux *courtier immobilier*
Gilles Couture *courtier immobilier agréé*
René Bélanger *courtier immobilier*

Estimation gratuite

facebook

VISITE LIBRE
Dimanche 23 septembre de 14 h à 16 h

LA POCATIÈRE
401, 4e Avenue Painchaud • 219 500 $

Cette impressionnante propriété d'époque vous invite à réaliser vos projets familiaux et possiblement d'affaires, avec ses 12 pièces + possibilité d'aménager le sous-sol. Rénovations majeures effectuées les dernières années.

NOUVEAU

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
923, de la Seigneurie
279 000 $

NOUVEAU

LAC-TROIS-SAUMONS
29, chemin Leclerc
525 000 $

VISITE LIBRE
Dimanche 23 septembre de 14 h à 16 h

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
483, ch. Des Castonguay • 269 000 $

La résidence de 1820 offre des espaces à découvrir, un enchaînement des pièces de jour où se côtoient la pierre et le bois. D'autres pièces invitent à la détente, à l'intimité. Un horizon lointain qui rejoint le fleuve et plus. 2 bâtiments secondaires.

NOUVEAU

TOURVILLE
505, rue Principale (rivière, boisé)
142 000 $

SAINT-PACÔME
302, boul. Bégin
219 500 $

RIVIÈRE-OUELLE
127, route 230 Est
225 000 $ + taxes

RIVIÈRE-OUELLE
104A, ch. De la 5e Grève Ouest
429 000 $

LA POCATIÈRE
707, av. De la Grande-Anse
199 900 $

SAINT-PACÔME
6, rue Power
198 000 $

LA POCATIÈRE
206, 3e Avenue De Guise
194 800 $

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
1264, de la Seigneurie
259 000 $

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
1194, route de la Seigneurie
224 900 $

SAINTE-LOUISE
372, rue Principale
88 500 $

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
1015, de la Seigneurie
394 500 $

SAINT-JEAN-PORT-JOLI
579, de Gaspé Ouest
195 000 $

SAINT-AUBERT
34, rue Principale Ouest
149 000 $

L'ISLET
22, rue Fleury
226 000 $

L'ISLET
87, ch. Des Pionniers Est
429 000 $

L'ISLET
388, des Pionniers Est
118 800 $

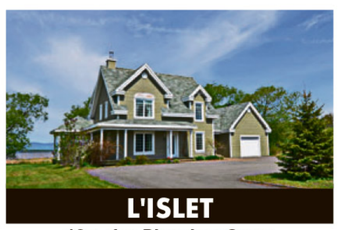

L'ISLET
137, des Pionniers Ouest
495 000 $

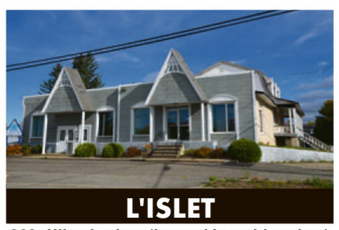

L'ISLET
293, Nilus-Leclerc (immeuble multi-projets)
149 500 $

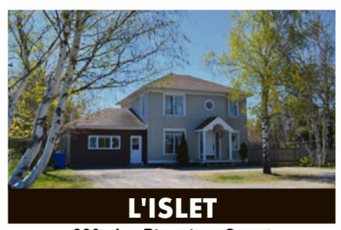

L'ISLET
220, des Pionniers Ouest
234 500 $

L'ISLET
511-6, 511-7, des Pionniers Est (condo)
215 000 $ / 224 000 $ + taxes

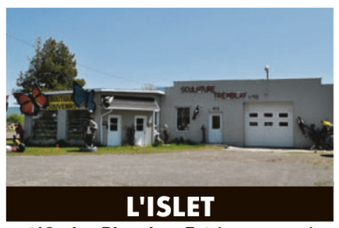

L'ISLET
416, des Pionniers Est (commerce)
298 000 $ + taxes

L'ISLET
342, boul. Nilus-Leclerc
195 000 $ + taxes

L'ISLET
398, des Pionniers Ouest
239 000 $

CAP-SAINT-IGNACE
250, des Érables Est
458 500 $

SAINT-JEAN-PORT-JOLI
518, de l'Église
249 500 $ + taxes

SAINT-AUBERT
45, Principale Ouest
179 000 $

SAINT-AUBERT
30, chemin Leclerc
328 000 $

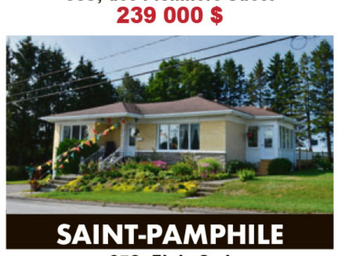

SAINT-PAMPHILE
256, Elgin Sud
104 500 $

SAINT-PAMPHILE
46, rue du Parc
34 000 $

SAINT-PAMPHILE
57, St-François (4 logements)
94 000 $

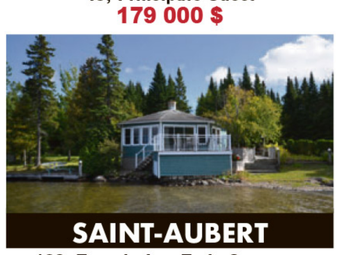

SAINT-AUBERT
190, Tour-du-Lac-Trois-Saumons
329 000 $

SAINT-ADALBERT
252, 6e Rang Ouest
69 000 $

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
ch. Des Sables Est (terrain)
36 000 $

SAINT-DAMASE
676, 6e Rang (fermette)
348 000 $

SAINTE-HÉLÈNE
238, Principale Ouest (4 logements)
69 000 $

Vous trouverez plus de 100 propriétés à voir sur *gillescouture.com*

0040E1517
Les spécialistes à votre service
Toitures
Revêtements
Agrandissement
Portes et fenêtres
Maisons neuves
CONSTRUCTIONFL.COM
418.492.6926
Ferdinand Laplante inc.
David Laplante
info@constructionfl.com
Cell. : 418.894.2265
R.B.Q. 2634-7393-94

À VENDRE
Pommes de terre
PATATES FRAÎCHES
rouges seulement, sac de 50 lb.
Mario Lavoie
Ferme Lavoisine, Saint-Denis
Rés. : 418 498-3307
2992E3717

LOCAL COMMERCIAL À LOUER
Centre-ville La Pocatière, 608B, 4e avenue
1 500 à 2 500 pi. ca.
Contactez Jacques Arsenault
418 665-5841 ou 418 856-1849
Gilles D'Anjou 418 860-1755
6300P3717

LOGEMENTS À LOUER
Vérifiez nos disponibilités :
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés
Situés du 901 au 911, 12e Avenue, La Pocatière
Les Logements Côte du Sud inc.
Marco Gingras, concierge : 418 856-6715
Réal Delagrave, Montmagny : 418 248-7141
Sans frais : 1 877 248-7141
www.logementscotesud.com
4010P1417

Bellema S.E.C.
Vous cherchez un logement ou un local commercial?
Très beaux logements situés au centre-ville de La Pocatière ou sur la rue du Verger
Logements chauffés, éclairés et meublés selon vos besoins.
DISPONIBILITÉS :
Libres immédiatement : 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2
Local commercial sur la 4e Avenue
VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN?
Terrains à vendre au centre-ville de La Pocatière, avec services, situés au sud de la rivière St-Jean,secteur rue du Cheminot et de la Vigie
Bellema sec.
418 856-2566 (jour)
418 498-4250 (soir) Jean-Guy Desjardins
418 598-7765 (soir) Mario Deguire
708, 4e Avenue, bur. 202, La Pocatière
1740P3718

UN DÉMARREUR... UN ALTERNATEUR
UNE BATTERIE et plus!
- Service de vente et réparation d'alternateurs et démarreurs (neufs et réusinés)
- Vente et vérification de batteries de tous genres
- Vente et réparation de moteurs électriques, pompes et outillage
- Dépositaire de batteries « INTERSTATE »
MAINTENANT MÉCANIQUE GÉNÉRALE
Alternateurs et Démarreurs Roma.
151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
4097P1417

Pour 10$ Obtenez 15$

Pour 16$ Obtenez 20$

Pour 16$ Obtenez 20$

Pour 17,50$ Obtenez 25$

Pour 40$ Obtenez 50$

Pour 20$ Obtenez 25$

Pour 18,75$ Obtenez 25$

Pour 10$ Obtenez 20$

Optez pour

UNE ÉQUIPE D'EXPÉRIENCE !

Bienvenue Étienne

Toute l'équipe d'Olivier Kamouraska Chrysler de St-Pascal est heureuse d'annoncer la venue de Étienne Lévesque à titre de conseiller au département des pièces. Étienne cumule près de 20 ans d'expérience dans ce domaine et sera sans aucun doute un atout important pour notre clientèle.

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

OLIVIER KAMOURASKA
CHRYSLER | DODGE | JEEP | RAM
255, avenue Patry, Saint-Pascal,
Québec, G0L 3Y0

VENTES : 1 877 339-6028
OLIVIER PERFORMANCE : (418) 492-3432
SERVICE ET PIÈCES : (418) 492-3432

1153053818

Accueil et administration

▲ Marie Christine, Annie, Liliane et Raynald ▲

Ventes

▲ Marie Eve, Mélanie, Denys, Simon, Denis et Mathieu et absent Nicolas ▲

Service/Pièces

▲ Katerine, Sandra, Sébastien, Jean-Philippe, Marc et Étienne ▲

Mécanique

▲ Maude, André-Louis, Éric, Jonathan, Jacques, Maxime et Olivier ▲

Esthétique

▲ Jean-Stéphane, Daniel, Louis et Richard ▲

L'événement SOLDE de Congélateurs

Tous les formats horizontaux et verticaux sont en montre

3,5 pieds cubes
199,99 $ *

5,0 pieds cubes
249,99 $ *

7.0 pieds cubes
299,99 $ *

Jusqu'à 25 pieds cubes

Danby FRIGIDAIRE GE

Consultez normandmeubles.ca pour toutes les autres grandeurs

L'évènement Frigidaire

Au choix au même prix
429,99 $ *

Congélateur vertical
6.0 pieds cubes

Congélateur horizontal
9.05 pieds cubes

Laveuse Frigidaire 749.99$*
Sécheuse Frigidaire 649.99$*

L'ensemble **1349.99$**

* Des frais de livraison s'appliquent sur les livraisons de moins de 850$ avant taxes
plus de détails en magasin

7452P3818

NORMAND meubles
Centre d'électroménagers

461, boul. Nilus-Leclerc, L'Islet (St-Eugène)
418-247-3120 / 1-800-209-5160

Fermé le dimanche

Suivez-nous
sur notre page Facebook ...
www.normandmeubles.ca

FINANCEMENT
Accord D Desjardins
Financière Fairstone